



**Le Toulois**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES



## RAPPORT D'ACTIVITÉ **2013**

ANDILLY  
ANSAUVILLE  
BICQUELEY  
BOUCQ  
BOUVRON  
BRULEY  
CHARMES-LA-CÔTE  
CHAUDENEY-SUR-MOSELLE  
CHOLOY-MÉNILLOT  
DOMÈVRE-EN-HAYE  
DOMGERMAIN  
DOMMARTIN-LÈS-TOUL  
ECROUVES  
FOUG  
GROSROUVRES  
GYE  
HAMONVILLE  
LAGNEY  
LANEUVILLE-DERRIÈRE-FOUG  
LAY-SAINT-RÉMY  
LUCEY  
MANONCOURT-EN-WOÈVRE  
MANONVILLE  
MÉNIL-LA-TOUR  
MINORVILLE  
NOVIAUX-AUX-PRÉS  
PAGNEY-DERRIÈRE-BARINE  
PIERRE-LA-TREICHE  
ROYAUMEIX  
SANZEY  
TOUL  
TREMBLECOURT  
TRONDES  
VILLEY-LE-SEC



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

- 03 PRÉAMBULE
- 07 DATES CLÉS 2013
- 08 UN TERRITOIRE EN DEVENIR

---

## 10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 11 Economie
- 23 Tourisme

---

## 26 ENVIRONNEMENT

- 27 Assainissement
- 37 Déchets ménagers
- 50 Energies
- 52 Rivières et milieux naturels
- 54 35 000 écocitoyens

---

## 56 SERVICES PUBLICS

- 57 Centre aquatique Ovide
- 68 Programme Local de l'Habitat
- 72 Accueil des gens du voyage
- 74 ST2I
- 77 Démarche de prévention
- 78 Animation

---

## 80 RESSOURCES

- 81 Finances
- 88 Communication
- 92 Ressources humaines



**Le Toulois**

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

CS 40 325 Ecrouves  
54 201 Toul Cedex  
T - 03 83 43 23 76  
F - 03 83 64 90 42  
contact@cctoulois.com  
www.cctoulois.com

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit la présentation d'un rapport annuel d'activité, transmis par le Président de l'EPCI à chaque commune membre.

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L.5211 -39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il complète la synthèse des comptes administratifs et retrace l'activité de la collectivité.

Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut s'exprimer à sa demande devant le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.



**Kristell Juven**  
présidente de la communauté de communes du Toulois

Si ces pages relatent l'activité de la communauté de communes du Toulois réunissant, en 2013, 24 communes, il est bien évident que cette année a été marquée par la préparation de la fusion avec la CC des Côtes en Haye, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014. C'est le sens de l'histoire : les territoires sont amenés à se structurer, à réunir l'ensemble d'un bassin de vie autour d'une ville centre pour être mieux à même de relever les défis économiques et de l'emploi, la transition écologique et proposer l'accès à des services publics de qualité. Le Toulois n'y échappe pas, et c'est une chance. Dès lors, comment conjuguer le développement de projets structurants pour le territoire avec la réponse aux besoins de proximité ? Comment s'organiser pour que, de Toul à Grosrouvres, chacun se sente accueilli, respecté, entendu dans ses aspirations, au sein du grand territoire ? Ces questions, que toutes les intercommunalités se posent actuellement, ont été au cœur des réflexions des élus. Les solutions se construisent progressivement, c'est un long chemin fait de lucidité, de confiance et d'audace. Et progressivement, c'est l'agglomération Toulaise qui se construit, qui conforte sa dynamique propre au sein même de l'aire urbaine nancéienne.

Alors que le mandat municipal – et donc communautaire – touchait à sa fin, l'année 2013 a vu la confirmation, la mise en œuvre ou l'amplification de projets engagés ces dernières années sous l'impulsion de mon prédécesseur, Dominique Potier. Trois objectifs ont en effet guidé notre action durant ces 6 ans de mandat : revitaliser l'économie toulaise, devenir un territoire pionnier dans l'environnement et, pas à pas, bâtir le Grand Toulois.

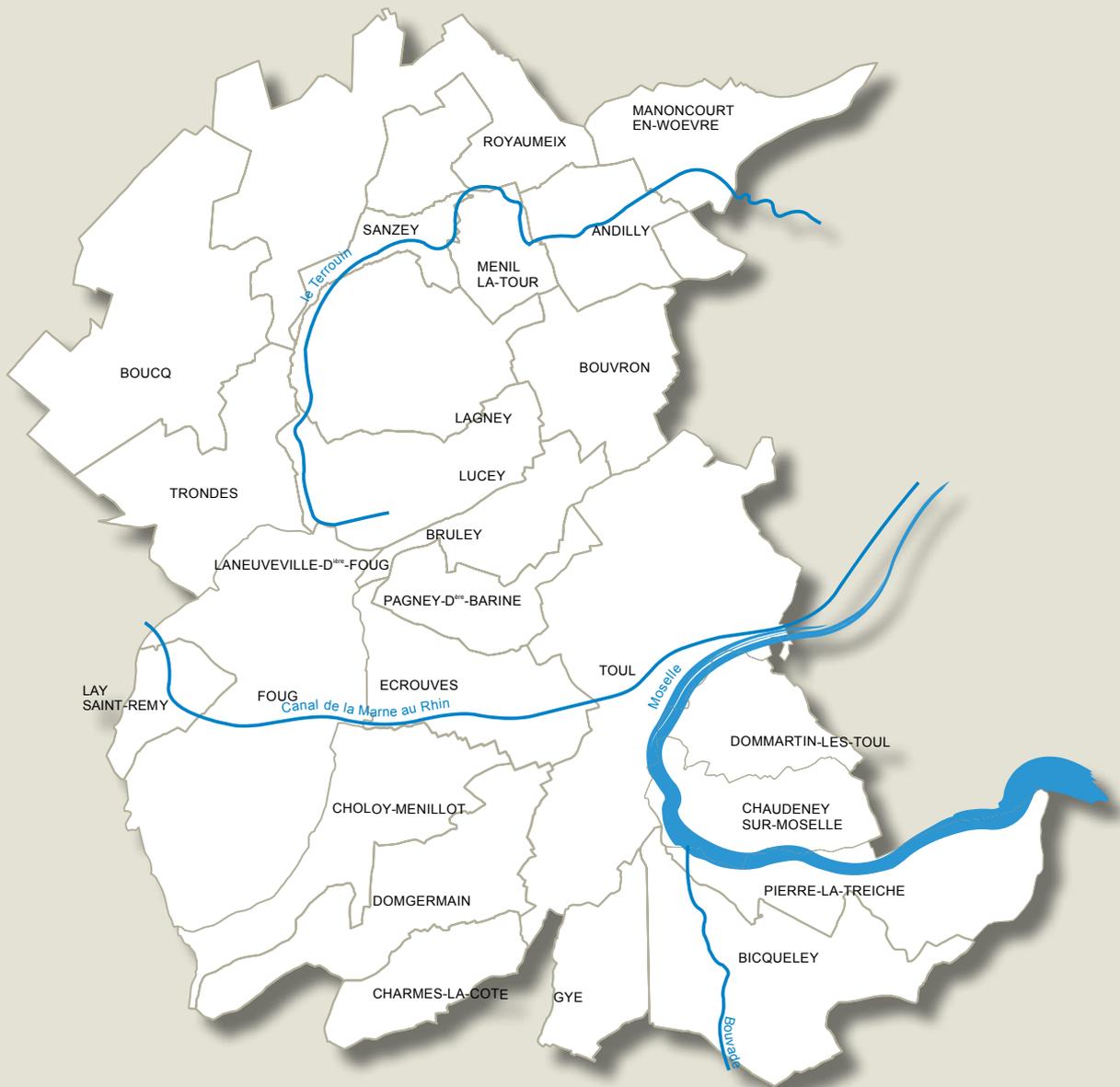
Quelques grands temps forts de 2013 : l'acquisition, via l'établissement public foncier de Lorraine, des 30 ha de la friche Kléber pour mieux la requalifier et offrir de nouvelles perspectives d'installations d'entreprises dans le Toulois ; même enjeu sur d'autres terres, celui de la mobilisation foncière pour le développement de la

viticulture dans les côtes de Toul. En travaux ou à l'étude, désormais toutes les communes sont concernées par la mise en place de l'assainissement pour atteindre partout et le plus vite possible un bon état des masses d'eau. La « révolution » des déchets ménagers sur notre territoire poursuit son cours, avec des habitants qui ont réellement « joué le jeu » de l'incitatif et un service qui s'est adapté et amélioré en qualité et en proximité. Le programme local de l'habitat est monté en puissance, notamment pour ce qui concerne la rénovation thermique des logements.

Avec 2014 une nouvelle page s'ouvre : nouveaux élus, nouveau territoire et déjà de nouvelles compétences qui se profilent, des coopérations interterritoriales à renforcer, des « mutualisations » à trouver. Gardons confiance dans nos capacités d'agir ensemble sur le Toulois.

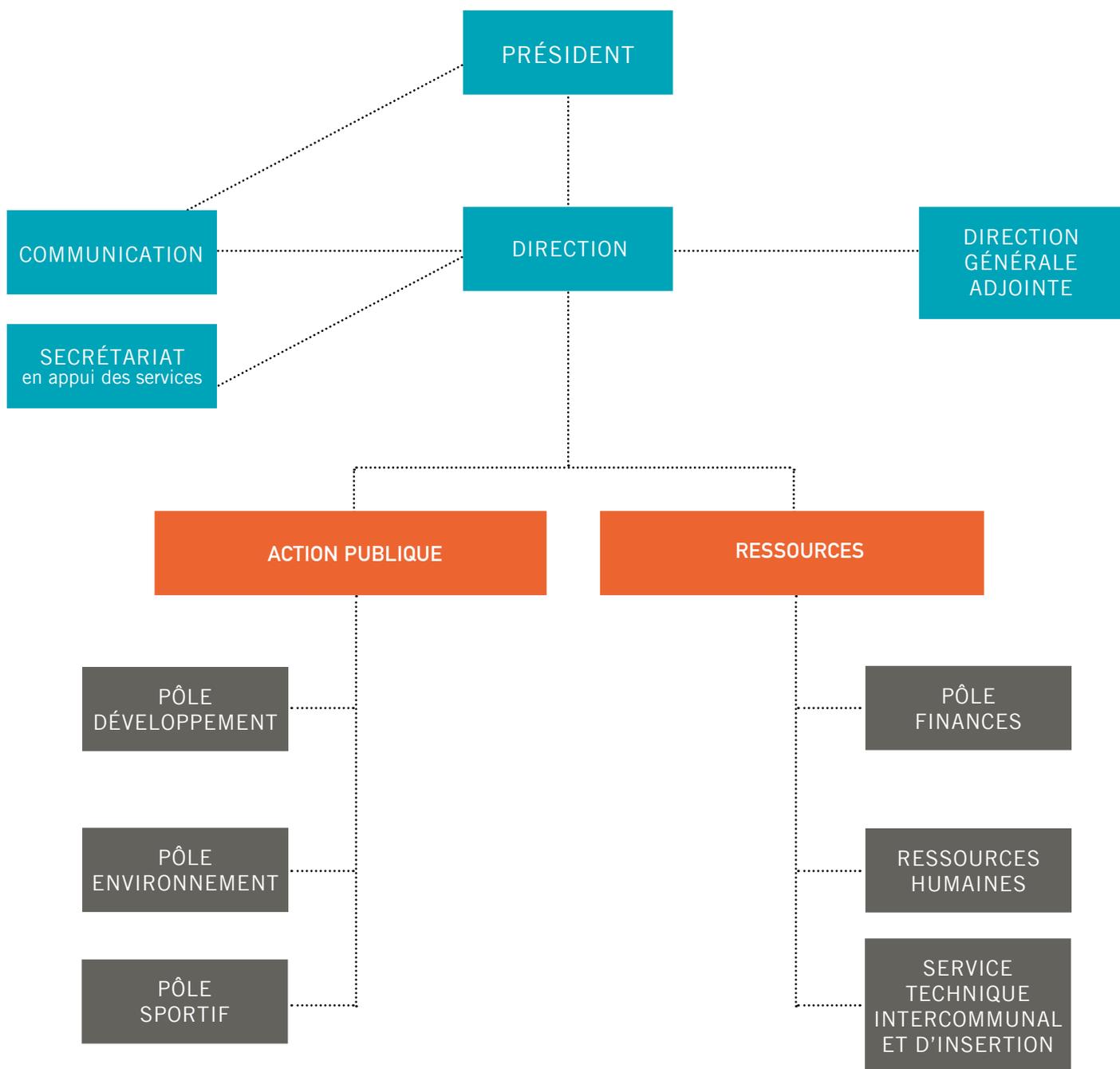
**« ... les territoires sont amenés à se structurer, à réunir l'ensemble d'un bassin de vie autour d'une ville centre pour être mieux à même de relever les défis économiques et de l'emploi, la transition écologique et proposer l'accès à des services publics de qualité. Le Toulois n'y échappe pas, et c'est une chance. »**

# TERRITOIRE EN 2013



- 25 communes
- 287,5 km<sup>2</sup>
- 35 077 habitants
- 14 837 foyers

# ORGANISATION DES SERVICES



## ÉLUS / LE BUREAU



**Kristell Juven, Présidente**  
élue le 3 juillet, succédant à Dominique Potier  
ancienne Vice-Présidente déléguée à l'aménagement du territoire  
Adjointe au Maire de Pierre-la-Treiche



**Roger Sillaire**  
1<sup>er</sup> Vice-Président délégué  
à l'administration générale  
Maire d'Ecrouves



**Jorge Bocanegra**  
Vice-Président délégué à la politique  
de développement durable  
Adjoint au Maire de Toul



**Pierre Javelle**  
Vice-Président délégué  
à l'assainissement  
Maire de Chadeney-sur-Moselle



**Laurent Guyot**  
Vice-Président délégué aux  
infrastructures sportives  
Maire de Dommartin-lès-Toul



**Olivier Heyob**  
Vice-Président délégué  
à la politique environnementale  
Conseiller municipal de Toul



**Alde Harmand**  
Vice-Président délégué  
à l'animation du territoire  
Conseiller général  
Adjoint au Maire de Toul,  
puis Maire de Toul



**Jean-Marc Antoine**  
Vice-Président délégué aux  
finances et à l'insertion  
Maire de Laneuveville-derrière-Foug



**Christine Assfeld-Lamazé**  
Vice-Présidente déléguée  
au développement économique  
Adjointe au Maire de Toul



**Nicolas Bouchelet**  
Vice-Président délégué  
à l'animation économique  
Adjoint au Maire de Lagny

## DATES CLÉS 2013

- **4 février** : présentation du projet de reconversion du site Kléber au Préfet
- **1<sup>er</sup> - 7 avril** : semaine du développement durable  
< soirée Habitat (aides Habiter Mieux), Fête du développement durable à Ecrouves ...
- **15 mai** : future fusion CCCH – CCT : réunion avec le Préfet
- **16 mai** : soirée des conseillers municipaux – économie circulaire
- **17 mai** : signature officielle pour l'acquisition des 35 ha de friche Kléber
- **7 juin** : soirée organisée à Bruley sur le thème  
« Habiter en milieu rural, comment prend la greffe ? »
- **29 juin** : inauguration de la centrale électrique à cycle combiné au gaz
- **3 juillet** : changement de présidence de la CCT : élection de Kristell Juven
- **8 juillet** : portes ouvertes de l'éco-parc du Génie à Ecrouves
- **9 juillet** : visite projet de pépinière d'entreprises à Ecrouves avec l'ADSN
- **21 septembre** : inauguration du sentier Toul-Thiaucourt
- **Octobre-novembre** : coopération décentralisée, voyage en Casamance en visite à la communauté rurale d'Oukout
- **Octobre-novembre** : tournée des communes
- **14 novembre** : visite de Benoît Hamon et officialisation de l'installation d'Envie 2 Lorraine sur l'ancien site Kléber
- **18 novembre** : inauguration de l'Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance du Toulouis & de la nouvelle antenne CCI – Terres de Lorraine
- **20 novembre** : réunion publique à Villey-le-Sec en amont de son rattachement
- **30 novembre** : inauguration de la piste du Stade Valcourt

**30 novembre**  
stade Valcourt



**21 septembre**  
inauguration du sentier  
Toul-Thiaucourt



**8 juillet**  
Eco-parc du Génie

**17 mai**  
acquisition du site Kléber



**5 avril**  
fête du développement durable

# UN TERRITOIRE EN DEVENIR

**L'année 2013 a été marquée par la préparation de la fusion avec la CC des Côtes en Haye, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Petit retour en arrière sur un chantier ambitieux, capital, mais également complexe.**

La refonte de la carte intercommunale a été entamée en 2011, avec les travaux de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) pour définir le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

## HISTORIQUE

### • Avril 2011

Un projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été présenté par le préfet aux membres de la CDCI les 5 et 28 avril 2011, puis soumis pour avis à toutes les collectivités territoriales concernées.

### • 17 septembre 2012

Après de nombreux mois de discussions, le travail de concertation réalisé durant l'été 2012 entre les Présidents des Communautés de Communes du Toulais, de Hazelle, du Massif-de-Haye, des Côtes-en-Haye et de Colombey, a abouti à la rédaction d'un texte commun, lu lors de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du 17 septembre 2012 et décrivant le processus de coopération souhaité par ces collectivités, dans la perspective de construction d'un territoire Grand Toulais.

Ce même texte a été voté à l'unanimité lors du Conseil communautaire du 27 septembre 2012.

### • 19 septembre 2012

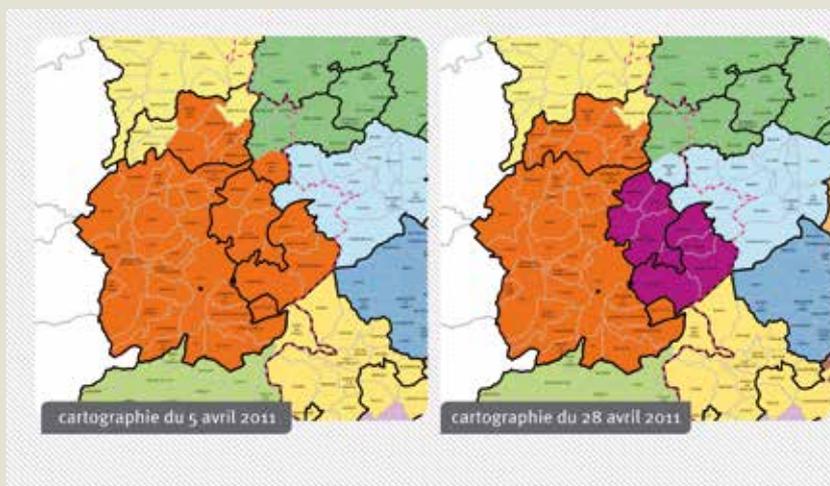
Arrêté préfectoral dressant le projet de périmètre de la future communauté de communes issue de la fusion de la CCT et de la CCCH (excepté Martincourt).

### • Fin 2012 - début 2013

Travaux menés par les groupes de travail constitués des représentants des Communautés de communes du Toulais et des Côtes-en-Haye autour de 3 thématiques principales : environnement – petite enfance – finances.

### • 22 avril 2013

Arrêté préfectoral confirmant cette fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2014.



### • 15 mai 2013

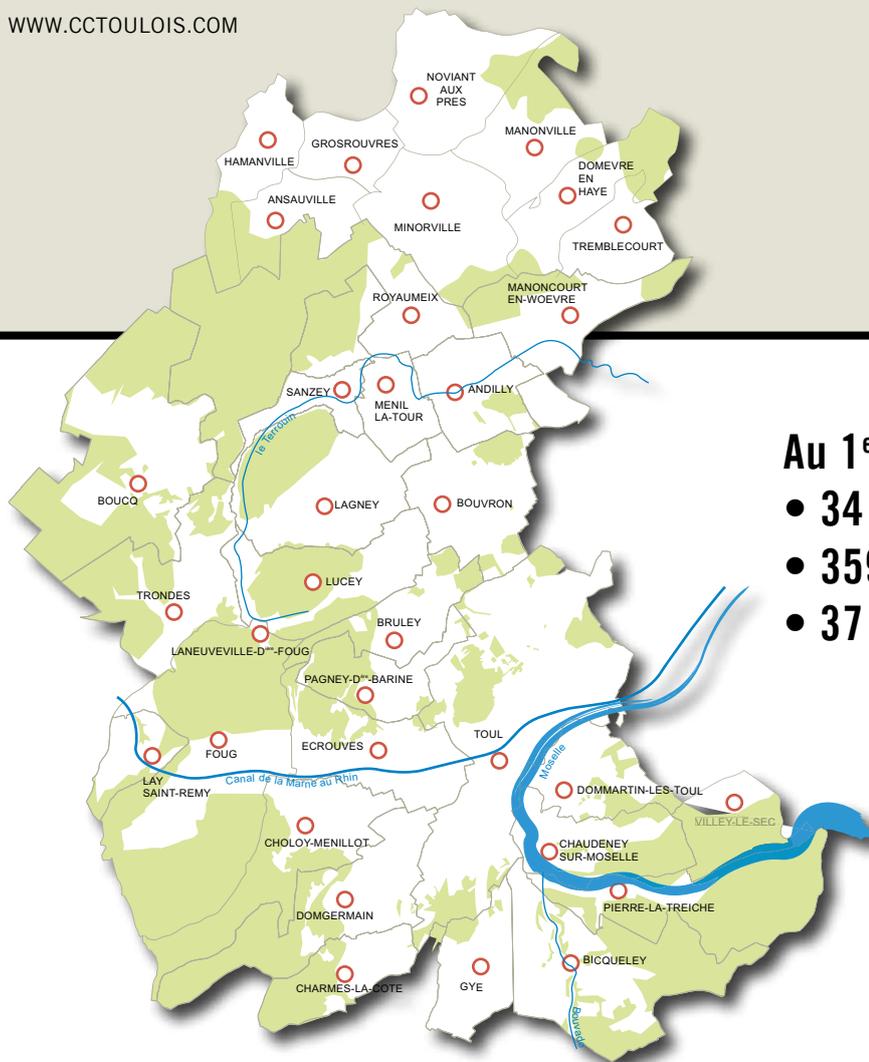
Dans le prolongement des réunions de travail rassemblant les élus des deux communautés, les maires se sont rassemblés le 15 mai en présence du Préfet afin d'acter l'accord des deux intercommunalités sur les principaux axes et les modalités de la fusion.

### • 24 mai 2013

Le Conseil municipal de Villey-le-sec, par délibération, demande son rattachement à la CCT, suite à la rupture territoriale avec la CC de Colombey et du Sud Toulais, compte tenu du départ de Sexey-aux-Forges vers la CC de Moselle-et-Madon.

### • 27 juin 2013

Vote en conseil communautaire de la CCT du pacte de fusion et du rattachement de Villey-le-Sec.



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2014**

- **34 communes**
- **359,95 km<sup>2</sup>**
- **37 154 habitants**

### PACTE DE FUSION - Juin 2013

Les échanges et travaux menés entre la CCT et la CCCH ont permis d'aboutir au « pacte de fusion », dont les orientations stratégiques sont les suivantes :

#### • Petite enfance

La crèche gérée par la CCCH ne sera pas transférée dans les compétences du futur EPCI fusionné, en raison des conséquences induites à l'échelle du territoire communautaire. Elle sera reprise par un syndicat. Le coût de ce « non-transfert » est pris en compte dans les attributions de compensation versées aux communes membres de l'ex-CCCH (hors Martincourt).

La nouvelle communauté engagera dans le prochain mandat une réflexion sur une éventuelle prise de compétence future en matière de petite enfance.

Dès 2014, la nouvelle communauté examinera les modalités de mise en place d'un fonds de solidarité intercommunal pour le soutien aux services de petite enfance et d'enfance sur l'ensemble du territoire communautaire, l'objectif étant un traitement financier équitable du sujet à l'échelle du nouvel EPCI.

#### • Déneigement

La compétence déneigement exercée par la CCCH fera l'objet d'un retour aux communes et ne sera donc pas reprise par la future communauté. Ce « non-transfert » de compétences sera pris en compte dans le calcul des attributions de compensation.

#### • Projets en cours

Les programmes engagés - notamment en assainissement - seront poursuivis dans leur mise en œuvre. Les programmes en cours de montage (assainissement, rivières...) feront l'objet d'un examen technique et financier et seront traités globalement à l'échelle de la nouvelle communauté en 2014, selon des règles partagées.

#### • Politique fiscale

L'unification de la politique fiscale appliquée sur le territoire de la future communauté fera l'objet de périodes de transition, telles que prévues par la législation en vigueur.

### CONVENTION TRIPARTITE - Décembre 2013

L'adhésion de Villey-le-Sec à la CCT d'une part et de Sexey-aux-Forges à la CC de Moselle et Madon d'autre part, entraîne pour la CC du Pays de Colombey-Sud-Toulois un manque à gagner financier. Dans un souci de bonne coopération et de juste prise en compte des conséquences de cette refonte territoriale, les 3 CC ont souhaité aborder le sujet de façon concertée, par le biais d'une convention tripartite.

Cette dernière prévoit une contribution financière de la part des 2 CC accueillantes, à hauteur de 50% du montant de la diminution des recettes nettes, un montant dégressif sur une durée de 5 années.

→ les conséquences de cette fusion continuent d'être travaillées en 2014



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### ÉCONOMIE

Kléber : la reconversion en marche

Zones économiques : poursuivre la consolidation

Accompagnement des porteurs de projet & entreprises

Associations locales de chefs d'entreprises

### TOURISME

Travail en réseau & maillage territorial

## ÉCONOMIE

## KLÉBER : LA RECONVERSION EN MARCHÉ

## RÉTROSPECTIVE 2013

- Janvier : à la demande des collectivités et des partenaires et après accord de l'Etat et de Michelin, la MEEF reprend la gestion du solde de la convention de revitalisation.
- Mai : à la demande de la CCT et après plusieurs mois de négociations, l'EPFL devient propriétaire du site
- Octobre : ouverture d'une Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance et des bureaux de la CCI - Terres de Lorraine
- Novembre : visite du Ministre Benoît Hamon et signature d'une promesse de vente avec Envie 2E Lorraine
- Décembre : la CCT délibère en vue de la création d'une ZAC sur l'ancien site Kléber

## REPRISE DE LA CONVENTION DE REVITALISATION PAR LE TERRITOIRE

Convention de revitalisation signée en 2008 entre l'Etat et Michelin :

- objectif : création de 826 emplois durables
- périmètre : arrondissement de Toul + 3 cantons meusiens (Commercy, Void et Vaucouleurs)
- durée : 3 ans (18/04/2008 > 18/04/2011, prolongée de 3 ans par avenant jusqu'au 18/04/2014)
- budget : 4 364 650 €
- résultats en février 2013 : 571 emplois créés (+ 202 conventionnés)

Contenu de l'avenant qui transfère la gestion du solde de cette convention à la MEEF :

- budget (solde) : 720 000 €
- objectif : création de 150 emplois durables
- périmètre : inchangé
- durée : inchangée
- modalités d'intervention : subvention de 2 500 € par emploi durable créé à temps plein, 1 000 € pour les CDI à temps partiel et les contrats en alternance

Lors du comité d'engagement du 9 septembre 2013, 9 dossiers ont été soutenus pour un total de 65 emplois et une subvention accordée de 143 000 €.

A cette occasion, la CCT a sollicité 300 000 € sur les fonds de la convention de revitalisation pour compléter le plan de financement du programme d'investissement du projet de reconversion.

## Perspectives 2014 :

→ clôture de la convention de revitalisation



## L'EPFL DEVIENT PROPRIÉTAIRE DU SITE POUR LE COMPTE DE LA CCT

En l'absence de projet de reconversion porté par Michelin depuis la fermeture de l'usine en 2008 et suite à deux annonces d'implantations qui n'ont pas été suivies d'effet, la CCT a étudié à partir de 2011, avec le concours de l'EPFL, un projet de revitalisation. Progressivement, la volonté de maîtriser l'urbanisation de ce secteur à enjeux s'est confirmée et après plusieurs mois de négociations fin 2012 et début 2013 entre Michelin et la CCT, l'EPFL est devenu propriétaire du site à la demande et pour le compte de la CCT.

Le 17 mai 2013, la signature de l'acte de vente avec l'entreprise Michelin s'est faite en présence de Dominique Potier, Jean-Christophe Courtin, Directeur Général adjoint de l'EPFL et Patrick Ozoux, Président de Michelin Développement.

OUVERTURE D'UNE ÉCOLE DE LA 2<sup>ÈME</sup> CHANCE ET DES BUREAUX DE LA CCI 54

Inaugurée le 18 novembre 2013, l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C) de Toul accueille depuis son ouverture une vingtaine de jeunes et devrait en compter jusqu'à 45 par an. Initié par la Région Lorraine et piloté par la CCI 54, ce nouveau dispositif de formation permet d'assurer l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en difficulté. Le même jour, la CCI 54 inaugurait également sa nouvelle antenne, CCI-Terres de Lorraine, contiguë à l'E2C, dans les anciens bâtiments administratifs de Kléber, complétant ainsi son maillage territorial.

## Lexique

EPFL : Etablissement Public Foncier de Lorraine  
CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie  
MEEF : Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation  
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté



## VISITE DU MINISTRE BENOÎT HAMON ET SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE AVEC ENVIE 2E LORRAINE

En déplacement sur le territoire le 14 novembre 2013, Benoît Hamon, Ministre de l'Economie Sociale et Solidaire mettait en avant l'énorme potentiel du secteur de l'économie circulaire. Un pan de l'économie qui représente actuellement 12 % des emplois en Lorraine et qui est en plein développement. Ce rendez-vous a notamment permis d'officialiser l'installation de l'entreprise Envie 2E Lorraine sur la nouvelle zone d'activité Kléber, avec la signature du bail et de la promesse de vente des bâtiments.

### ZOOM SUR



Envie 2E Lorraine est une entreprise d'insertion qui se positionne sur la filière du traitement des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE) et du réemploi. Elle s'inscrit dans une dynamique de développement durable et fonde son action autour d'un engagement solidaire, environnemental et sur la durabilité économique.

La société regroupe le gisement collecté sur des centres situés à Heillecourt, Marly, Bar-le-Duc et Forbach. Le centre d'Heillecourt géré par l'EPFL, trop vétuste, ne correspond plus aux obligations de sécurité. La société Envie relocaise donc ses activités sur un site et dans des bâtiments adaptés. Ainsi, l'implantation de l'entreprise sur l'ancien site de l'usine Kléber contribue à la pérennisation de plus de 40 emplois existants et, en fonction de l'évolution de l'activité, permettra la création de nouveaux emplois sur le territoire.

## CRÉATION D'UNE ZAC

Pour mettre en œuvre le projet de reconversion du site et permettre l'implantation de plusieurs entreprises, des travaux de segmentation des bâtiments et de remise en état des réseaux et de la voirie sont nécessaires.

Le démarrage de ces travaux implique la mise en œuvre d'une procédure d'urbanisme lourde qui a été engagée début 2013 pour aboutir en décembre 2013 à la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) sur le site.

En amont, la CCT a conduit une étude d'impact et une période de concertation préalable a été ouverte pour que le public puisse être informé du projet de reconversion :

- du 18 juin au 30 septembre 2013 : mise à disposition du public dans les halls d'entrée de la CCT et de l'Hôtel de Ville de Toul, ainsi que sur le site internet de la collectivité, affichage de panneaux présentant les caractéristiques, les enjeux et les orientations de la création du projet. Des registres ont également été mis à disposition du public pour y consigner propositions ou observations ;
- les 11 juillet et 17 octobre 2013 : tenue de réunions publiques au siège de la CCT. L'occasion de présenter les éléments du projet de reconversion, d'échanger avec les habitants et représentants d'entreprises présents et de recueillir leurs avis ;
- du 3 au 18 décembre 2013 : après publicité préalable, mise à disposition du public du dossier de création de ZAC, comprenant notamment le dossier d'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact.

La phase de concertation a permis aux collectivités locales, à leurs partenaires, aux riverains, habitants et entreprises proches du périmètre de la future ZAC de s'exprimer. Ainsi, le projet a été conforté dans ses principes généraux et les demandes exprimées lors de la concertation ont été entendues.

Le bilan de concertation établi fait apparaître qu'il n'y a pas d'opposition de fond sur l'aménagement sur ce secteur, mais des interrogations légitimes sur le traitement des existants et des demandes de complément d'information sur le projet d'aménagement ont été formulées.

### Perspectives 2014 :

- recrutement d'un aménageur et lancement de la maîtrise d'œuvre
- démarrage du dossier de réalisation de ZAC

## PROJET DE RECONVERSION

### Le projet d'aménagement

Les grandes lignes :

- proposer une offre foncière et immobilière adaptée
- développer une stratégie filière autour de l'économie circulaire
- offrir des services aux entreprises sur un périmètre élargi

### Les acteurs

• L'EPFL réalise les études techniques et de vocations à la demande de la CCT. Il achète le site et en assure la gestion à titre provisoire (y compris gestion locative). Il exécute les travaux de pré-aménagement : démolition, remise en état du clos / couvert, travaux de pré verdissement, ... puis revend le site à la collectivité ou à son aménageur au fur et à mesure des commercialisations.

• La CCT engage les procédures nécessaires à l'aménagement : création d'une ZAC, recrutement d'un aménageur, qui engage les travaux. La collectivité assure également la commercialisation des biens (contacts prospects) et achète progressivement le site à l'EPFL via son aménageur qui revend à des entreprises.

## PROJET DE DIVISION DU SITE

→ **36 lots** au total  
(hors division des bâtiments tertiaires)

→ **15 lots terrains nus + 21 lots** comprenant un bâtiment

→ **250 000 m<sup>2</sup>**  
de surfaces cessibles





## ZONES ÉCONOMIQUES

# POUR SUIVRE LA CONSOLIDATION

## PÔLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

### ACHAT DES TERRAINS AUTOUR DE BLG TOUL

Au titre de la convention cadre signée entre l'EPFL et la CCT en 2011 sur les espaces à enjeux, le pôle industriel Toul Europe a été identifié comme tel en matière de développement économique.

Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'une attention particulière, dont l'ancien site Kléber et les terrains situés autour de l'imprimerie Roto BLG. Dans le cadre de la requalification et de la densification du pôle industriel, l'aménagement d'une partie des terrains autour de Roto BLG a fait l'objet de discussions et d'études en vue d'une acquisition et d'un aménagement, le propriétaire du terrain (Berger Levrault) souhaitant céder dès 2010 la totalité de son emprise.

Un accord a été trouvé courant 2013 pour qu'une partie des terrains soit cédée à l'imprimerie Roto BLG, qui était auparavant locataire du bâtiment industriel et de la totalité de l'emprise foncière (20 hectares au total) et, à la demande de la CCT, l'EPFL s'est porté acquéreur de l'autre partie des terrains (soit environ 9,5 hectares).

La signature d'un acte de vente a eu lieu en décembre 2013. L'EPFL assure donc le portage foncier des terrains.

Pour l'heure, sauf opportunité économique, la priorité est donnée à l'aménagement de l'ancien site Kléber. A noter également que sur l'aménagement de ces parcelles, un accord devra être trouvé avec le syndicat mixte pour la réalisation des zones industrielles en Meurthe et Moselle, puisque les terrains attenants font partie de la ZAC multi-site de Toul – Villey-

Saint-Etienne. La CCT a déjà proposé l'éventualité d'un aménagement conjoint et le syndicat est disposé à en étudier les modalités quand le cas se présentera.

### POUR SUIVRE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION

En 2013, les travaux de requalification de la rue Bokanowski ont été réalisés : création de trottoirs, de stationnement, d'espaces verts, reprise des réseaux secs, enfouissement des réseaux, rustines d'enrobés, reprise de branchement réseaux humides au droit des entreprises.



## BILAN DE LA CONVENTION DE REVITALISATION DE KUEHNE & NAGEL

La fermeture par l'Entreprise Kuehne & Nagel de son site à Toul en 2011 a donné lieu à la signature d'une convention de revitalisation conclue avec l'Etat, par le biais de la MEEF (Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en Pays Terres de Lorraine). Ainsi l'entreprise s'engage à contribuer à la redynamisation économique du bassin Tulois en subventionnant la création d'emplois. Les fonds mobilisés devaient permettre de créer 20 emplois durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois hors CDD de remplacement) sur le Pays Terres de Lorraine à l'horizon 2014. Pour les TPE innovantes et qui recrutent, le soutien financier est de 2 500 € par emploi créé.

Le bilan au 28 juin 2013 fait état de 29 contrats signés et de 6 entreprises ayant bénéficié d'une aide financière.

## VIE DES ENTREPRISES

### • Caloriver souhaite développer ses activités sur Toul

En 2013, l'entreprise Caloriver a confirmé un programme lourd d'investissement sur son site historique de Toul visant à moderniser ses équipements productifs, améliorer les conditions de travail de ses salariés et préparer l'avenir dans un contexte économique particulièrement difficile depuis plus de 4 ans.

Avec le concours de la Ville de Toul et de l'entreprise, la CCT a engagé plusieurs démarches visant à lever les freins pour permettre la réalisation de ce projet : coordination des maîtrises d'œuvre entre les travaux de requalification de Toul Europe et le programme de travaux de l'entreprise, déclassement d'une partie des voiries du secteur par la ville, travaux de requalification dans ce secteur,...

### Perspectives 2014 :

→ acquisitions foncières par l'entreprise et démarrage des travaux



### • Inauguration de la centrale POWEO

En fonctionnement depuis 6 mois, la centrale électrique à cycle combiné au gaz a été inaugurée le 29 juin 2013.

Après 7 ans d'études, de phases de validation et de travaux, la centrale Poweo Toul Production a débuté son exploitation commerciale sur une année pleine en 2013.

Siemens, le constructeur, a été retenu pour exploiter le site qui emploie 35 personnes, intervenant en 2 équipes.

### Perspectives 2014 :

→ pérennité de l'activité de l'entreprise



Inauguration de l'éco-parc artisanal.

## ESPACE DU GÉNIE À ECROUVES

### ÉCO-PARC ARTISANAL : UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AUX ARTISANS

Après le lancement des travaux d'aménagement en 2012, l'éco-parc dédié aux artisans a été ouvert en 2013. Sur une superficie totale de 4 ha, en bordure et accessibilité directe de la RD 400, des parcelles sont désormais proposées à la vente. Les professionnels attendus sur l'écoparc seront spécialisés dans le second œuvre du bâtiment et l'équipement de la maison, liés aux économies d'énergie (ex : éco-constructeurs, chauffagistes...).

L'éco-parc a été inauguré en juillet 2013, par Kristell Juven, nouvelle Présidente de la CCT, accompagnée des Vice-Présidents à l'économie et d'un ensemble de partenaires.



Visite du bâtiment 001 en juillet 2013.

### ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU POLYGONE

En 2013, plusieurs comités de pilotage ont été organisés aux côtés du bureau d'études Urbicus, afin de réfléchir à l'aménagement du site du Polygone : 20 ha en réserve foncière à l'ouest de l'éco-parc artisanal.

### POSE DE SIGNALÉTIQUE

Afin d'identifier les entreprises et services désormais existants sur l'Espace du Génie et guider les clients et usagers, une signalétique a été installée par le Service Technique Intercommunal et d'Insertion. Celle-ci prend la forme de Relais Informations Services et de panneaux individuels devant chaque bâtiment.

### NOUVELLE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

La Convention Publique d'Aménagement signée en 2003 avec la société Solorem arrivant à son terme en 2013, une nouvelle concession d'aménagement a été validée en 2013 pour poursuivre l'aménagement de l'Espace du Génie. C'est la société d'économie mixte Solorem qui continue d'accompagner la CCT sur ce projet.

### LANCEMENT DE L'OPÉRATION DE RECONVERSION DU BÂTIMENT 001

Après l'accord du Conseil Général 54 qui s'est engagé en décembre 2012 sur le rachat d'un tiers du bâtiment, la CCT a procédé en 2013 au recrutement d'un programmiste qui a défini les contours des travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre, pour laquelle une consultation a été lancée en 2013.

#### Perspectives 2014 :

→ notification du marché de maîtrise d'œuvre, démarrage des études et dépôt d'un permis de construire

### ÉVÈNEMENTS SUR LE SITE

- 15 mars 2013 - inauguration des nouveaux locaux de la société Assurandis
- 9 juillet 2013 - visite de Thibault Villemin, Vice-Président délégué à l'économie au Conseil Régional de Lorraine : visite du bâtiment 001, avant le lancement des travaux destinés à l'accueil de services publics et à la future pépinière d'entreprises du Toulois.



## PÔLE COMMERCIAL JEANNE D'ARC À DOMMARTIN-LÈS-TOUL

### FIN DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION

Les travaux de requalification du pôle commercial Jeanne d'Arc ont été définitivement achevés avec la plantation d'espaces verts notamment sur les accotements et ronds-points internes.

### ARRIVÉE DE NOUVELLES ENSEIGNES

En 2013, le pôle commercial a accueilli de nouvelles enseignes commerciales à savoir :

- Toul Bien-Etre Piscines et spa
- Flamme Innov'

D'autres activités sont en cours d'installation, qui ouvriront dès 2014 telles que :

- L'Orange bleue (salle de sports)



## SUBVENTIONS & AIDES

# ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET & DES ENTREPRISES

## LE FISAC - FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Le Fisac est mis en oeuvre sur 3 ans. Après une première tranche clôturée en 2012, une demande a été adressée à l'Etat pour renouveler le dispositif sur une deuxième période. Le dossier a été instruit par ce dernier tout au long de l'année 2013.

### Perspectives 2014 :

→ l'Etat a répondu favorablement pour le Fisac tranche II

## À NOTER

La CCT accueille également des permanences de l'ALACA, qui accompagne les personnes en situation de handicap, qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise.

## L'ADSN - AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS TERRES DE LORRAINE



## PROJETS

### en territoire Terres de lorraine

- **345 nouveaux porteurs de projet accueillis**
- **117 projets aboutis**, dont 99 créations et 18 reprises
- **171 emplois créés**, dont 121 suite à création et 50 pérennisés suite à reprise

### sur la CC du Toulais

- **135 nouveaux porteurs de projet accueillis**
- **48 projets aboutis**, pour 58 emplois créés ou pérennisés

## FINANCEMENTS SUR LA CCT

- **20 projets aidés**, soit 34 emplois
- **20 prêts PFIL**, soit 112 500 €
- **7 prêts NACRE**, soit 41 000 €

### Lexique

PFIL : Plateforme d'Initiative Locale  
NACRE : Nouvel Accompagnement à la Création d'Entreprises



## ATELIERS DE SENSIBILISATION

Ces ateliers ont vocation à présenter les étapes incontournables pour mener à bien un projet de création et faire découvrir le monde de l'entreprise. 8 ateliers ont été proposés en 2013 :

- Les statuts juridiques
- Le plan de financement
- La couveuse d'entreprises
- La protection sociale du chef d'entreprise
- La communication et l'esprit commercial
- Les aides à la création
- La démarche commerciale
- Les outils de gestion des auto-entrepreneurs

Au total, ces ateliers ont permis de sensibiliser 58 personnes.

## PARRAINAGE D'ENTREPRISES

- Lancement de l'opération en mars 2013
- 1 rencontre collective parrains-marraines
- 1 trentaine d'entreprises parties prenantes du projet
- 2 ateliers parrains-marraines / filleul(e)s organisés
- 4 chartes de parrainage signées

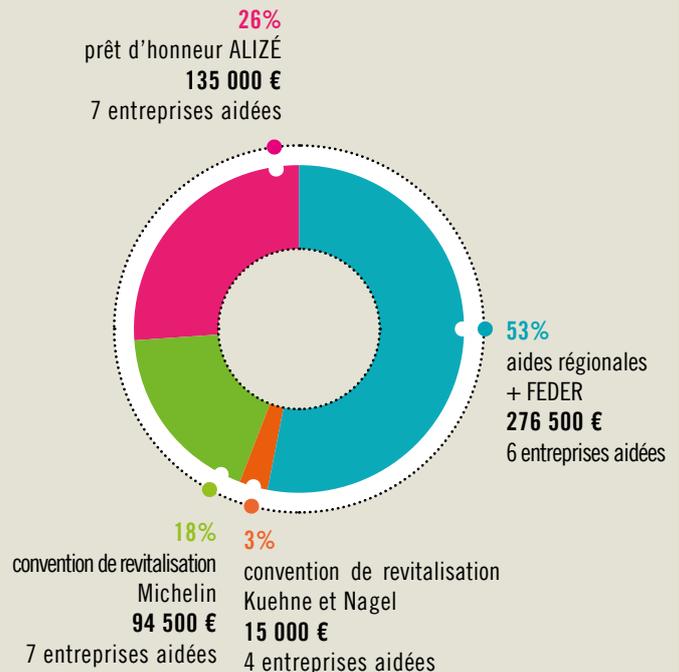
## ACCOMPAGNEMENT

→ 15 entreprises suivies et qui ont bénéficié d'aides

→ 18 entreprises accompagnées en vue d'une implantation

## AIDES OBTENUES EN TERRES DE LORRAINE

→ **521 000 €** obtenus,  
dont **385 500 €** sur la CCT



Soit 13% du plan de financement engagé obtenu en aides publiques. Ces entreprises en développement ont également des projets qui se concrétiseront en 2014, à hauteur de près de 6 M€.

### sur la CC du Toulous

#### Aides régionales - Appui aux entreprises et/ou Tourisme

- Domaine des templiers
- Hôtel K
- Mairel & Fils

#### Convention de revitalisation Michelin - Kleber

- Mairel & Fils
- Blanpin
- Tec bio
- Hôtel K

#### Dispositif Alizé

- Blanpin
- MG Chaudronnerie

#### Appui RH MEEF Terres de Lorraine

- Mairel & Fils

**LA MEEF - MAISON DE L'ENTREPRISE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**



En 2013, la MEEF a poursuivi son engagement sur 5 principaux champs d'intervention :

- L'observation du territoire à travers l'édition de 3 bulletins statistiques de l'emploi local (*Terres de l'Eco*), complétés par des études filières (BTP, Commerce, Industrie), dédiées à l'analyse des besoins de formation ;
- La gestion territoriale des emplois et des compétences à travers la mise en œuvre de l'accord cadre ADEC (Actions de Développement de Emplois et des Compétences), co-signé avec l'Etat, le conseil régional et 4 OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) - Agefos PME, Constructys, Forco et OPCA Transports) ;
- Les clauses d'insertion : près de 60 000 heures d'insertion (soit 33 équivalent temps plein) permises par ce dispositif co-animé territorialement par la MEEF et le conseil général de Meurthe-et-Moselle ;
- La revitalisation économique du territoire à travers la gestion des fonds de revitalisation Kuehne et Nagel et Michelin qui ont permis de soutenir la création par les entreprises locales de plus de 200 emplois durables ;
- Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) enfin, qui a permis de mobiliser plus de 500 K€ de Fonds sociaux européens au profit de l'insertion des publics les plus fragiles du territoire.

**SEMAINE DE L'INDUSTRIE 2013**

En prenant appui sur la semaine nationale de l'industrie (18 au 23 mars 2013), la MEEF a proposé une semaine de manifestations visant à valoriser les entreprises et les métiers du territoire Terres de Lorraine. Parmi ces actions, des visites guidées du pôle industriel Toul-Europe animées par la responsable du pôle développement de la CC du Toulinois et la découverte de 5 entreprises (Tec Bio, BLG, Caloriver, Charpentes Galland, Sévia). Une cinquantaine de personnes (lycéens, collégiens, jeunes, demandeurs d'emploi et conseillers professionnels) y ont participé.

La semaine de l'industrie s'est finalisée, le 23 mars 2013, par une manifestation en cœur de ville de Toul avec des animations présentant l'évolution de l'industrie en partant du 1<sup>er</sup> véhicule à vapeur : « le fardier de Cugnot », roulant et fumant autour de la place ronde, jusqu'au prototype « vir'volt » développé par des étudiants.

La CC du Toulinois a profité de cette manifestation pour présenter au public le projet de requalification du site Kléber.



## LEADER - PROGRAMME LEADER EN PAYS TERRES DE LORRAINE



LEADER est un programme européen destiné aux zones rurales, qui permet en France de soutenir 140 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur.

Le Pays Terres de Lorraine est la structure qui anime et porte ce programme depuis 2007 sur le territoire, autour du thème du soutien au développement et à la création de petites activités économiques durables.

## FONDS EUROPÉENS MOBILISÉS EN 2013

### sur la CCT

→ **6 projets soutenus**

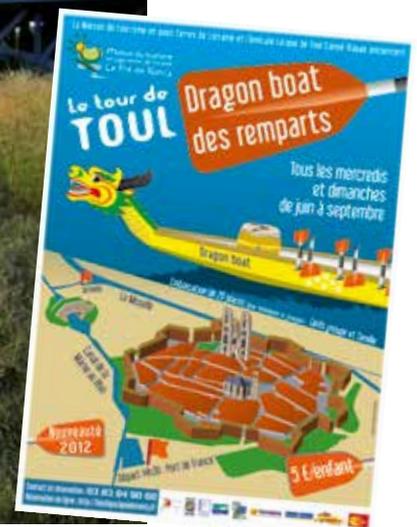
→ **23 000 € d'aides, sur 152 000 € de dépenses éligibles :**

Menuiseries LANG, signalétique économique dans les zones d'activités en milieu rural, programme 35 000 écocitoyens, manifestation du Dragon Boat des remparts, équipements touristiques le long de la Moselle, promotion du cyclotourisme.

L'année 2013 marque ainsi la fin de la programmation 2007-2013 des fonds LEADER. En 2014, le Pays Terres de Lorraine candidatera à nouveau pour soutenir ce programme sur la période 2014-2020.

Durant ces 6 années, plus de 100 projets ont été accompagnés et soutenus grâce à une enveloppe initiale de 1 387 000 €.

Sur la CCT, ce sont 21 projets privés et publics qui ont bénéficié du soutien des fonds leader à hauteur d'environ 240 000 €.



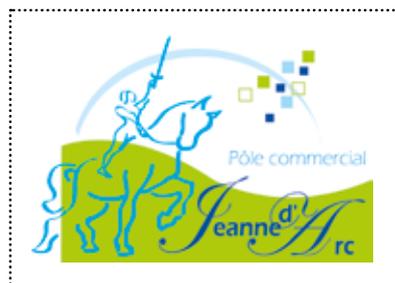
## ASSOCIATIONS LOCALES DE CHEFS D'ENTREPRISES



### PAROLE D'ENTREPRISES

En 2013, l'association présidée par M. Chartreux a organisé une série de conférences, échanges et débats sur le territoire (prévoyance mutuelle et retraite supplémentaire : les nouvelles obligations, loi de finances 2013...). Aux côtés de divers partenaires économiques locaux, l'association participe également au projet ALIZÉ, à une cellule de veille sur les entreprises locales en partenariat avec la CCT, à des visites d'entreprises et autres événements, en lien avec le développement économique du territoire.

Son dynamisme et son rayonnement se sont renforcés depuis son jumelage avec l'association des commerçants du pôle commercial Jeanne d'Arc.



### ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU PÔLE COMMERCIAL JEANNE D'ARC

L'association a été créée le 17 mars 2006 par quelques commerçants locaux. Aujourd'hui, c'est plus d'une vingtaine d'adhérents qui se mobilisent pour réfléchir ensemble à l'amélioration et à l'attractivité de leur zone. Son président, M. Kucharczyk, a participé à plusieurs réunions concernant le pôle commercial et, de manière générale, sur le commerce dans ses différentes dimensions. A ce titre, la CCT l'a convié, en avril 2013, à participer à des échanges portant sur la mise en place d'une stratégie d'équipement commercial. La 1<sup>ère</sup> étape de cette réflexion a notamment consisté à établir un état des lieux du développement du pôle commercial, du centre-ville de Toul et des activités en carence ou surreprésentées sur le territoire. Ce diagnostic a été alimenté par la CCI 54, via son observatoire du commerce et de la consommation.



### UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DU TOULOIS

L'UCAT a pour mission de dynamiser et de promouvoir le commerce et l'artisanat du Toulouis. Elle s'impose comme un véritable partenaire et interlocuteur pour la CC du Toulouis. A ce titre, son président, M. Teyssier a participé à des réunions portant sur l'équipement commercial du territoire.

L'association rassemble à ce jour plus d'une soixantaine de professionnels sur le Toulouis.

Des actions ont été organisées en 2013 telles que le marché de Noël, la braderie commerciale, l'évènement « Follement terroir »,...



## TOURISME

# TRAVAIL EN RÉSEAU & MAILLAGE TERRITORIAL

### MAISON DU TOURISME

Les actions menées en 2013 sont placées sous le signe de la mise en réseau, de la concertation et de la couverture territoriale. Chaque initiative est un moyen de fédérer de nouveaux partenaires et de travailler à une échelle différente : randonnée « L'étoile de Sion », Vin bourru, Nuits Lumières,...

Depuis 2011, la Maison du tourisme s'est orientée résolument vers la commercialisation de forfaits touristiques et l'année 2013 est marquée par le développement des ventes. La commercialisation de séjours touristiques est une nouvelle étape pour la structure dans son action au service du territoire. Ces nouvelles orientations lui ont permis de dégager un chiffre d'affaires de 63 000 €.

#### Événements 2013

- Grande randonnée « L'étoile de Sion » : 560 randonneurs
- Tour de Toul, Dragon boat des remparts : 294 billets vendus
- Estivales de la mine : 482 billets vendus
- Nuits & Lumières d'une cathédrale
- 20<sup>ème</sup> marché de Noël de Sion : 6 000 personnes
- Trésors de votre pays : 637 billets vendus
- Marche gourmande sur Sion : 80 billets vendus
- Fête artisanale à Vaudémont : 500 visiteurs

#### Editions d'accueil

Guide des hébergements-restaurants, affiches hébergements-restauration, carte des pistes cyclables des Boucles de la Moselle, carte des circuits malins, plan touristique des villes de Toul, Ecrouves et Dommartin-lès-Toul, Itinéraire des fortifications,...

### ACCUEIL

→ **12 300 visiteurs**  
renseignés au point d'accueil de Toul

→ **6 700 visiteurs** renseignés  
au point d'accueil de la colline de Sion

→ **40 nationalités**

### COMMERCIALISATION

→ **63 000 € de séjours**  
touristiques vendus



Maison du tourisme  
en pays terres de Lorraine  
**Le Pré de Nancy**

Toul, Sion, Boucles de la Moselle

## ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES COMMUNAUTAIRES

Avec le soutien financier de Leader, du Conseil Général et du Conseil Régional, la CCT a mené en 2013 des actions de valorisation de ses équipements touristiques.

### Boucles de la Moselle

Les Communautés de Communes de Moselle et Madon, du Toulois et la commune de Villey-Saint-Etienne ont complété l'itinéraire touristique des Boucles de la Moselle en installant des panneaux d'information touristique le long du parcours.

Ainsi, sur le Toulois, deux panneaux ont été posés cet été, l'un à Toul, quelques mètres avant l'arrivée sur le pont de la route départementale 400 et l'autre à Chaudeney-sur-Moselle, juste avant la croisée de la route départementale 77 et la traversée du barrage. Les informations, rédigées en français et anglais, seront complétées de *flash-code* renvoyant les usagers sur le site internet de la Maison du Tourisme pour accéder à toute l'actualité touristique du territoire. Ce dispositif s'ajoute aux cartes récemment rééditées et distribuées gratuitement à la Maison du Tourisme et aux points relais d'information.



### Sentier du Toul-Thiaucourt

Après un repérage de l'itinéraire en 2012, la Communauté de communes du Toulois a lancé, en partenariat avec les communes concernées, la réhabilitation du chemin de l'ancienne voie ferrée du Toul Thiaucourt. L'itinéraire de 18 km, entre Ecrouves à Manoncourt-en-Woëvre, a ainsi été restauré, sécurisé et balisé.

L'inauguration du chemin a eu lieu le 21 septembre 2013, en présence d'élus et d'habitants du territoire.

L'entretien du balisage sera confié aux bénévoles de l'association de randonnée de la Linotte et le prolongement du tracé jusqu'à Domèvre-en-Haye est prévu pour 2014.



#### Lexique

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée  
SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural



### CÔTE À CÔTE VIGNOBLE 2020

Le vignoble de l'AOC Côtes de Toul constitue une richesse économique, paysagère, environnementale et culturelle inédite à l'échelle de la Lorraine, mais son développement est aujourd'hui freiné par les difficultés d'accès au foncier pour les viticulteurs.

En 2012, une première enquête commandée par les communautés de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois et du Toulinois avait révélé le caractère très morcelé du parcellaire, sur les 340 ha mobilisables pour des projets agricoles et classés en AOC.

Une seconde étude financée par les deux intercommunalités et par l'organisme de gestion de l'AOC a été menée par la SAFER Lorraine en 2013 et a permis de recenser auprès des propriétaires de parcelles classées, les possibilités de mobilité foncière sur cette zone : vente, location, échange, bien dont le propriétaire n'a pas été retrouvé...

Ce diagnostic fait apparaître un potentiel foncier important sur l'ensemble des 8 communes de la zone AOC. Cependant, la mise en valeur de ce potentiel nécessite un réaménagement significatif du parcellaire permettant de constituer des îlots d'exploitation cohérents.

En partenariat avec le Pays Terres de Lorraine, les deux communautés de communes ont alors travaillé au deuxième semestre 2013, à la rédaction d'une convention avec la SAFER. Cette dernière dispose en effet des outils d'intervention permettant, grâce au préfinancement de l'achat de parcelles par les deux intercommunalités à hauteur de 540 000 € sur 4 ans, de créer une réserve foncière et de procéder à la recombinaison progressive du parcellaire grâce à des procédures d'échange, de rétrocession et de substitution.

Les îlots constitués seront ensuite rétrocédés aux agriculteurs équitablement et de manière à respecter les objectifs fixés par tous les partenaires institutionnels et privés du projet Côte à Côte :

- le développement harmonieux des côtes de Toul et de leur vignoble, fondé sur la viticulture et respectueux du cadre de vie, des paysages, de la biodiversité et de la diversité des activités agricoles des côtes ;
- l'installation d'un jeune viticulteur, si possible dans une des communes du sud de la zone AOC ;
- l'accompagnement des communes des côtes dans leurs projets (ou ceux de leurs habitants) de valorisation locale (aménagement paysager, production agricole familiale,...).

### DIAGNOSTIC

- **340 ha** de zone AOC mobilisables
- **6 405 parcelles** appartenant à 1 446 propriétaires
- **55 ha** de besoin foncier exprimé par les agriculteurs

### RÉSULTAT DE L'ÉTUDE 2013

- **68 ha** de parcelles potentiellement disponibles



## ENVIRONNEMENT

### ASSAINISSEMENT

Le service

L'essentiel de l'année

Service assuré : régie et délégation de service

Coût du service

Assainissement collectif & non-collectif

Indicateurs de performances

### GESTION DES DÉCHETS

L'essentiel de l'année

Les différentes collectes assurées

Animations scolaires et grand public

### RÉSEAU DE CHALEUR & CHAUFFERIE BIOMASSE

### GESTION DES RIVIÈRES & SITES NATURA 2000

### PROGRAMME 35 000 ÉCO-CITOYENS

## ASSAINISSEMENT

### LE SERVICE



#### SERVICE

- 34 745 habitants desservis
- 12 642 abonnés,
- dont 8 520 en DSP et 4 122 en régie
- 25 communes adhérentes

#### ÉQUIPEMENTS

- 8 installations de dépollution
- 31 335 équivalent habitants
- 342 km de réseau

#### VOLUME TRAITÉ

- 2 885 000 m<sup>3</sup>
- Taux de conformité des rejets
- 92 % en DSP et 100% en régie

### Objectifs

Les communes ont confié en 2007 à la Communauté de Communes du Toulois la compétence assainissement, c'est-à-dire :

- la charge de la construction, du suivi et de l'entretien des installations d'assainissement collectif,
- la gestion des abonnés du service de l'assainissement collectif,
- le contrôle des installations individuelles d'assainissement non collectif,
- la charge de la construction, du suivi et de l'entretien des installations d'eaux pluviales.

La collectivité mène en parallèle un programme d'investissement qui vise pour partie la mise en conformité et l'amélioration des réseaux et stations d'épuration existantes, la poursuite du déploiement des réseaux sur les communes déjà en partie équipées et la dotation en station d'épuration de nouvelles communes.

#### Gestion

Depuis juillet 2010, la collectivité continue d'assurer la gestion directe du service sur la partie rurale et la zone urbaine a été confiée à un délégataire, VEOLIA, pour une durée de 8 ans soit une échéance des contrats au 30/06/2018 pour la collecte et le traitement des eaux usées des communes de Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-derrière-Barine et Toul. L'objectif est de garder des zones de gestion des équipements cohérentes, à la fois sur les plans technique, financier et juridique.

En assainissement non collectif, la collectivité assure les contrôles obligatoires de bon fonctionnement des installations existantes et le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves. A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, dans le cadre des ventes immobilières, un certificat de conformité de l'assainissement non-collectif est exigé.

La réglementation actuelle impose l'obtention du bon état écologique et chimique des masses d'eau à l'horizon 2015.

#### Pouvoir de police

Le transfert automatique au Président de la CCT des pouvoirs de Police spéciale étant possible (article 63 de la Loi du 16 décembre 2010) du fait des compétences de l'EPCI, la CCT s'est organisée pour assermenter un agent et rédiger des procédures d'intervention. Les communes n'ayant pas transféré leur pouvoir de police spéciale en matière d'assainissement sont : Bruley, Choloy-Ménilot, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Laneuveville-derrière-Foug, Ménil-la-Tour, Pierre-la-Treiche et Toul.

---

## L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2013

---

### UNE ANNÉE CHARGÉE EN ÉTUDES

- Lancement des études de mise aux normes de l'assainissement pour les 3/4 des communes non dotées en système d'épuration ;
- Lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre sur les communes de Bicqueley (écarts), Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Choley-Ménillot, Domgermain, Gye, pour la mise en œuvre ou le raccordement des communes à des unités de traitements des eaux usées ;
- Achèvement des études d'assainissement sur la commune de Lagny afin de lancer les travaux (station et réseau) en 2014 ;
- Achèvement des missions d'études préalables aux projets de raccordement au réseau public de l'abbaye Saint-Mansuy à Toul et la gestion des eaux pluviales rue Jean Moulin à Ecrouves.

### CONTRÔLES & AUTORISATIONS

- Actualisation, en lien avec le délégataire, des autorisations de rejet des activités au réseau public (démarche Actipol) ;
- Validation des manuels d'autosurveillance des STEP en régie par la Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- Modification du règlement du Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) : harmonisation nationale des points de contrôles ;
- Poursuite des contrôles diagnostics des systèmes d'assainissement autonomes et instauration des contrôles systématiques dans le cadre des ventes ;

### TRAVAUX & MAÎTRISE D'OEUVRE

- Poursuite des missions de maîtrise d'œuvre sur les communes dépourvues d'assainissement collectif pour disposer d'études détaillées fin 2014 et revoir les orientations en matière d'investissement ;
- Achèvement des travaux sur la commune de Lay-Saint-Rémy, avec un procédé innovant qui fait l'objet d'un suivi en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Hydreos (pôle de compétitivité régional eau-assainissement) ;

### INNOVATIONS & PARTENARIATS

La duplication de filières mettant en œuvre des filtres dans les villages restant à équiper pose question tant du point de vue de la qualité durable de ces solutions, que par la mise en œuvre de grandes quantités de granulats qui se raréfient. L'exploitation de ces massifs filtrants dans le temps a une durée de vie estimée à 15 à 20 ans avant régénération. Les investissements en jeu s'élèvent à plus de 8,5 millions d'euros pour 11 communes représentant 5 200 équivalent-habitants avec peu de possibilités de mutualisation.

C'est pourquoi, la collectivité a établi un partenariat avec le pôle de compétitivité sur l'eau, Hydreos, afin d'optimiser ces besoins techniques et financiers, en ouvrant ses marchés à des solutions innovantes. Le marché de travaux attribué à la société Aquatrium pour réaliser la station d'épuration de Lay-Saint-Rémy, concerne la mise en œuvre d'un procédé innovant basé sur le principe épuratoire du fossé, optimisé par la mise en place de plantes aquatiques : ce système allie intégration paysagère, rusticité et performance.

Ce programme est soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans un dispositif financier particulier, le contrat « multi-pressions » qui a été signé en juin 2012. L'objectif de ce contrat territorial de reconquête des milieux aquatiques « Tous ensemble pour l'eau dans le Toulouais », est de rassembler autour d'une démarche collective, un ensemble d'acteurs qui œuvrent chacun dans leurs domaines de compétences respectifs, à l'atteinte du même objectif de bon état des eaux.

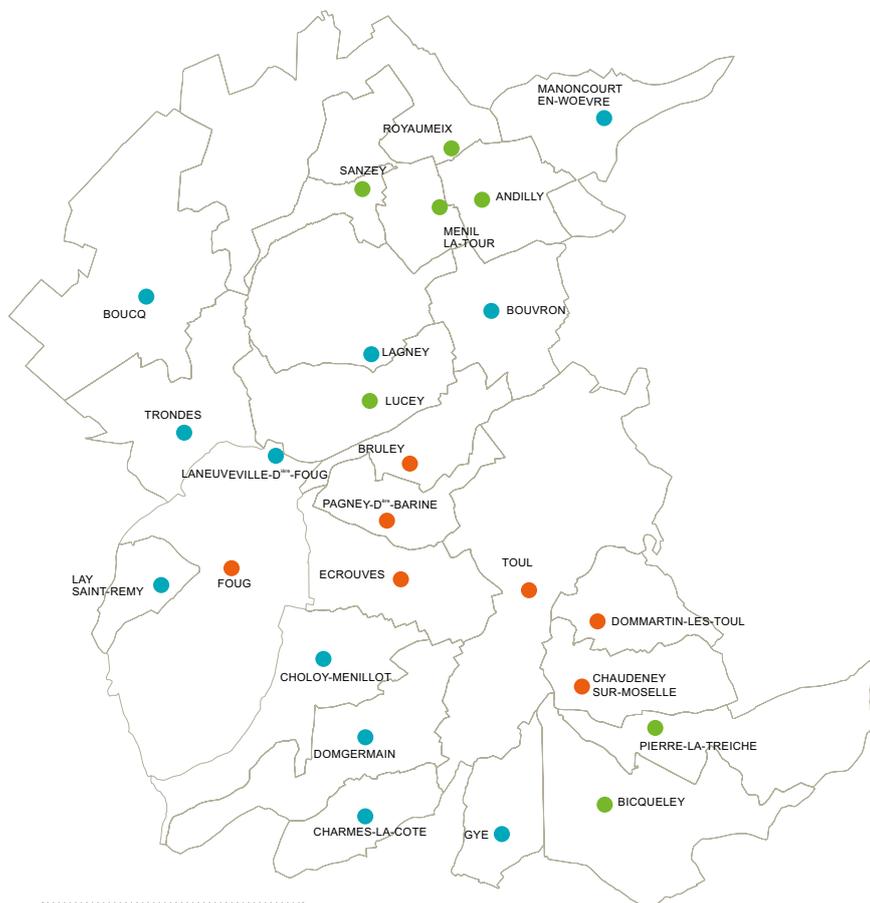


---

#### Lexique

STEP : station d'épuration  
DSP : Délégation de Service Public

---



**Régie - collecte sans traitement des eaux usées**

**Régie - collecte et traitement des eaux usées**

**Délégation de Service Public - collecte et traitement des eaux usées**

## SERVICE ASSURÉ EN RÉGIE

### COLLECTE DES EAUX USÉES

#### • FONCTIONNEMENT

La collecte des eaux usées est gérée directement par la collectivité sur les communes d'Andilly, Biqueley, Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Choley-Ménillot, Domgermain, Gye, Lagney, Laneuveville-d'arrière-Foug, Lay-Saint-Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Méné-la-Tour, Pierre-la-Treiche, Royauveix, Sanzey et Trondes.

→ **77,6 km de réseau**

#### Gestion patrimoniale des réseaux

En 2011, la collectivité a mis en place une méthodologie de gestion patrimoniale de ses réseaux qui a été adoptée par l'assemblée le 16/12/11 et qui a donné lieu à des travaux de réhabilitation en 2013.

L'intérêt de cette programmation est multiple :

- améliorer la connaissance du réseau en s'appuyant sur l'exploitation de sources d'informations diverses ;
- définir les actions de réhabilitation à mener en anticipant et limitant les coûts d'exploitation ;
- améliorer le coefficient de performance du système d'assainissement utilisé pour le calcul de la prime à l'épuration versée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La démarche proposée doit déterminer, sur la base des données d'exploitation et des inspections caméra, un ordre de priorité dans une programmation pluriannuelle des réparations, en fonction des capacités budgétaires.

#### • PRESTATAIRES

Les prestations de curage et d'inspection télévisée sont confiées à SORELIFE et l'entretien électromécanique des postes de refoulement et la gestion de l'astreinte à VEOLIA dans le cadre de marchés à bons de commande conclus pour un an et renouvelable trois fois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La collectivité assure en exclusivité la réalisation des branchements neufs dans le cadre d'un marché à bons de commande conclu pour un an et renouvelable trois fois à compter du 24 janvier 2013, confié à l'entreprise OFTP.

#### • RÉALISATIONS 2013

→ **28 branchements neufs** réalisés sur le territoire

→ **24 932 m de curage en zone rurale**, dont 24 769 m en préventif et 22 530 m de réseau inspectés par caméra, soit 32 % du réseau régie curés et 29 % du réseau régie inspectés sur l'année 2013. Depuis 2012, ce sont 46% et 41 % du réseau régie qui ont été curés et inspectés.

→ **77 543 mètres de curage sur la zone urbaine**, dont 76 673 m en préventif et 65 483 m de réseau inspectés par caméra, soit 87 % du réseau total curés et 74 % inspectés depuis 2010.

Les postes de refoulement et les déversoirs d'orage ont fait l'objet d'un traitement spécifique avec la programmation de deux curages par an associés à l'entretien électromécanique des pompes pour les premiers et une fréquence adaptée pour les seconds en fonction des besoins.

L'ensemble du système raccordé à la station d'épuration de Toul a fait l'objet d'un dossier de déclaration auprès des services de Police de l'Eau. Dans le cadre du suivi des déversoirs d'orage équipés selon l'arrêté du 27 juin 2007, les rapports mensuels ont été transmis aux services de la Police de l'Eau, à la CCT et à l'Agence de l'Eau le 30/09/2013 pour les 8 premiers mois de l'année et le 06/03/2014 pour les 4 derniers mois de 2013.



Photos : la station d'épuration de Lay-Saint-Rémy, mise en service en 2013.

## TRAITEMENT DES EAUX USÉES

### • FONCTIONNEMENT

Le traitement des eaux usées est géré directement par la collectivité sur les communes d'Andilly, Biqueley, Boucq, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Ménil-la-Tour, Pierre-la-Treiche, Royau-meix et Sanzey pour l'assainissement collectif sur 8 stations d'épuration et pour l'ensemble des 25 communes adhérentes pour l'assainissement non-collectif.

L'autocontrôle des installations en régie a été assuré par le bureau d'études IRH en 2013.

### • SERVICE DE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Le nombre d'installations est estimé à 178 unités d'assainissement à partir des données transmises par le Syndicat Départemental de l'Assainissement Autonome de Meurthe et Moselle. Ce dernier gérait ces contrôles jusqu'à la création du Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) de la collectivité en janvier 2008. Ces données ont été réactualisées sur la base des contrôles de bon fonctionnement. Les communes n'étant pas raccordées à une station d'épuration sont exclues de ce décompte. Toutefois les habitations vouées à rester en zone d'assainissement non-collectif et pour lesquelles un contrôle a déjà été réalisé, ont été comptabilisées.

→ **178 unités d'assainissement non-collectif**

Les contrôles périodiques de bon fonctionnement ont été réalisés sur les communes ayant validé leur zonage, ainsi que sur les communes non dotées de station d'épuration, dans le cadre des transactions immobilières. Ainsi, 25 visites de contrôle de bon fonctionnement (y compris contrôle dans le cadre de ventes) ont été effectuées et 18 % des installations sont conformes à la réglementation depuis la création du SPANC.

→ **25 visites de contrôle**

→ **9 dossiers instruits pour une installation neuve ou à réhabiliter**

→ **5 visites de chantier**

### • RÉALISATION D'UNITÉ DE TRAITEMENT

#### → Station d'épuration de la commune de Lay-Saint-Rémy

La commune ne disposait pas de système de traitement collectif. Il a été décidé d'expérimenter un procédé innovant de traitement Racinepur®, basé sur la reproduction des processus épuratoires de fossé, renforcés par l'implantation de plantes aquatiques, prévu pour 450 équivalent habitants.

La station a été mise en service le 15 novembre 2013.



## DÉLÉGATION DE SERVICE

La zone urbaine du territoire est confiée par délégation de service public à l'entreprise VEOLIA pour une durée de 8 ans depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, soit une échéance du contrat au 30/06/2018 pour la collecte et le traitement des eaux usées des communes de Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-derrière-Barine et Toul.

Ce contrat a été conclu dans l'objectif pour la collectivité d'améliorer ses connaissances et de renouveler son patrimoine, de façon à pouvoir envisager une reprise en régie de tout ou partie du service.

Une commission environnement spéciale, sur le modèle des commissions consultatives des services publics locaux s'est réunie le 13 septembre 2013 sur la base d'un rapport d'analyse financière et technique du rapport annuel du délégataire, effectué par un cabinet extérieur.

Ce rapport pointe certains manquements du délégataire à ses obligations, à la fois sur la forme des documents remis et sur le fond. En effet, la totalité des engagements n'a pas été atteinte. Cette analyse rejoint le constat effectué par le service lors des réunions de suivi mensuel et un rappel a été formulé à VEOLIA pour que de tels manquements ne se reproduisent plus.

## COÛT DU SERVICE

### COMPOSANTES DU PRIX DE L'EAU

Le service d'assainissement d'une collectivité est un service industriel et commercial dont la source de financement est la redevance assainissement payée par l'utilisateur. Cette redevance permet de couvrir les frais de collecte et de traitement des eaux usées, de contrôle, mais également d'investissements nécessaires à la mise aux normes.

Cette redevance est différente suivant la nature du service rendu : le service d'assainissement collectif et le service d'assainissement non-collectif.

Le zonage est une obligation réglementaire qui vise sur chaque commune à déterminer les zones d'assainissement collectif des zones d'assainissement non-collectif. Le zonage collectif prend en compte les équipements existants et les zones d'urbanisation futures.

Sur le territoire, 13 communes ont validé leur zonage en enquête publique : Andilly, Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Lucey, Ménil-la-Tour, Pagny-derrière-Barine, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey et Toul, soit environ 80% de la population du territoire.

#### • ZONE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées sont soumis au paiement de la redevance d'assainissement. Elle est fixée chaque année par délibération du Conseil de Communauté et a pour assiette la consommation d'eau de l'utilisateur. A la suite de la révision tarifaire effectuée

en 2010, une harmonisation des tarifs a été opérée sur le territoire en fonction du niveau de service, quel que soit le mode d'exploitation (régie ou délégation).

Ces tarifs ont été calculés à partir de l'étude réalisée en 2010 avec une progression globale d'environ 1,5 % par an, afin de maintenir un niveau d'investissement en adéquation avec le programme voté et un endettement maîtrisé. L'étude tarifaire a été menée pour établir la politique tarifaire jusqu'en 2014 en maintenant le niveau de désendettement du service en-dessous de 10 ans.

La redevance pour la modernisation des réseaux de collecte est mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle est perçue par le service d'assainissement pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, en application de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Elle permet notamment le financement d'investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

#### • ZONE D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Dans ces zones, les usagers sont soumis à une redevance fixée chaque année par délibération du Conseil de Communauté sur la base d'un forfait, exigible au moment du contrôle des installations :

- contrôle de conception et de bonne exécution lors de l'instruction du permis de construire : 100 € (50 € lors de l'instruction du dossier d'étude, puis 50 € lors du contrôle de conformité)
- contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien tous les 8 ans : 100 €
- contrôle de conformité de l'installation réalisé pour une transaction immobilière : 120 €.

## TARIFS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013

### Régie - collecte et traitement des eaux usées

Boucq, Bouvron, Charmes-la-Côte, Choloy-Ménillot, Domgermain, Gye, Lagny, Laneuveville-dérrière-Foug, Manoncourt-en-Woèvre, Trondes



### Régie - collecte sans traitement des eaux usées

Andilly, Biqueley, Lucey, Méné-la-Tour, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey

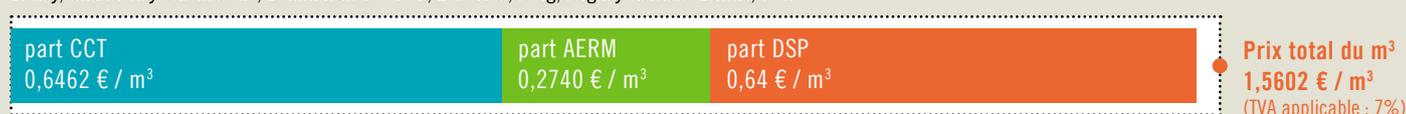


Lay-Saint-Rémy (traitement des eaux usées en cours de développement en 2013)



### Délégation de Service Public - collecte et traitement des eaux usées

Bruley, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Foug, Pagny-dérrière-Barine, Toul



### Lexique

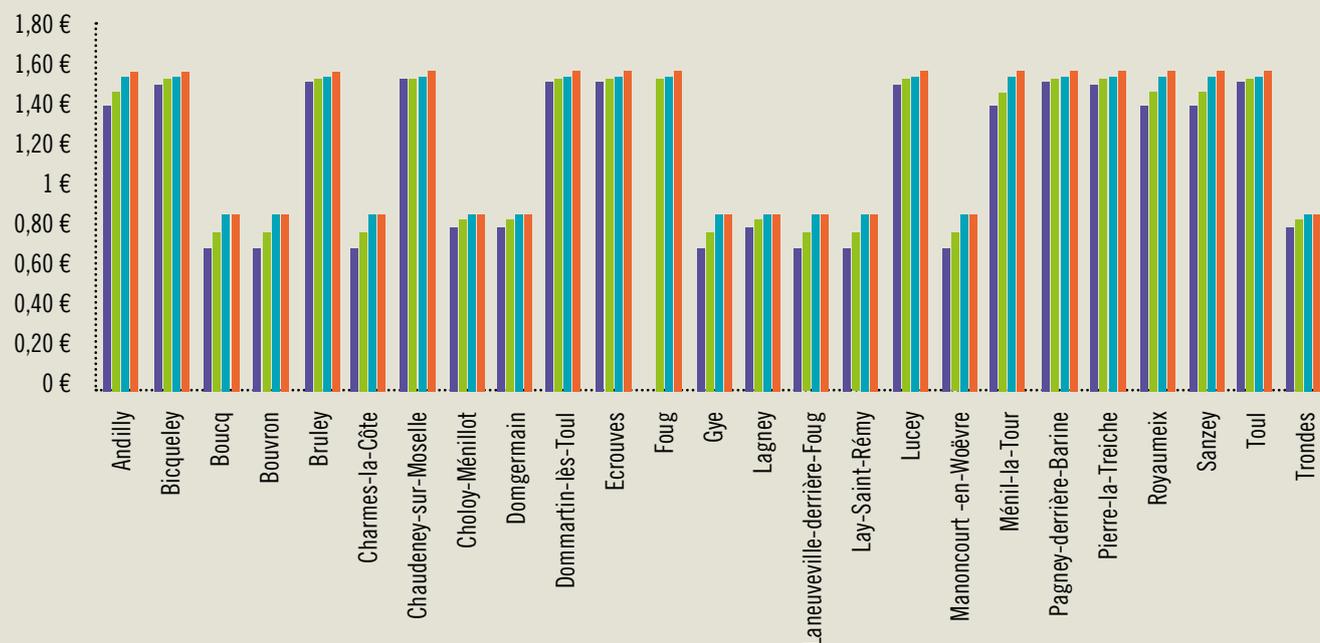
AERM : Agence de l'Eau Rhin-Meuse

DSP : Délégation de Service Public

→ **entre 2012 & 2013 : + 1 % en moyenne**  
sur l'ensemble des communes (ralentissement de  
l'augmentation tarifaire mise en place, afin d'accélérer  
la mise en conformité du système d'assainissement)

## ÉVOLUTION DU COÛT GLOBAL (ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

2010 2011 2012 2013



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### TRAVAUX

#### BICQUELEY → 218 124,28 € TTC

- Ecarts de Valcourt : amélioration de la collecte par le raccordement des écarts au réseau d'eaux usées de Toul via un poste de relevage
- Rue de la Praye : réhabilitation du réseau existant

#### BRULEY → 30 969,22 € TTC

- Chemin des Triboulottes : extension de réseau pour desservir une zone à urbaniser

#### CHAUDENEY-SUR-MOSELLE → 173 960,22 € TTC

- Centre du village : réhabilitation du réseau existant durant les travaux d'aménagement du centre du village et mise en œuvre d'une rétention sous forme d'ouvrage cadre sur le réseau unitaire
- Lieux dit Saingalas : amélioration de la collecte par la création d'un déversoir d'orage et le raccordement sur le réseau d'eaux usées

#### DOMMARTIN-LÈS-TOUL → 104 739,7 € TTC

- Rue Aristide Briand : Réhabilitation du réseau existant suite à la détérioration du réseau survenue avec les orages de mai 2012

#### ECROUVES → 50 321,7 € TTC

- Route de Paris : amélioration de la collecte par la création d'un déversoir et le raccordement sur le réseau d'eaux usées

#### LAGNEY → 13 127,6 € TTC

- Rue des Moncels/Grande Rue : réhabilitation du réseau existant

#### LAY-SAINT-RÉMY → 646 169,13 € TTC

- Bourg : transfert des effluents hors source vers la station d'épuration
- Impasse du Canal : réhabilitation d'un tronçon
- Station : création et mise en service de l'unité de traitement des eaux usées

#### LUCEY → 9 650,05 € TTC

- Rue En Chverue : réhabilitation du réseau existant

#### MÉNIL-LA-TOUR → 18 664,78 € TTC

- Rue de la Reine : raccordement de 20 habitations au réseau d'eaux usées

#### SANZEY → 17 947,18 € TTC

- Rue Saint Nicolas : raccordement de 20 habitations au réseau d'eaux usées

#### TOUL → 348 901,35 € TTC

- Rue St Jacques : amélioration de la collecte par la création d'un déversoir d'orage et le raccordement sur le réseau d'eaux usées
- Rue Benoît Picard : réhabilitation de réseau existant avant travaux d'aménagement de la Ville de Toul
- Fossé du Gué : busage du fossé, pour lutter contre l'érosion des berges et des parcelles jouxtant le fossé
- Plateforme de stockage du Longeau : valorisation énergétique en cimenterie des boues polluées aux PCB



### ÉTUDES

#### BICQUELEY

- En raison de pollution des boues aux hydrocarbures, mise en place d'un marché pour le traitement et l'évacuation des boues vers un centre agréé
- Action préventive : mise en place de bryophytes (mousses) sur le réseau afin d'identifier la source de pollution

#### LAGNEY

- Réalisation des dossiers de consultation des entreprises pour la mise en conformité du système d'assainissement de la commune (lancement de la consultation prévu en 2014)

#### LANEUVILLE-DERRIÈRE-FOUG

- Réalisation d'une reconnaissance terrain sur la commune dans le but de créer un plan des réseaux existants

#### BICQUELEY, BOUCQ, BOUVRON, CHARMES-LA-CÔTE, CHOLOY-MÉNILLOT, DOMGERMAIN, GYE

- Lancement des missions de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement

## PROSPECTIVE 2014

### ANDILLY

- Réfection du chemin d'accès à la STEP

### ANSAUVILLE

- Création d'un chemin d'accès au poste de relevage et mise en œuvre de tampon circulaire sur le poste

### BICQUELEY

- Plan d'épandage de boues : évacuation des boues en centre agréé
- Village : études complémentaires (élimination ECP) et réalisation des études de sol et topographiques sur le réseau
- Résidence Bouvade : études PRO (suivant accords des riverains)
- Assainissement des écarts de la Bouvade

### ECROUVES

- Mise en œuvre d'une clôture et d'un accès au bassin de rétention du Clos Franchemare

### FOUG

- Rue du Perthuis : réhabilitation du réseau à prévoir en coordination avec les travaux d'aménagement de voirie de la commune
- Rue des Savonnières : amélioration du fonctionnement d'un déversoir d'orage
- Poste de relevage Mûlne : réhabilitation de l'armoire électrique

### GROSROUVRES

- Création de l'unité de traitement intercommunale des eaux usées d'Ansauville, Bernecourt, Hamonville et Grosrouvres

### GYE

- Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux secs rues de la Saux, de la Fontaine et St Mansuy, travaux de réfections ponctuelles et extension de réseau pour desservir une zone à urbaniser
- Assainissement général de la commune

### LAGNEY

- Assainissement général de la commune

### LANEUVEVILLE-DERRIÈRE-FOUG

- Enquêtes de branchements

### MANONCOURT-EN-WOËVRE

- Enquêtes de branchement et études ITV

### MÉNIL-LA-TOUR

- Reprise des branchements d'eaux usées de l'ancienne gare

### PAGNEY-DERRIÈRE-BARINE

- Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre du village, travaux de réfections ponctuelles

### PIERRE-LA-TREICHE

- Sondage de reconnaissance et élimination d'une source carrefour rue Sous les Roches et Rue de Viterne

### ROYAUMEIX

- Mise en œuvre d'un dessableur et modification du trop plein du poste de relevage rue d'Alsace

### SANZEY

- Reprise des branchements d'eaux usées rue Saint Nicolas (fin de l'opération)

### TRONDES

- Poursuite de la DUP et enquêtes de branchement

### TOUL

- Rue du Terreau : renouvellement du réseau d'assainissement dans le cadre des travaux d'aménagement menés par la Ville
- Rue du Champ de Foire : création d'un poste de relevage pour la collecte de 4 habitations
- Rue de Briffoux : modifications du réseau d'assainissement pour améliorer la collecte
- Rue Benoit Picard : renouvellement du réseau d'assainissement dans le cadre des travaux d'aménagement menés par la Ville (2<sup>ème</sup> partie)
- Grande rue de Thiaucourt : modification du réseau
- STEP : réfection de la conduite de refoulement du poste de relevage
- STEP : réfection des bétons du clarificateur
- Mise à niveau d'ouvrages dans le cadre des réfections de voiries

### VILLEY LE SEC

- Réfection du chemin d'accès de la STEP
- Mise en œuvre d'une clôture autour de la zone d'infiltration de la STEP

### BOUCQ & BOUVRON

- Etudes AVP/PRO, avec la fin des enquêtes de branchement et du zonage, réalisation des études d'ITV, d'ECP, de sol et topographiques sur le réseau et élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude milieu

### CHOLOY-MÉNILLOT, DOMGERMAIN (BOIS-LE-COMTE), GYE

- Etudes PRO, avec la fin des enquêtes de branchement et du zonage, réalisation des études de sol et topographiques sur le réseau

### DOMÈVRE-EN-HAYE, MANONVILLE, MINORVILLE, NOVIANT-AUX-PRÉS, TREMBLECOURT

- Remise à jour du dossier d'assainissement des 5 communes de l'ancienne cc des Côtes en Haye, avec études complémentaires pour inclure la commune de Manoncourt-en-Woëvre et lancement des enquêtes de branchement et diagnostic des réseaux

### DOMGERMAIN VILLAGE, CHARMES-LA-CÔTE

- Etude PRO, avec la fin des enquêtes de branchement et du zonage, réalisation des études de sol et topographiques sur le réseau et élaboration du dossier loi sur l'eau avec l'étude milieu

- Mise en œuvre du programme multipression, notamment sur le volet prévention des pollutions diffuses et le contrôle et la sensibilisation des professionnels.



## ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

### SERVICE

L'assainissement non collectif recouvre l'ensemble des installations d'assainissement individuelles ou autonomes composées d'une fosse septique ou d'une fosse toutes eaux pour les plus récentes et d'un dispositif de traitement et d'infiltration dans le sol.

Le service a pour mission de contrôler l'assainissement non collectif à tous les niveaux et de fait, se double d'une mission de conseil auprès de l'ensemble des acteurs.

### MISSIONS

- **Contrôle de conception et d'implantation**

Ce contrôle est réalisé de préférence avant l'instruction des demandes d'urbanisme. Notre service dispose d'un mois pour donner un avis technique sur le projet d'assainissement lié à la demande d'urbanisme.

→ **9 dossiers instruits pour une installation neuve ou à réhabiliter**

- **Contrôle de réalisation**

Ce contrôle est fait avant le remblaiement des ouvrages, une contre visite gratuite est faite également si nécessaire. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le service.

→ **5 visites de chantier**

- **Autorisation des sols**

Il s'agit majoritairement de demandes de permis de construire et de certificats d'urbanisme. Les demandes de permis de construire concernent principalement Toul (57).

→ **124 dossiers instruits**

dont 50 avec Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC)

- **Contrôle d'installations existantes**

→ **sur 25 visites réalisées, 21 font état d'un système non conforme, soit 16 % d'installations conformes au final**

### PROSPECTIVE 2014

- **Accompagnement des particuliers**

Sur la base d'un bilan complet de l'état des installations existantes, il conviendra de se rapprocher de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour envisager un accompagnement des particuliers dans la réhabilitation de leurs installations.

- **Évolution du service aux particuliers**

Une étude technico-économique devra déterminer l'opportunité d'étendre les champs de compétences du service à l'entretien des ouvrages d'assainissement non-collectif dans le cadre de la création en 2011 d'une plateforme de traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Toul, permettant d'offrir aux usagers concernés un service d'entretien à des prix compétitifs.



## INDICATEURS DE PERFORMANCE

Conformément au décret n°2007-675 du 2 mai 2007, les indicateurs dont la liste suit sont mis en place au sein de la collectivité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

	2010	2011	2012	2013
Habitants desservis par un réseau	30 915	27 324 DSP 6 144 régie	27 381 DSP 6 087 régie	27 148 DSP 7 597 régie
Autorisations de déversement	1	1 0	48 0	83 0
Boues d'épuration (matières sèches)	476 t	374,2 t DSP 0 t régie	414,9 t DSP 0 t régie	379,3 t DSP 0 t régie
Prix TTC du service pour 120 m <sup>3</sup>	1,5212 € / 120 m <sup>3</sup>	1,6491 € / 120 m <sup>3</sup>	1,6694 € DSP 1,5602 € régie	1,7375 € DSP 1,5795 € régie
Abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	0	0	0
Taux d'impayés	0,75% DSP 2,01% régie	0,75% DSP 3,34% régie	0,32% DSP 4,99% régie	0,31% DSP 3,51% régie
Taux de desserte par des réseaux	89%	94% DSP 79% régie	94% DSP 78% régie	95% DSP 78% régie
Taux de débordement chez les usagers	0°/00	0.04°/00 DSP 0.16°/00	0.00°/00 DSP 0.00°/00	0.00°/00 DSP 0.00°/00
Taux de réclamations	13°/00	16°/00 DSP 10°/00 régie	3°/00 DSP 8°/00 régie	0,47°/00 DSP 3,21°/00 régie
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	70/100	80/100	80% DSP 70% régie	80% DSP 70% régie
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km	6,3 u	6,3 u	6,3 u DSP 3,9 u régie	12,93 u DSP 3,9 u régie
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte	0,8%	6,3% DSP 0,8% régie	0,03% DSP 1,28% régie	0,03% DSP régie - NC
Conformité des performances des équipements d'épuration	100%	96% DSP 100% régie	100 % DSP 89 % régie	92 % DSP 100% régie
Taux de boues d'épuration évacuées selon des filières conformes	100%	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie	100% DSP 100% régie
Indice de connaissance des rejets d'eaux usées au milieu naturel	50/120	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie	60/120 DSP 40/120 régie
Durée d'extinction de la dette	5,2 ans	5,2 ans	4,9 ans	3,8 ans
Habitants desservis par le service public d'assainissement non Collectif	2 194	2 220	464	469
Indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	90/140	90/140	90/140	90/140
Taux de conformité des dispositifs non collectifs	23%	24%	27,4%	18%



## DÉCHETS MÉNAGERS

### L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2013

#### ENTRETIEN & AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS

- **changement des boîtiers électroniques sur les conteneurs enterrés à ordures ménagères**

Des dysfonctionnements sont apparus sur les boîtiers de contrôle d'accès des conteneurs (semi)enterrés d'ordures ménagères : bouton poussoir non opérant en cas de gel, seuil limite pour les références de badges, sectorisation nécessaire. La CCT a donc demandé au fabricant Temaco de faire évoluer ces boîtiers pour résoudre ces dysfonctionnements. En octobre 2013, les 132 contrôles d'accès ont été changés.

- **remplacement de conteneurs de tri vieillissants**

Un programme d'amélioration du parc de conteneurs de tri a permis de remplacer 133 conteneurs de tri vieillissants par des conteneurs métalliques neufs. L'investissement s'élève à 190 000 € TTC. Les communes urbaines sont concernées ainsi que les points de tri vandalisés en 2012/2013 par incendie (Trondes, Lucey, Laneuveville-derrière-Foug).

- **mise en place d'un lavage externe et interne des conteneurs**

Les conteneurs d'ordures ménagères et de verre (semi)enterrés ont fait l'objet d'un nettoyage complet en avril et octobre 2013 par un camion spécial équipé d'une chambre autolavante. Les jus ou détritrus en fond de cuve ont été nettoyés. Des vérifications techniques ont également eu lieu (remplacement de batteries...).

Plusieurs tests ont été réalisés sur des désodorisants fixes placés sur les trappes de visite afin de masquer les odeurs.

Enfin, un marché de nettoyage externe des tambours, périscoopes et plateformes piétonnières a été lancé en 2013 pour l'ensemble des conteneurs du territoire. Débuté en octobre 2013, il prévoit 1 lavage mensuel pour les conteneurs enterrés et 1 lavage annuel pour les conteneurs aériens.

- **nouvelles implantations de conteneurs et de points de tri**

3 conteneurs semi-enterrés de tri ont été implantés à Dommartin-lès-Toul (passage de conteneurs aériens à des conteneurs semi-enterrés) et 1 conteneur semi-enterré pour les ordures ménagères à Toul au foyer Cordier. Par ailleurs, 3 points tri ont été créés en 2013 sur Choloy-Ménilot, Domgermain et Toul (rue des Peupliers).



## TARIFICATION INCITATIVE

Le choix de la CCT s'est porté sur une tarification incitative au volume pour les dépôts en conteneurs et au nombre de présentations et au volume pour les bacs collectés au porte à porte.

2011 a été l'année de mise en place des bacs pucés pour les zones pavillonnaire et rurale et de comptabilisation des levées sur une période de test à blanc de la facturation incitative de 6 mois (1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011).

Pour le reste de la population de la CCT (habitat urbain, vertical et Foug), la phase test de la collecte incitative n'a démarré que lors de la mise en service des équipements en 2012, avec une comptabilisation des dépôts dès 2013.

Conformément aux engagements pris par la CCT, chaque foyer dispose désormais du relevé individualisé de ses levées-test. Les tarifs à blanc n'ont pas pu être validés au terme de cette période test en raison du retard dans la parution du décret d'application permettant de fixer les modalités précises de cette tarification. (Les tarifs ont enfin pu être adoptés en avril 2014).

L'effort de tri est en passe de devenir un réflexe, même si la qualité est à améliorer. Reste le chantier ambitieux, mais indispensable, de la réduction des déchets à la source car, selon l'expression consacrée : «le déchet qui coûte le moins cher est bien celui que l'on ne produit pas».

La CCT adhère à l'association AMORCE qui au niveau national, regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régies, les SEM, les départements, les régions ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, des réseaux de chaleur ou d'énergie. Cette association a pour objectifs d'informer et d'échanger les expériences sur les problèmes techniques, économiques, juridiques ou fiscaux. Elle est étroitement associée aux travaux des parlementaires sur la mise en œuvre de la TEOM incitative.

## PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

2 réunions de lancement du programme de prévention ont réuni une vingtaine de personnes parmi les acteurs locaux du territoire (associations, collectivités, chambres consulaires, élus, délégués de quartier, grande distribution, bailleurs sociaux, facteurs...) et permis de déterminer **8 axes de réduction des déchets pour les 5 années à venir à savoir : le réemploi, la réduction des déchets fermentescibles, la promotion de l'éco-consommation, l'éducation à la prévention des déchets, le développement des bonnes pratiques des entreprises, l'éco-exemplarité de la collectivité, la réduction des imprimés publicitaires.**

Le service déchets a défini les actions et budgets à mener et pris les contacts avec les partenaires des futures opérations. Un diagnostic a été établi avec les objectifs de réduction pour chaque axe retenu.

Désormais, chaque caractérisation de tri renseigne sur la part d'imprimés publicitaires dans les emballages collectés permettant d'appuyer la diffusion du Stop pub auprès des ménages.

### • équipement des mairies en conteneurs de tri des piles et cartouches usagées

Les mairies sont désormais équipées de réceptacles qui permettent de récupérer ces déchets toxiques. Les cartouches sont reprises directement. Les piles sont emmenées en déchèterie. Ce dispositif participe à la prévention des déchets toxiques qui ne se retrouveront plus dans les ordures ménagères.



### • opération composteurs et bioseaux - suite

La fraction fermentescible des ordures ménagères représente en moyenne 30% du poids de nos déchets et 16% de leur volume. Cette catégorie comprend les épluchures, les restes alimentaires, les coquilles d'œufs, le marc de café ou de thé et reste facilement identifiable pour le tri. De plus, l'habitat rural et pavillonnaire très présents sur la CCT sont un atout pour développer le compostage individuel qui a une incidence directe sur la quantité de déchets évités. Enfin, l'avantage majeur du compostage individuel est l'absence de collecte et de traitement des déchets d'où des coûts évités à la collectivité tout en produisant du compost pour son utilisateur.

Les opérations compostage ont été lancées la première fois en 2005-2006 et régulièrement renouvelées depuis. Cet outil incite nettement les utilisateurs à réduire leurs fermentescibles à la source.

Les composteurs et bioseaux sont proposés à la vente, aides déduites (25% d'aides CCT, 25% d'aides de l'ADEME) à 25 € TTC pour le modèle plastique et 35 € TTC pour le modèle bois, chacun avec le bioseau. Les personnes intéressées s'inscrivent par téléphone ou via le site internet de la CCT.

## 2<sup>ème</sup> DÉCHÈTERIE & RESSOURCERIE

Afin d'augmenter la capacité d'accueil en déchèterie, l'implantation d'un deuxième équipement sur le territoire est à l'étude. Cela se traduira dans les prochaines années par un projet d'extension de l'équipement existant, route de Verdun à Toul et la création d'une deuxième déchèterie au sud du territoire.

Ce projet s'accompagne d'une réflexion sur la création d'une ressourcerie. En effet, la déchèterie est un espace aménagé et gardienné. C'est un lieu d'apport et un outil de collecte. Or, plutôt que d'être jetés à la poubelle ou recyclés en déchèterie, certains objets peuvent être récupérés et leur durée de vie prolongée, par le biais d'une ressourcerie.

## SONDAGE DU CG54 SUR LE THÈME DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

3000 enquêtes téléphoniques ont été réalisées à l'automne 2013 sur les différentes collectivités de Meurthe et Moselle avec un échantillon de 150 ménages interrogés sur la CCT (5% des foyers totaux). Le but de ce sondage était de connaître le ressenti et les besoins des ménages en matière de prévention des déchets ; ce sondage a également permis de collecter des données de base pour chaque collectivité engagée dans un programme de prévention des déchets. Le sondage du conseil général sera renouvelé dans 4 ans et permettra de voir les évolutions en terme de comportement et de prévention des déchets.

## MISE EN PLACE DE COMPTA-COÛT, OUTIL DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES DÉCHETS DE L'ADEME

Cet outil permet de connaître les coûts du service par flux de déchets, au niveau de leur collecte et lors de leur traitement. Il contribue à l'optimisation du service et permet une comparaison entre collectivités.



## CAMPAGNE DE COMMUNICATION CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

La problématique des dépôts sauvages est une préoccupation majeure de la CCT. Ces dépôts dus à des incivilités ont augmenté avec la mise en place de la tarification incitative.

Certaines communes ayant conservé leur pouvoir de police ont pris des arrêtés pour facturer un forfait d'enlèvement de ces déchets directement au contrevenant identifié ; les montants varient de 75 à 150€ par dépôt. Cette pratique a un effet dissuasif à condition de pouvoir identifier l'auteur du dépôt.

Face à cette recrudescence des dépôts sauvages, principalement sur les points tri et points de collecte enterrés, la CCT a décidé de lancer une campagne de communication pour faire réagir les usagers et tenter de limiter le phénomène.

Menée avec l'appui d'une agence de communication, cette campagne a décliné plusieurs outils : 3 affiches différentes qui se sont succédées sur 4 semaines sur le mobilier urbain de Toul, un guide de tri réactualisé, des totems d'information pour les communes, l'habillage du véhicule de service aux couleurs de la campagne, des stands portatifs, bâches imprimées et panneaux d'information.



## ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

**1 déchèterie**  
**1 plateforme d'accueil des déchets verts**  
**271 conteneurs aériens**  
**264 conteneurs (semi)enterrés**  
**11 257 bacs pucés**

## COLLECTE

→ **65643 km parcourus**  
pour la collecte des ordures

## TONNAGES TRAITÉS

→ **6393 tonnes d'OMR**  
(ordures ménagères résiduelles, refus de tri compris)  
→ **1460 tonnes de déchets de déchèterie** (tout venant)

## TONNAGES VALORISÉS

→ **3316 tonnes de recyclables**  
(verre et emballages ménagers)  
→ **3690 tonnes de déchets de déchèterie**



## Objectifs

Le marché de gestion des déchets dont certaines composantes sont mutualisées avec des collectivités voisines (notamment la collecte du verre, le traitement des ordures ménagères et la gestion du bas de quai des déchèteries) a débuté en 2011.

Ce marché court sur la période 2011 à 2014. Il intègre les deux réflexions simultanées menées en 2010 : une étude d'optimisation du service avec le concours d'Eco-Emballages et une étude sur la mise en place d'une tarification incitative des déchets.

Ces réflexions étaient motivées par la forte augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes dans les prochaines années (doublement d'ici 2015).

D'autre part, la collectivité possède de grandes marges de manœuvre en terme de tri des recyclables et de prévention à la source des déchets. La mise en place de la tarification incitative des déchets sur l'ensemble du territoire depuis novembre 2012 produit déjà des effets en matière d'accentuation du tri et de réduction des déchets.

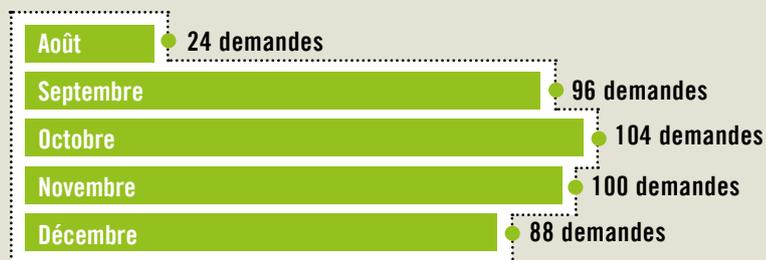
La volonté de la CCT est de rechercher les améliorations du service à coûts maîtrisés et de prendre en compte les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2012-2015 :

- réduction de la production des ordures ménagères assimilées (OMA = ordures ménagères résiduelles + recyclables verre et emballages). Objectif : -7% sur la période 2009 -2014.
- augmentation du recyclage matière et organique
- limitation des quantités incinérées ou stockées
- priorité à la réutilisation, au tri, au recyclage et à la valorisation matière et énergétique
- développement de l'éco-conception des produits pour renforcer la politique de réduction
- fiscalité dissuasive sur les installations de stockage et d'incinération et les produits fortement générateurs de déchets (TGAP)
- tarification incitative à mettre en place dans un délai de 5 ans (horizon 2014), ce délai étant porté à 10 ans pour l'habitat collectif.
- extension des filières de responsabilité élargie du producteur (DASRI\*, DMS\*, Textiles, déchets d'ameublement et de bricolage...)
- prévention des déchets par la signature du Programme Local de Prévention (PLP) en partenariat avec l'ADEME.

**FOCUS**

**Un service à l'écoute**

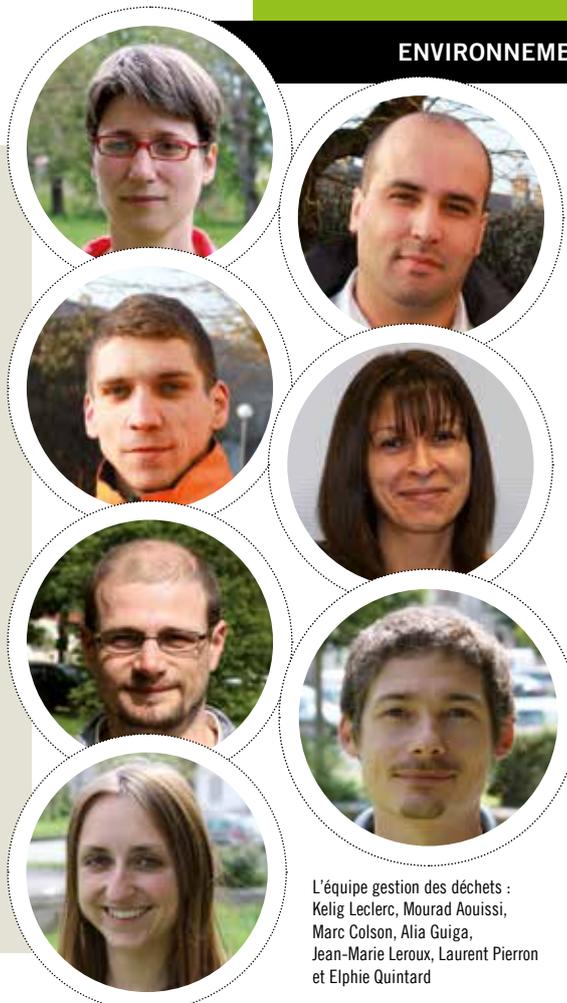
Depuis mi-août 2013, le pôle Environnement a mis en place un suivi des appels téléphoniques et visites permettant d'établir un premier bilan des commandes de bacs et badges par notre service.



En moyenne, le pôle environnement accueille 1 164 habitants / an, soit 3% de la population du Toulinois.

Sur 5 mois d'activité, des bacs ou badges ont été fournis pour :

- 17 nouvelles constructions
- 132 nouvelles dotations
- 47 changements de volume
- 5 vols ou dégradations
- 211 divers (mise en place de verrou, retrait,...)



L'équipe gestion des déchets :  
Kelig Leclerc, Mourad Aouissi,  
Marc Colson, Alia Guiga,  
Jean-Marie Leroux, Laurent Pierron  
et Elphie Quintard

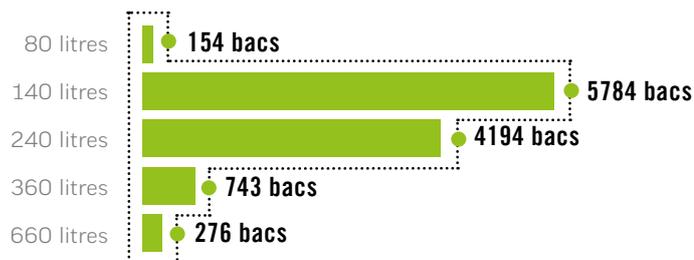
**LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OU NON TRIÉES)**

**LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DES PARTICULIERS**

• **LES ÉQUIPEMENTS**

La mise en place des bacs pucés s'est faite courant 2011 sur les communes rurales et les secteurs pavillonnaires / petits collectifs des communes urbaines de la CCT. Entre juillet et novembre 2012, les bacs non pucés ont été progressivement remplacés par des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur les secteurs Ville Haute, grands collectifs des communes urbaines (extra-muros), puis centre-ville de Toul.

**Bacs pucés → 11 257 en 2013**



**→ 207 454 levées en 2013**

contre 244 811 en 2012, soit 15% de moins

Les usagers sortent leurs bacs majoritairement pleins, en moyenne toutes les 3 semaines. Peu de foyers sortent leurs bacs hebdomadairement.

**Conteneurs enterrés ou semi-enterrés → 132**  
73 enterrés + 59 semi-enterrés

**→ 24 355 360 badgeages en 2013**

(particuliers et professionnels confondus + dépôts sauvages nettoyés)

Le dépôt en conteneurs enterrés est très aléatoire. Les pratiques ne sont pas encore fixées.

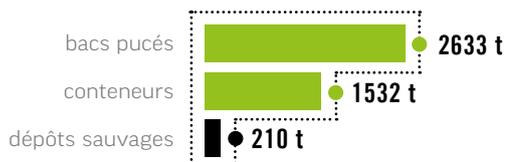


• LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **6 092 tonnes d'ordures ménagères résiduelles** (hors refus de tri), soit une moyenne totale de :

→ **173 kg d'ordures ménagères par habitant et par an**

**Zone urbaine > 4 375 tonnes**



**Zone rurale > 1 717 tonnes**



LES DÉCHETS ASSIMILÉS

Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères est assujéti au paiement de la redevance spéciale, à savoir : les industries, les commerces, les artisans, les prestataires de services, les administrations, les associations, les agriculteurs, les professions libérales et toutes les activités productrices de déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Ne sont pas redevables de cette contribution : les ménages, les producteurs de déchets non ménagers qui ne remettent pas leurs déchets au service de collecte de la CCT parce qu'ils sont collectés par une entreprise privée, les producteurs de déchets non ménagers assujéti à la TEOM. La collecte des déchets résiduels des professionnels et administrations soumis à la redevance spéciale est effectuée communément avec celle des particuliers.

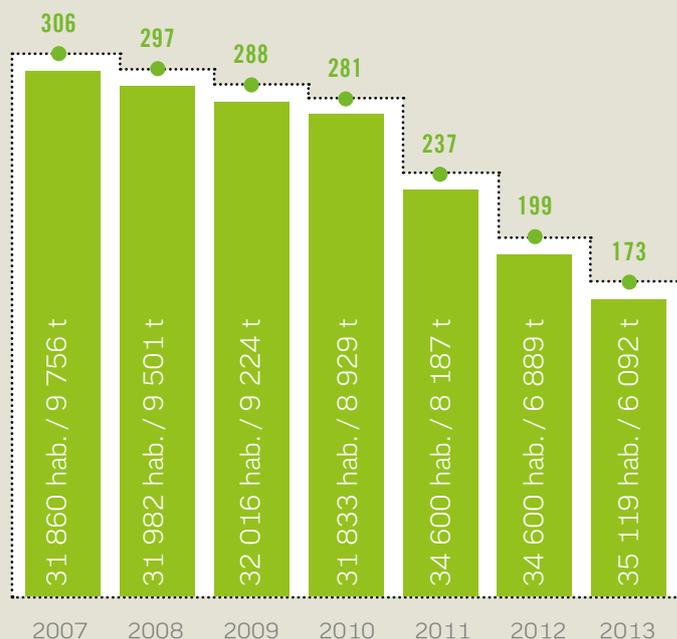
Chaque année, le tarif de Redevance Spéciale est voté et inclut l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le Grenelle II et la tarification incitative répondent à l'attente des professionnels par une collecte à la levée. Ce système inclut désormais une facture à la levée et au volume (au litre), définie lors de la signature de la convention, en fonction des besoins par rapport aux déchets d'activité. Les nouveaux bacs permettent d'établir une facture en 2012, non plus sur une fréquence imposée, mais sur un nombre réel de levées.

Depuis novembre 2012, les professionnels et administrations du centre-ville de Toul ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage. Ce nouveau système permet de disposer d'un service au plus juste pour les professionnels et d'adapter les fréquences de collecte.

QUE PÈSENT NOS POUBELLES ?

(ratio exprimé en kg/habitant, hors refus de tri et PAV tri vandalisés)



LE TRAITEMENT DES OMR

Les ordures ménagères résiduelles collectées sur la CCT sont centralisées sur le quai de transit de Lorval à Toul, avant de transiter au centre de stockage des déchets ultimes de Lesmenils (54) où elles seront enfouies.



À RETENIR

La production est assez stable pour les ordures ménagères résiduelles avec une baisse de 3%/an de 2007 à 2010. Le programme de communication et de sensibilisation de proximité axé sur la prévention et le tri entre 2011 et 2013 a permis de sensibiliser les usagers au projet de TEOM incitative et de réaliser une baisse consécutive de :

- 8,31% entre 2010 et 2011
- 15,85% entre 2011 et 2012
- 11,56% entre 2012 et 2013



## LA COLLECTE SÉLECTIVE : LE TRI

### 2 flux collectés



→ le verre

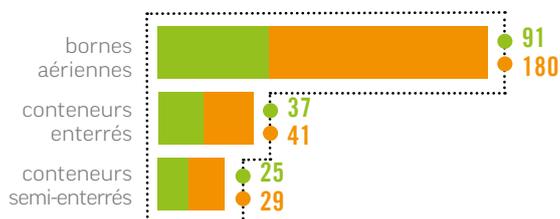


→ les emballages  
ou flux multimatériaux

#### • LES ÉQUIPEMENTS

→ 403 bornes de tri en 2013,  
sur 143 emplacements,  
soit 1 point d'apport pour 245 habitants

Au niveau national, Eco-Emballages préconise  
1 point pour 500 habitants.



#### • LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ 3316 tonnes d'emballages recyclables  
(refus de tri compris), soit une moyenne totale de :

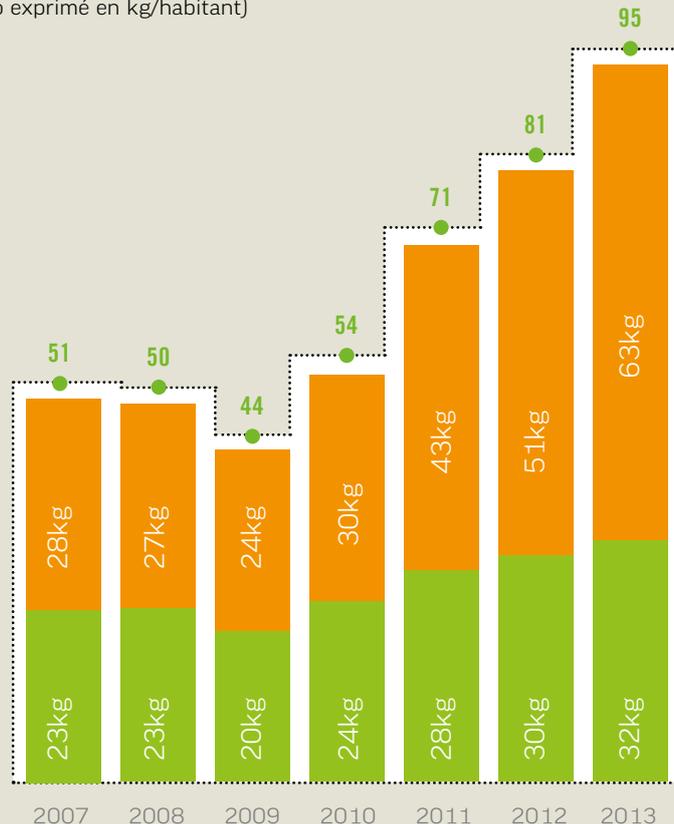
→ 95 kg par habitant et par an

Verre > 1118 tonnes, soit 32 kg/hab./an

Emballages > 2198 tonnes, soit 63 kg/hab./an  
13,66% de refus de tri, soit 300 tonnes

### QUE PÈSENT NOS EMBALLAGES MÉNAGERS ?

(ratio exprimé en kg/habitant)



### À RETENIR

Evolutions des tonnages de collecte par rapport à 2012 :

- + 23,5% d'emballages
- + 6,6% de verre

2 899 tonnes de recyclables ont été valorisés à l'issue des centres de tri.

#### • LE TRAITEMENT DES RECYCLABLES

L'intégralité de la collecte du verre réalisée par l'entreprise MINERIS est acheminée à l'usine OI Manufacturing de St Menge (88), où le verre transformé en calcin (verre pilé) est refondu.

Tous les emballages recyclables sont triés au centre de tri Lorval de Fameck, filiale de SITA Lorraine. Ces déchets sont ensuite valorisés par filières, donnant une seconde vie à certains matériaux : paillettes de plastique, acier, aluminium, papier journal, carton, papier cadeau, papier toilette, mouchoirs...

# DÉCHÈTERIES

## LE SERVICE AUX PARTICULIERS

### • LE SERVICE AUX USAGERS

La déchèterie communautaire est accessible aux particuliers de toutes les communes adhérentes à la CCT. Les communes de Gye et de Bicqueley ont accès à la déchèterie d'Allain (EPCI de Colombey) plus proche.

La CCT assure l'accueil et le gardiennage du site. Trois gardiens sont présents en permanence sur la déchèterie pour gérer l'afflux de véhicules et orienter les usagers.

Avec l'apparition de véhicules présentant une hauteur supérieure à 1,90 m, une phase de test avait été menée en 2012, permettant l'accès de ces véhicules et visant par ailleurs à réduire les incivilités envers les agents de déchèterie liées à l'installation du haut de gabarit. Depuis 2013 et suite aux résultats constatés, les particuliers peuvent accéder avec un véhicule de gabarit supérieur à 1m90, à raison de 4 passages dans l'année et sur autorisation du gardien.

Les dépôts de déchets sont autorisés dans la limite de 4m<sup>3</sup> par jour, tous matériaux confondus, dont 1 m<sup>3</sup> de gravats et dans la limite de 8 m<sup>3</sup> par semaine.

L'entrée à la déchèterie est autorisée pour tous les habitants de la collectivité sur présentation d'une carte d'accès. Cette dernière est à retirer gratuitement au siège de la CCT (se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité). Par ailleurs, les badges d'accès aux conteneurs à ordures ménagères permettent également d'accéder à cet équipement.

**Perspectives 2014 : accès à la déchèterie de bernécourt pour les communes de l'ancienne CC des Côtes en Haye**

### • LA FRÉQUENTATION

→ **55 846 visites sur l'année, 210 visites par jour** (sans les communes de Gye et Bicqueley), soit une moyenne de :

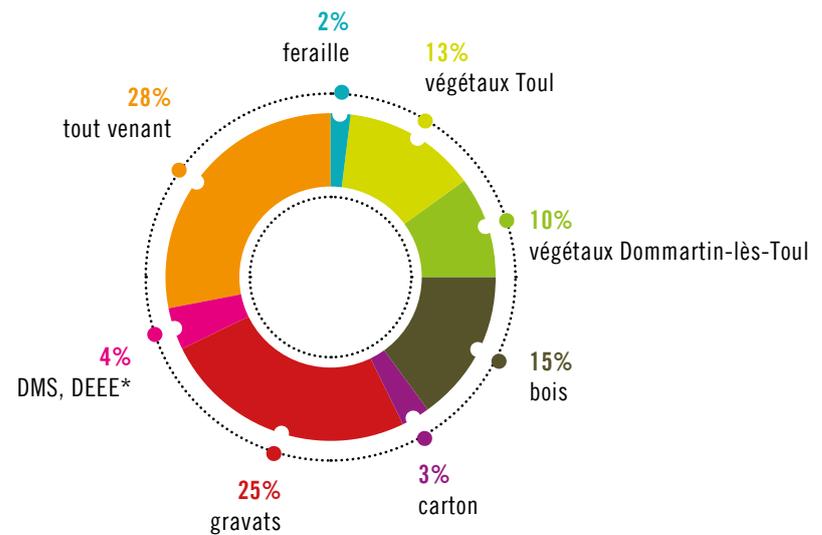
→ **1,96 visite par habitant et par an**

### • LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **5 150 tonnes de déchets collectées, soit une moyenne de :**

→ **151 kg par habitant et par an**

**Répartition par type de déchets**  
(exprimé en % du poids collecté)



\*Déchets dangereux et Déchets Electriques, Electroniques et Electro-ménagers



## À RETENIR

- 14,71% de fréquentation

1 460 tonnes de déchets non valorisés  
(tout venant en enfouissement)

## LA DÉCHÈTERIE DES PROFESSIONNELLS



- LE SERVICE

L'ensemble des professionnels est dirigé vers la plateforme multiactivités de Lorval (Sita Lorraine) plus adaptée à leurs besoins.

L'accès à la déchèterie des professionnels est autorisé pour les professionnels de la collectivité, ainsi que ceux travaillant sur le territoire, sur présentation de tickets spécifiques, achetés auprès de la CCT.

Le tarif du ticket de déchèterie est de 18€/m<sup>3</sup> de déchet, sauf pour le carton (dépôt gratuit sans ticket). Possibilité de tickets pour 1/2m<sup>3</sup>. Ce tarif est de 15€/m<sup>3</sup> pour les communes.

- LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **628 tonnes de déchets collectées**

## COLLECTE DES CARTONS DES PROFESSIONNELLS

- LE SERVICE

Les communes de Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin-lès-Toul (communes urbaines) disposent d'une collecte des cartons à disposition des professionnels et administrations, le mercredi. Les cartons doivent être pliés, ficelés et déposés sur le trottoir (maximum 1m<sup>3</sup> par collecte). Ce service est compris dans le tarif de redevance spéciale.

- LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **76 tonnes de déchets collectées contre 82 tonnes en 2012, soit une baisse de 7,11%**

Cette baisse peut notamment s'expliquer par la mise en place des conteneurs de tri en centre-ville, dans lesquels sont déposés les petits cartons.

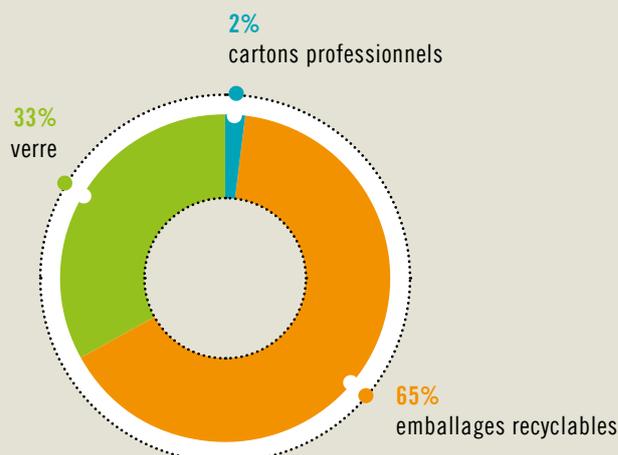
- LE TRAITEMENT

Les cartons des professionnels et des administrations collectés sont rachetés par Norske Skog Golbey, pour être recyclés en carton.

En 2013, des incidents récurrents ont eu lieu concernant la qualité des produits repris. A ce titre, une importante communication en porte-à-porte, menée par les ambassadeurs de tri a permis de préciser les consignes de présentation des cartons et le refus des palettes, caquettes et papiers.



### LA PART DES RECYCLABLES COLLECTÉS





## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

### • LE SERVICE

La CCT a développé des lieux de collecte des déchets verts pour désengorger la déchèterie communautaire et proposer un service de proximité à ses habitants. En effet, les déchets verts et les fermentescibles représentent près du tiers du poids de la poubelle ménagère. Ces déchets peuvent être triés et compostés sur place : le compostage individuel est idéal, car il ne nécessite aucune collecte, ni traitement. Il évite également des coûts de gestion à la collectivité qui participe à hauteur de 25% de l'achat d'un composteur (+ 25% ADEME).

Trois types de plateformes existent depuis 2010 :

- plateforme d'accueil des déchets verts de Dommartin-lès-Toul, gérée en régie,
- plateformes de compostage de Domgermain et Foug, gérées en régie et prestation de service,
- 3 plateformes locales de déchets verts à gestion agricole.

### LA PLATEFORME DE DOMMARTIN-LÈS-TOUL

Ouverte en avril 2010, cette plateforme s'apparente à une mini-déchèterie avec un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30m<sup>3</sup> chacune. Cette plateforme clôturée est fermée en hiver du 14 novembre au 15 février.

L'accès est autorisé à tout habitant de la CCT, de façon libre aux horaires d'ouverture de la plateforme de 9h30 à 18h30 du lundi au samedi (vendredi fermeture à 16h30). Un haut de gabarit permet de réserver l'accès aux véhicules des particuliers éventuellement accompagnés d'une remorque.

La gestion de cette plateforme s'effectue en régie. La CCT travaille en partenariat avec la commune qui s'occupe de l'ouverture et de la fermeture de la plateforme aux jours prévus, de la surveillance du remplissage des bennes, de la répartition des déchets verts dans la benne et de la propreté du site. Une convention lie les deux collectivités et la CCT rémunère le travail effectué par les agents de Dommartin-lès-Toul.

#### • LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **507 tonnes tonnes de déchets verts collectées**  
soit environ 3 380 m<sup>3</sup> et 3,68% d'augmentation / 2012

#### • LE TRAITEMENT

Les déchets verts de cette plateforme sont collectés, transportés et traités par le prestataire SITA sur sa plateforme de compostage à Lorval Terralys Toul. Une partie du compost produit est distribuée lors des manifestations de la semaine du développement durable début avril ou des trocs de plantes. Le compost est particulièrement approprié comme amendement organique, en mélange avec de la terre végétale (1/3 de compost pour 2/3 de terre végétale).

### LA PLATEFORME DE DOMGERMAIN

Il s'agit d'une plateforme expérimentale ouverte depuis 2009 et qui récupère principalement les déchets verts de cette commune, mais également des communes voisines (Choloy-Ménillot, Toul, Ecrouves, Charmes-la-Côte) et ponctuellement les branchages issus de la plateforme de Pierre-la-Treiche. Le terrain est la propriété de la commune de Domgermain depuis 2010.

Cette plateforme sommaire est un terrain plat, sans clôture, donc ouverte toute l'année, 24h/24 et sur laquelle les gens viennent déposer les déchets verts en mélange.

La gestion de cette plateforme s'effectue en régie. La CCT travaille en partenariat avec la commune de Domgermain chargée de la relève régulière du tas de déchets verts bruts, de la propreté du site et des apports (retrait des sacs, ou objets indésirables). Une convention lie les deux collectivités et la CCT rémunère depuis 2010, le travail effectué par l'agent communal de Domgermain.

#### • LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **450 tonnes tonnes de déchets verts collectées**  
soit environ 3 000 m<sup>3</sup> et 150 tonnes de compost mûre,  
en baisse de 14% / 2012

#### • LE TRAITEMENT

Les déchets verts sont broyés grossièrement une fois par an et mis en andain pour une lente fermentation d'un an. Le broyage grossier permet une aération suffisante de l'andain sans besoin de retournement ni de brassage du tas. Au bout d'un an environ, le broyat décomposé est criblé (= tamisé) pour obtenir le compost mûre, débarrassé des résidus non dégradés qui sont mis sur le tas de déchets verts bruts, en attente de broyage. Le compost est alors laissé en « libre-service » aux habitants. Ce travail de compostage sur place est assuré par le prestataire SITA-Terralys.

## LA PLATEFORME DE FOUG

La commune de Foug a rejoint la Communauté de Communes du Toulinois en 2011. Une plateforme d'accueil des déchets verts existe depuis plus de 3 ans et n'a fait l'objet d'aucun traitement jusqu'alors.

La gestion de cette plateforme est basée sur les mêmes termes que celle de Domgermain. La commune est propriétaire du sol, la CCT s'occupant du traitement des déchets verts (broyage – criblage).

### • LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **135 tonnes de déchets verts collectées**  
soit environ 900 m<sup>3</sup> et 45 tonnes de compost mûre



## LES PLATEFORMES LOCALES

Des plateformes expérimentales d'accueil des déchets verts existent également sur certaines communes de la CCT depuis 2006 : Lay-Saint-Rémy, Pierre-la-Treiche et Trondes. Elles permettent aux habitants de déposer leurs tontes de pelouse, branchages, feuilles et petits déchets de jardin, sans aller à la déchèterie, parfois éloignée.

Ces plateformes sont gérées par des agriculteurs locaux qui ont passé une convention avec la CCT. La rémunération se base sur les tarifs de la Chambre d'Agriculture réactualisés chaque année. Les déchets verts sont évacués puis mélangés avec des effluents animaux ou épandus sur leurs terrains. Ainsi, ce sont des déchets entièrement revalorisés localement.

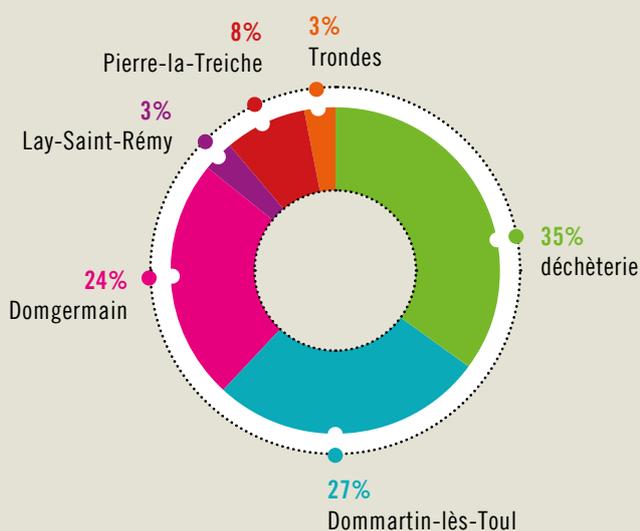
### • LES QUANTITÉS COLLECTÉES

→ **275 tonnes de déchets verts évacuées**  
soit environ 1 823 m<sup>3</sup> :

- Lay-Saint-Rémy : 375 m<sup>3</sup>, soit 2,5 fois plus qu'en 2012,
- Pierre-la-Treiche : 1 000 m<sup>3</sup>,
- Trondes : 448 m<sup>3</sup>, soit une hausse de 45% / 2012



## RÉPARTITION DES DÉCHETS VERTS



## ANIMATIONS SCOLAIRES & GRAND PUBLIC



Menées par les ambassadeurs du tri, les animations permettent de sensibiliser les usagers à la problématique des déchets, à la nécessité de pratiquer le geste du tri et insistent sur la réduction à la source de nos déchets. Cette prévention sur les déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle et primaire, puis collège et lycée). Elle fait par ailleurs l'objet de diverses manifestations à destination du grand public.

Ainsi, en 2013, les animations suivantes ont été réalisées :

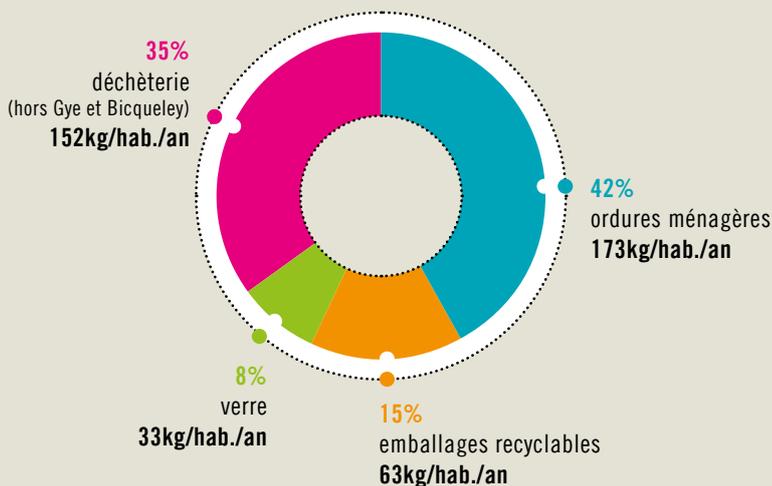
- animation dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup> du collège de la Croix de Metz à Toul et du Collège de Foug,
- animations lors de manifestations locales : L'Ecole des Champions à Dommartin-lès-Toul, la Caldéniacienne à Chaudeney, la Fête du 1<sup>er</sup> mai,
- animations lors de la Semaine du Développement Durable (du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2013),
- stand d'information sur les marchés de la ville de Toul pour la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 16 au 24 novembre 2012), compostage individuel lors de trocs de plantes,...

Une information au porte à porte sur le système de gestion des déchets a été initiée sur certaines des communes rurales de la CCT ; 555 foyers ont ainsi été touchés. Des campagnes d'information ponctuelles au porte à porte ont également eu lieu dans certains immeubles de la Croix de Metz afin de rappeler les consignes de tri.



## BILAN 2013

### RÉPARTITION DES FLUX DE DÉCHETS



→ **421 kg/hab./an**

hors plateformes de déchets verts et cartons des professionnels

### RÉSULTATS

→ **depuis 2010** (année de référence pour la CCT dans la prise en compte des objectifs du Grenelle) :

- **38 % d'ordures ménagères**

+ **79 % de tri**

+ **19 % d'apports en déchèterie**

- **19 % pour les ordures ménagères assimilées\*** (objectif Grenelle atteint !)

- **9 % pour les déchets ménagers assimilés\*\*** : - 39 kg / habitant, l'équivalent de 1374 t

\* ordures ménagères assimilées (OMA) : ordures ménagères résiduelles + collecte sélective (verre et emballages recyclables)

\*\* déchets ménagers assimilés : OMA + déchèterie = tous les déchets

## 2014 EN PERSPECTIVES

### TARIFICATION INCITATIVE

- Application de la tarification incitative (vote des tarifs et imposition 2014 sur la base des levées et dépôts de déchets 2013),

### ÉQUIPEMENTS

- Dotation fin 2014 des communes de l'ex CC des Côtes en Haye en bacs pucés et changement des conteneurs de tri,
- Implantation de conteneurs semi-enterrés de tri sur Dommartin-lès-Toul,
- Installation de conteneurs textiles,
- Points de collecte des DASRI (CCT et mairies urbaines),
- Création ou renfort de nouveaux points tri sur les communes rurales,

### SERVICE

- Accentuation des patrouilles techniques et de dépôts sauvages,
- Réflexion sur une collecte des encombrants et sur la gestion des plateformes de déchets verts,
- Relance des nouveaux marchés de pré-collecte, collecte et traitement des déchets.



## ÉNERGIE

# LE RÉSEAU DE CHALEUR & LA CHAUFFERIE BIOMASSE

Soucieuse du contexte environnemental, la CCT a construit une chaufferie bois/gaz en collaboration avec COFELY.

Dans le cadre du contrat de délégation, le concessionnaire a livré le premier MWh de chaleur le 16 septembre 2010. La durée de la concession est de 20 ans.

### ORGANISATION

COFELY gère un bâtiment de 14x15m conforme au décret du 25/07/1997, équipé d'ampoules basse consommation d'énergie, de panneaux photovoltaïques et d'une cuve de récupération d'eau de pluie. L'entreprise assure à ses risques et périls l'exploitation des ouvrages, la gestion technique, administrative et financière du service 24h/24 et 7j/7. Elle prend en charge la réalisation de travaux d'entretien des installations confiées. Le délégataire se voit également chargé de garder le site et de prospecter les abonnés extérieurs.

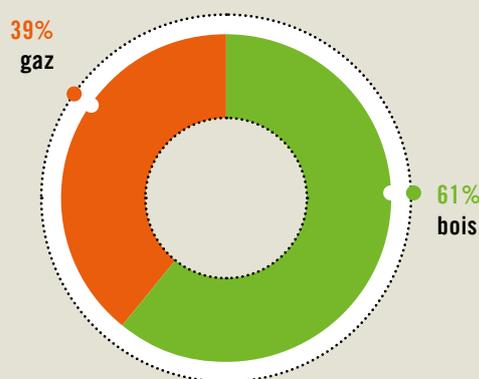
### ÉQUIPEMENTS

- Des brûleurs et une chaudière gaz qui sont utilisés en période estivale de mai à septembre, ainsi qu'en complément de la biomasse en hiver, soit 4571 MWh pcs
- Une chaudière bois de 2,5 Mw
- Un système de traitement de fumées
- Un réseau de chaleur en tube acier pré-isolé

Le choix des combustibles doit garantir un taux de couverture minimum de 80 % pour le bois. L'approvisionnement en bois se fait sur un rayon de 50 kms autour de la chaufferie. L'installation est conçue à l'origine pour une puissance de raccordement de 6 015 kW.

- 4 082 h de fonctionnement en 2013
- 14 013 MWh produits
- 88 % de rendement

### ÉNERGIES PRIMAIRES CONSOMMÉES

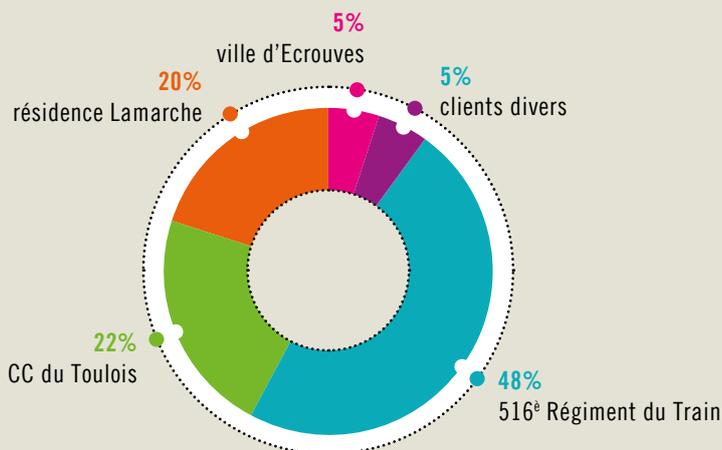


- 3 129 t de bois consommées, soit 1 374 t de CO<sup>2</sup> évitées

→ **1 702 logements équivalents desservis, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 600 véhicules particuliers**

→ **15 477 kWh produits par les panneaux photovoltaïques sur le toit**

### RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS SUR LE RÉSEAU



→ **76 % des cendres de combustion valorisées, avec une production en baisse de 37 % par rapport à 2012**

### À RETENIR

Fin 2013, suite aux raccordements du réseau à la résidence Lamarche, aux écoles Gerdoles et Justice, ainsi qu'aux bâtiments techniques de la CCT, les puissances souscrites sur le réseau atteignent 98% du prévisionnel, soit 5 889 kW.

L'année 2014 peut être considérée comme l'année 1 du fonctionnement du réseau de chaleur à sa puissance prévue.





## GESTION DES RIVIÈRES

# UN PROGRAMME POUR LE TERROUIN & L'INGRESSIN

### DIAGNOSTIC

Dans le cadre d'une 1<sup>ère</sup> phase, des études de terrain ont permis de recenser et répertorier l'ensemble des dysfonctionnements de ces 2 cours d'eau en parcourant l'intégralité du linéaire de notre territoire. Ces éléments ont été présentés lors du comité de pilotage du 11 juillet 2013, rassemblant les maires des communes concernées, le Parc Naturel Régional de Lorraine, la Direction Départementale des Territoires de Meurthe et Moselle, la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Conservatoires d'Espaces Naturels de Lorraine et le Conseil Général de Meurthe et Moselle avec son service dédié aux Espaces Naturels Sensibles, la Fédération de Meurthe et Moselle pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et les Voies Navigables de France.

### DÉFINITION DES OBJECTIFS

Une 2<sup>ème</sup> phase a permis de définir les enjeux et les objectifs de gestion : par exemple, la préservation et la restauration des milieux naturels, l'amélioration de la qualité des eaux, la lutte contre les inondations, la communication et la sensibilisation.



### TOUT UN PROGRAMME

En septembre 2013, la 3<sup>ème</sup> phase a été l'occasion de proposer un ambitieux programme d'actions prioritaires et hiérarchisées :

- **Obtenir une ripisylve plus diversifiée, plus équilibrée et donc plus fonctionnelle** par un traitement de la végétation rivulaire, une gestion sélective des embâcles, des plantations complémentaires sur les secteurs peu végétalisés ou complètement dépourvus, la mise en place de clôtures de passage à gué ou de systèmes d'abreuvement dû à la présence de bétail.
- **Atteindre la diversification du lit mineur et des écoulements** par la suppression de contraintes latérales, l'aménagement de lits mineurs d'étiage, la mise en place de banquettes végétalisées, le reméandrage de secteurs rectilignes et la remise dans le talweg d'origine.
- **Restaurer la continuité écologique** (libre circulation piscicole et transport sédimentaire) par l'aménagement d'ouvrages hydrauliques, par leur redimensionnement, par la création d'échancrures, par leur arasement ou par la mise en place d'une rivière de contournement.
- **Gérer le lit majeur et le phénomène d'inondations** par l'aménagement de zones d'expansion de crues naturelles, la préservation des zones humides annexes.

Avant de valider et de prioriser ces propositions d'aménagements, il s'impose de bien dimensionner et implanter ces projets afin de visualiser leur impact sur les niveaux d'eaux en période de crues remarquables et également en période d'étiage sévère. Pour cela une campagne de levés topographiques suivie d'une étude hydraulique doit être réalisée.

## TRAVAUX SUR LA BOUVADE ET SES AFFLUENTS

Dans le cadre du programme de restauration de la Bouvade et de ses affluents qui a débuté en 2010, des aménagements ont été réalisés au cours de l'année 2013.

Localisés sur le territoire communal de Bicqueley et plus précisément sur le ruisseau des Etangs, ces travaux ont consisté à planter une strate arbustive et une strate arborescente sur les secteurs dépourvus de végétation rivulaire. Ces plantations ont été protégées par la mise en place de clôtures contre les ovins et les bovins, de systèmes d'abreuvement pour conserver un accès à l'eau et l'aménagement de passerelles pour permettre le franchissement du cours d'eau sans passer par le lit mineur.

Toutes ces actions participent à l'amélioration des capacités auto-épurations du milieu aquatique en obtenant une ripisylve plus fonctionnelle.

Ces aménagements sont localisés sur un affluent rive gauche de la Bouvade, et, la Communauté de Communes du Toulais étant compétente uniquement sur les axes principaux, ils ont été cofinancés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle à hauteur de 80 % du montant HT, le reste étant à la charge de la commune. Ils interviennent en préalable aux actions prévues en 2014 par la CCT.



Sabots de Vénus de la famille des Orchidées, qui se rencontre sur des sols alcalins, tels que les pelouses du Toulais.

### Lexique

Ripisylve : formations végétales se développant sur les bords des cours d'eau

Embâcles : phénomène d'accumulation de matériaux emportés par le courant

Reméandrage : technique consistant à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau pour rendre sa morphologie plus sinueuse et lui faire ainsi retrouver ses fonctions hydrobiologiques

Talweg : ligne qui rejoint les points les plus bas du lit d'un cours d'eau

### NATURA 2000

## PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Natura 2000 est une politique européenne, qui a pour objectif de protéger la biodiversité au niveau européen en protégeant les habitats naturels et les espèces qu'ils abritent. L'enjeu de Natura 2000 est de parvenir à enrayer la perte de biodiversité en Europe. Chaque pays européen a ainsi désigné des sites et doit en assurer la gestion pour préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

Depuis 2011, la CCT pilote les documents d'objectifs des Sites Natura 2000 sur son territoire et renforce ainsi son action de préservation et de restauration des zones humides et des pelouses calcaires. L'exécution des missions liées à cette compétence est déléguée au Conservatoire des Sites Lorrains. Ce dernier accueille ainsi 16 sites Natura 2000, espaces naturels qui doivent être préservés pour lutter contre l'érosion de la biodiversité.

### FOCUS

#### LES PELOUSES DU TOULOIS

Le site Natura 2000 des pelouses du toulais se situe à l'ouest de Toul, de part et d'autre de la vallée de l'Ingressin, dans la zone ouest du Parc naturel régional de Lorraine. Il regroupe quatre pelouses calcaires (Domgermain, Pagny-derrière-Barine, Ecrouves et Choley-Ménillot), des boisements thermophiles et un boisement frais, ainsi que plusieurs ouvrages militaires servant de sites d'hivernage à des Chauves-souris.

Trois secteurs du site sont protégés :

- La réserve naturelle volontaire de la pelouse calcaire de Choley-Ménillot
- La Côte Barine à Pagny-Derrière-Barine
- Les salles casematées du plateau de Domgermain, site d'hivernage de chauves-souris

Le site héberge des plantes protégées et rares : Sabot de Vénus, Anémone sauvage, Orchis grenouille, Gentiane croisettes...



**35 000 ÉCOCITOYENS**

**35 000**  
**éco-citoyens**  
S'ENGAGENT POUR LEUR TERRITOIRE

## SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

Ce programme de sensibilisation des habitants à l'écocitoyenneté a été initié en 2009, en complément des compétences et des actions mises en œuvre par la CCT en matière de préservation de l'environnement : tarification incitative sur les déchets, gestion des rivières, ouverture du centre aquatique, couplé à la chaufferie biomasse et au réseau de chaleur...

Ce programme permet de sensibiliser tous les habitants aux différents piliers du développement durable que sont l'environnement, l'énergie, l'économie..., en travaillant avec les acteurs locaux spécialisés dans l'éducation à l'écocitoyenneté : éducation nationale, Parc Naturel Régional de Lorraine, associations d'éducation à l'environnement,...

En 2012-2013 le programme 35 000 écocitoyens s'est décliné à travers différents événements, visant tous les publics et en particulier les plus jeunes comme la Semaine Européenne de Réduction des déchets ou la Semaine du Développement Durable.



### ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

En concertation avec l'Education Nationale, la CCT, le Parc Naturel Régional de Lorraine et ses partenaires éducatifs, mènent auprès des écoles du territoire, une opération dédiée à sensibiliser à l'écocitoyenneté.

Ce projet conçu sur trois ans, vise à amener le plus grand nombre d'élèves de troisième cycle (CE2, CM1, CM2) à se questionner sur les comportements qu'ils (ou leur entourage) ont aujourd'hui vis-à-vis de l'environnement. L'objectif étant de connaître les gestes à adopter pour le préserver. Le projet vise à présenter l'écocitoyenneté à travers différentes thématiques. Celles-ci sont abordées grâce à des séances d'échanges et de partage d'informations avec un intervenant et une visite ou un atelier pour aborder des exemples concrets.

**→ 6 classes sensibilisées en 2013, dans 3 écoles**

En plus de ce programme, d'autres actions de sensibilisation sont menées tout au long de l'année par les ambassadeurs du tri destinées aux élèves de maternelle, primaire et collège :

- interventions au collège de Foug sur le tri et la prévention, puis sur l'eau et l'assainissement,
- animations sur la valorisation et la prévention des déchets, au collège Croix de Metz pour les classes de 6<sup>ème</sup>
- interventions pour les classes des 2 écoles maternelles de Foug, sur le thème du tri

## ACTIONS GRAND PUBLIC

Afin de toucher plus largement le grand public, les ambassadeurs du tri sont également présents sur les événements organisés sur le territoire, par le tissu associatif ou les communes :

- la Caldénacienne,
- la Fête du 1<sup>er</sup> mai,
- trocs de plantes,
- kermesse du Foyer Cordier...

**2 événements nationaux relayés à l'échelle du territoire :**

### → Semaine du développement durable - 1<sup>er</sup> > 7 avril

Lancée en 2002, la Semaine du développement durable contribue depuis 11 ans à sensibiliser les Français au développement durable. Année après année, les initiatives se multiplient dans toutes les régions pour démontrer au grand public que le développement durable, c'est tous les jours plus concret. En 2013, le ministère du Développement durable a choisi la thématique *Sobriété et efficacité énergétique*.

Dans le cadre de cet événement national, la Communauté de Communes a coordonné les événements sur le territoire et organisé la 2<sup>e</sup> Fête du Développement Durable, temps festif proposé aux familles, en partenariat avec la commune d'Ecrouves, le samedi 6 avril. La ville de Toul et d'autres communes du territoire, ainsi que les associations se sont également fortement impliquées dans l'événement.

L'ensemble des événements organisés durant cette semaine a permis de sensibiliser quelques 500 personnes.

Les objectifs de la semaine :

- sensibiliser sur les modes de transport doux
- informer sur les économies d'énergie au quotidien
- économiser l'énergie via le tri et le recyclage
- faire découvrir les énergies renouvelables
- autres actions en lien avec le développement durable : ateliers bois, conférences et actions en faveur de la biodiversité...



### → Semaine européenne de réduction des déchets - 16 > 24 novembre

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est une action organisée dans la France entière, chaque année depuis 2006, avec le réseau des Recycleries & Ressourceries. Inscrite dans le cadre de la campagne nationale «Réduisons nos déchets, ça déborde !» de l'ADEME, elle constitue un moment fort de mobilisation.

Il s'agit de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets que nous produisons et de donner des clés pour agir au quotidien. Elle s'adresse aussi bien aux institutions et collectivités, qu'aux scolaires et au grand public.

Aujourd'hui, la loi Grenelle II, datée du 12 juillet 2010, fait de la prévention de la production de déchets une priorité. Par ailleurs la collectivité s'est engagée depuis 2012 dans un Programme local de prévention des déchets en lien avec l'ADEME. Dans le cadre de cette édition 2013, la CCT a choisi de mener diverses actions autour du réemploi et de l'éco-consommation, pour la plupart aux côtés de la ville de Toul.

Les objectifs de la semaine :

- faire connaître la notion de prévention/réduction des déchets
- sensibiliser à l'importance de réduire ses déchets
- donner les connaissances et outils pour agir
- induire un changement des comportements avec l'adoption de gestes quotidiens éco-responsables



## SERVICES PUBLICS

### CENTRE AQUATIQUE

Ovive confirme ses résultats

### HABITAT

2<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat

### AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

### ST2I

Service Technique Intercommunal et d'Insertion

### DÉMARCHE DE PRÉVENTION

### ANIMATION

Soutien au milieu associatif

Coopération décentralisée



## OVIVE CONFIRME SES RÉSULTATS

Avec une augmentation de la fréquentation globale de près de 4% par rapport à 2012, le centre aquatique communautaire rencontre un franc succès auprès de l'ensemble de ses utilisateurs.

En 2013 Ovive a continué de se développer, dans la lignée de son fil rouge « Sport & Santé pour tous ».

### DE NOUVELLES ACTIVITÉS

**L'aquabike** a été mis en place dès le mois de mai avec l'acquisition de 11 vélos et la formation du personnel. L'activité a remporté un vif succès. En fin d'année, ce sont 10 cours collectifs hebdomadaires encadrés par un maître-nageur sauveteur qui étaient proposés, en plus de plages horaires à la carte sans encadrement (30 minutes la séance).

**Le groupe Masters** qui vise le perfectionnement de la natation pour les adultes voit le jour.

**La 1<sup>ère</sup> soirée festive** a également été organisée pour clôturer la saison estivale le vendredi 30 août 2013. Laser, fumée, musique et ambiance de folie..., petits et grands ont été ravis. Un très beau succès pour cette toute première édition qui a rassemblé environ 500 personnes. La soirée a été animée par un disc-jockey et des séances collectives d'aquagym tout au long de la soirée.

**L'aquapark**, composé de structures gonflables flottant sur l'eau a suscité un véritable engouement chez les petits comme chez les grands. Le toboggan placé dans le bassin d'apprentissage a également remporté un vif succès auprès des plus petits.

**Les compétitions et les journées de découvertes** ont également permis à nos partenaires associatifs et caritatifs de valoriser leurs activités et de faire rayonner Ovive et la Communauté de Communes du Toulous bien au-delà du territoire communautaire.

Deux **compétitions de natation** organisées les 13 avril et 16 mars pour la Fédération Française de Natation et par l'Union Sportive de Toul Natation ont ainsi rassemblé près de 550 personnes (compétiteurs et public).

Quelques 70 personnes ont pris part à une **journée de découverte de la plongée pour les personnes à mobilité réduite** organisée par Touring Plongée pour la Fédération Française du Handicap (FFH) le 8 juin.

Une **compétition de nage avec palmes** organisée pour la Fédération Française d'Etudes et des Sports Sous-Marins et par le Comité Inter Régional Est a réuni 62 compétiteurs le 26 mai.

**+ 4%**  
de fréquentation  
par rapport à 2012





Ovive a également organisé un **Téléthon** le 6 décembre en partenariat avec les communes de Toul et Ecrouves, marqué notamment par la venue du flambeau de l'Espoir. De nombreuses associations ont répondu présentes, dont l'Amicale Laïque Toul Canoë Kayak avec leur Dragon Boat, les associations d'aquagym, de triathlon et l'UST Natation pour le fil rouge, les associations de plongée, pour les baptêmes de découverte. Une participation de 500 € a été attribuée par la Communauté de Communes du Toulais, s'ajoutant aux 270 € de dons récoltés durant la manifestation. Dans le cadre de l'événement, le centre aquatique est mis à disposition des associations (un agent est obligatoirement présent pour assurer la sécurité incendie).

#### UN ÉQUIPEMENT POLYVALENT

En 2013, le centre aquatique Ovive confirme sa capacité à être polyvalent :

#### Formation des professionnels de la natation

Les étudiants du CLES sont régulièrement accueillis et des stagiaires sont également formés par notre équipe de maîtres-nageurs sauveteurs.

#### Accueil de la petite enfance

Grace à un accord avec l'Inspection de l'Education Nationale, les enfants de 0 à 4 ans qui fréquentent les crèches et le Relais Assistantes Maternelles de la Ville de Toul viennent très régulièrement et bénéficient de la pataugeoire pendant les cours donnés aux écoles primaires. Limité à 6 enfants et 6 accompagnateurs, ce projet remporte un franc succès.

#### Accueil des séniors

Le club sénior de la Ville de Toul a également fréquenté à plusieurs reprises le bassin d'apprentissage.

#### Formation des moniteurs de plongée du Grand Est

## Fonctionnement

L'établissement demande un entretien régulier. Les équipes techniques sont très vigilantes et signalent tous les points qui nécessitent une intervention. Un appel d'offre a été passé pour l'entretien général de la partie technique. C'est la société Solorec qui est chargée de la maintenance et la réparation de ces installations. Cette société nous conseille également dans la gestion des économies de fonctionnement.

Sur le plan technique, l'année 2013 a été marquée par les problèmes de dysfonctionnement des douches. Notre assistant maîtrise d'ouvrage nous conseille en vue de leur résolution.

## Instances

Un comité de pilotage regroupant les élus des communes de la CCT se réunit très régulièrement pour évoquer les projets et émettre des propositions auprès de l'exécutif et des membres du Conseil Communautaire. Ainsi, en 2013 les nouveaux tarifs proposés par le comité de pilotage ont été adoptés et votés par l'assemblée communautaire le 27 juin 2013. Les nouveaux tarifs (qui n'avaient pas évolué depuis l'ouverture) ont été appliqués dès le 16 septembre 2013 dans le cadre des inscriptions aux activités de la saison 2013-2014.

## FRÉQUENTATION

→ **185 200 entrées** / 178 300 en 2012  
dont 99 780 « public » (53 % des entrées)

## RECETTES

→ **497 210 € de recette** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
et **714 290 € avec l'enseignement des écoles primaires**  
Le déficit approché est de l'ordre 540 000 € ou de 757 000 € (sans la part des scolaires).

## RATIOS

**1 entrée rapporte 3,81€/p ou 2,70€ (sans la part des scolaires), elle coûte à la collectivité 3,27€/p ou 4,44€ (sans la part des scolaires)**

→ **3 400 h d'ouverture au public et associations**  
dont 223 h réservées aux activités et fermées au public

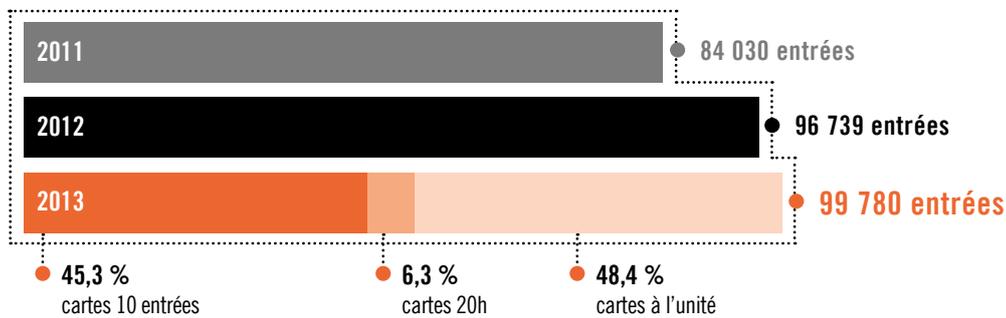
→ **1 h coûte 386€** (hors investissement)  
Le coût supporté par la collectivité est de 178€/h ou de 242€/h (sans la part des scolaires).

**FOCUS**

Positionnement d'Ovive sur le plan national

	Préconisations du Ministère	Ratio OVIVE	Commentaires
<b>Charges de personnel</b>	60 à 70% des dépenses	62,15%	Ovive est dans la tranche inférieure
<b>Fluides</b>	20 à 30% des dépenses	25,50%	Ovive est dans la tranche médiane... des économies sont possibles
<b>Recettes</b>	20 à 30%	45,15%	Ovive est très bien situé

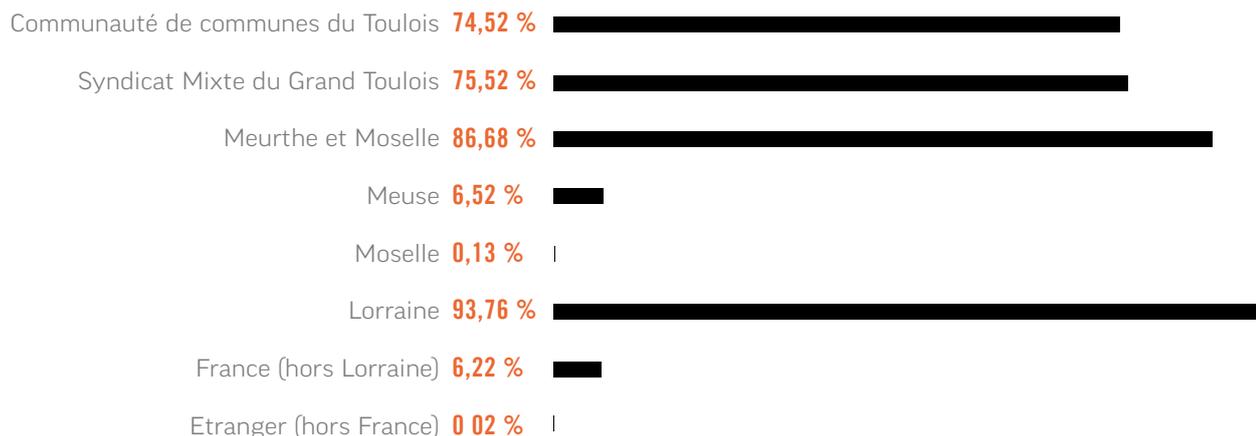
FRÉQUENTATION DU PUBLIC



CHIFFRE D'AFFAIRE VENDU

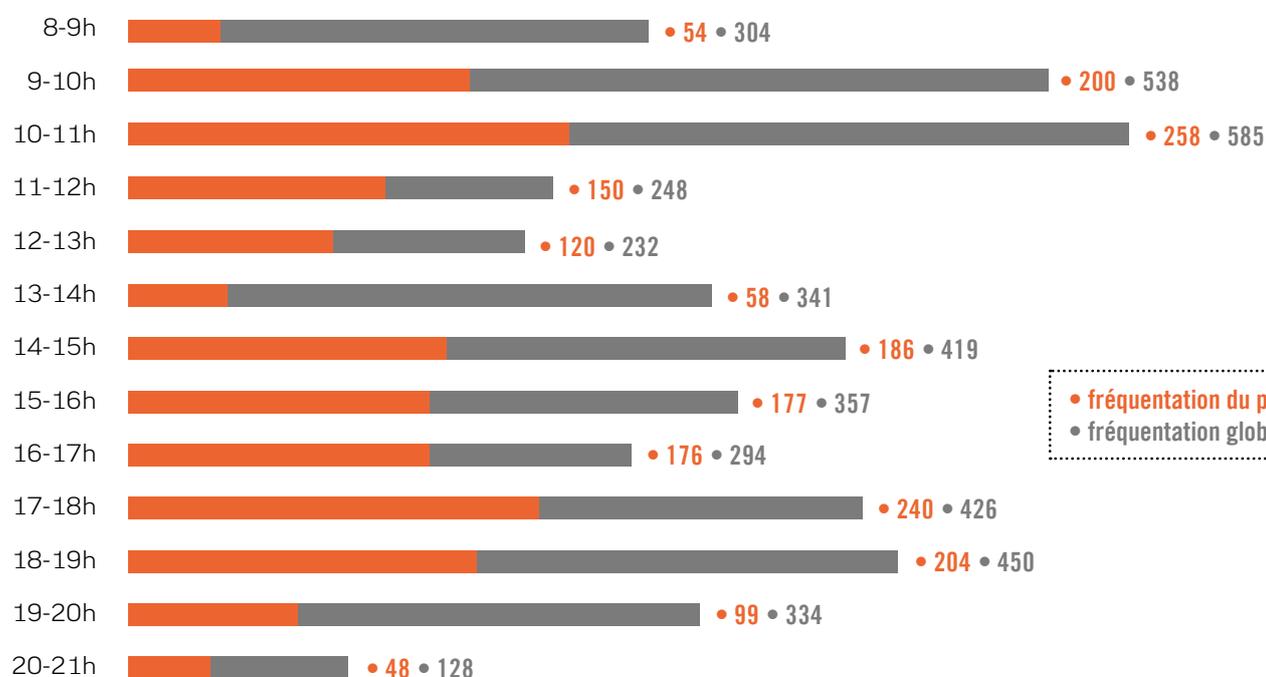


PROVENANCE (concerne uniquement les achats d'entrées publiques)



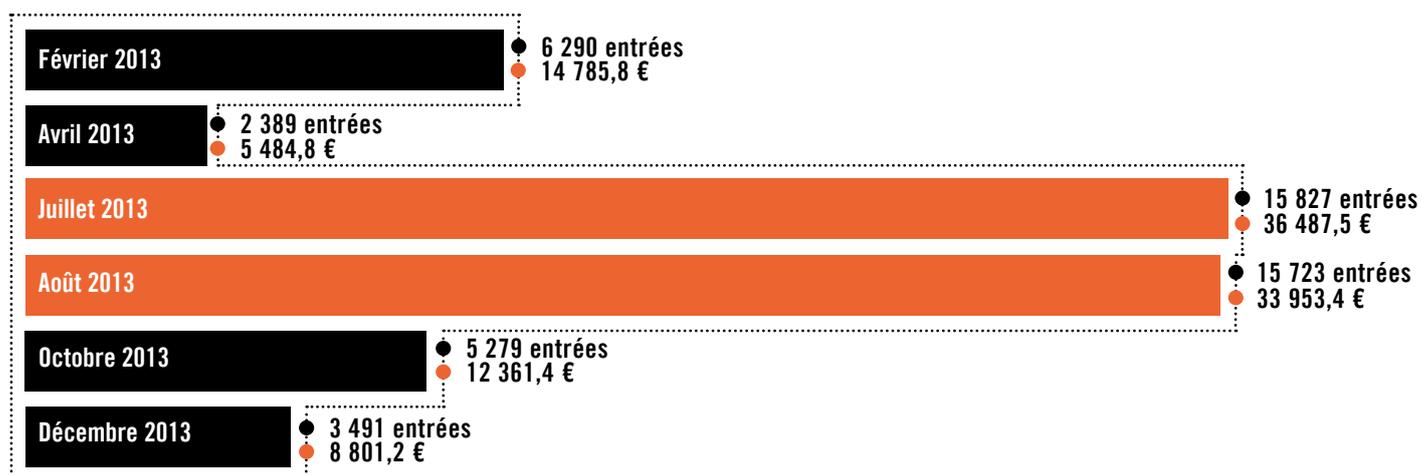


## FRÉQUENTATION SUR 1 SEMAINE TYPE



● fréquentation du public  
● fréquentation globale

## FRÉQUENTATION DU PUBLIC EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES



## ACTIVITÉS 2013

# ÉCOLE DE NATATION

Sur la saison 2013-2014 l'école de natation a proposé 49 cours hebdomadaires répartis en différents niveaux qui sont fonction de l'âge et de l'aptitude :

- Minis : 7 cours (5 ans)
- Débutant 2<sup>ème</sup> étoile : 5 cours
- 3<sup>ème</sup> étoile : 8 cours
- Dauphin Jaune : 8 cours
- Dauphin Orange : 7 cours
- Dauphin Rouge : 4 cours
- Nat' Ados : 4 cours
- Nap' Ados (Nage Avec Palmes Ados) : 1 cours
- Nat' Elite : 4 cours
- Master (adultes sachant nager 3 nages) : 1 cours

La période des cours correspond au rythme scolaire, c'est-à-dire de septembre à juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, ni pendant les périodes de vidange.

Le coût est fonction du quotient familial et du lieu d'habitation (territoire CCT ou hors CCT). Il dépend également de la date d'inscription : annuel, trimestriel ou semestriel.



## COURS COLLECTIFS

En 2013, plusieurs cours collectifs étaient proposés à 8€ la séance (8,50€ dès septembre) :

- cours de natation pour débutants et nageurs (mardi et vendredi matin)
- cours d'aquagym à l'unité (hors forfait et hors vacances scolaires)
- cours d'aquabike à l'unité (hors forfait et hors vacances scolaires)
- jardin aquatique

**Effectif total maximum : 652 enfants**

**Effectifs inscrits : 585 enfants**

- **89,72 % de taux de remplissage**  
diminution de près de 6% par rapport à l'année précédente

### Fréquentation

janvier > juin	<b>8 253</b>
septembre > décembre	<b>5 300</b>

<b>Chiffre d'affaire 2013</b> en 2012, 60 708 €	<b>60 766,50 €</b>
--	--------------------



### Fréquentation

nombre d'entrées réalisées	<b>602</b>
----------------------------	------------

<b>Chiffre d'affaire réalisé</b>	<b>4 963,5 €</b>
----------------------------------	------------------

## AQUAGYM

### AU FORFAIT

17 cours hebdomadaires étaient proposés, pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes, soit une capacité de 510 personnes. Chaque cours dure 40 minutes.

Ovive propose 3 niveaux :

- souplesse : 4 cours
- tonique : 12 cours
- aqua-jogging : 1 cours - activité en grande profondeur (1,80 m) qui remporte un vif succès auprès des usagers

4 types de forfaits sont proposés :

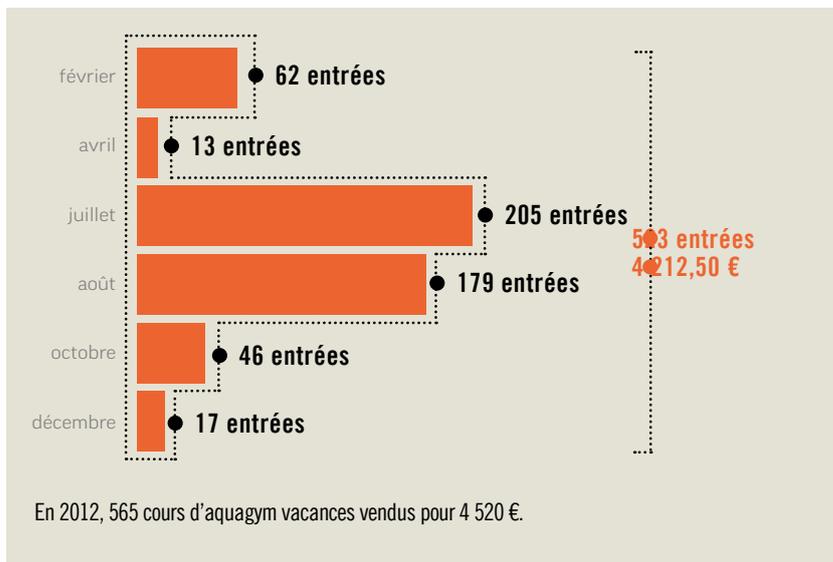
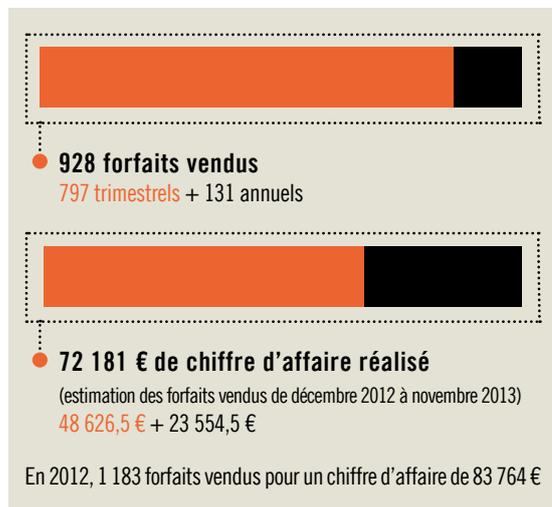
- forfait à l'année\* : septembre > juin - 175€ (180 € à partir de septembre)
- forfait automne\* : septembre > décembre - 70 € (75 € à partir de septembre)
- forfait hiver\* : janvier > avril - 70 € (75 € à partir de septembre)
- forfait printemps\* : mai > juin - 35 € (40 € à partir de septembre)

\*uniquement pendant la période scolaire



### PENDANT LES VACANCES

Des cours étaient également proposés les midis et soirs, durant les vacances, pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes. Chaque cours dure 40 minutes, pour 8 € ( 8,50 € à partir de septembre).



NOUVEAUTÉ 2013

## AQUABIKE

### AU FORFAIT

Cette activité a débuté en mai 2013, avec 3 cours hebdomadaires pouvant accueillir 10 personnes, soit une capacité de 30 personnes pour la période de mai à début juillet 2013. Sur la période de septembre à décembre 2013, 9 cours hebdomadaires étaient proposés, pouvant accueillir 10 personnes, soit une capacité de 90 personnes. Chaque cours dure 40 minutes.

4 types de forfaits sont proposés :

- forfait à l'année\* : septembre > juin - 200€ (205 € à partir de septembre)
- forfait automne\* : septembre > décembre - 80 € (85 € à partir de septembre)
- forfait hiver\* : janvier > avril - 80 € (85 € à partir de septembre)
- forfait printemps\* : mai > juin - 45 € (50 € à partir de septembre)

\*uniquement pendant la période scolaire

### À LA SÉANCE (en période scolaire)

Des cours étaient proposés à la séance, en après-midi ou en soirée pouvant accueillir 10 personnes. Chaque cours dure 40 minutes et coûte 8 €.

#### Fréquentation

nombre d'entrées réalisées **268**

Chiffre d'affaire réalisé **2 279 €**

Effectif hebdomadaire maximum (dep. sept. 2013) : **90 personnes**

Effectifs inscrits : **87 personnes**

● **97 % de taux de remplissage**

● **117 forfaits vendus**

61 trimestrels + 56 annuels

● **18 003,5 € de chiffre d'affaire réalisé**

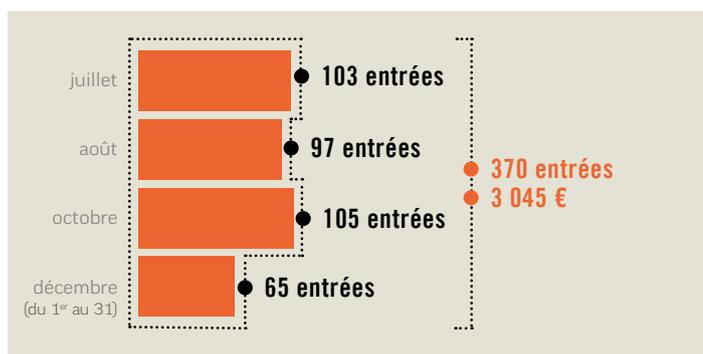
(estimation des forfaits vendus de décembre 2012 à novembre 2013)

5 925,5 € + 12 078 €



### PENDANT LES VACANCES

Des cours étaient proposés les midis et les soirs durant les vacances, pouvant accueillir 10 personnes. Chaque cours dure 40 minutes et coûte 8 € ( 8,50 € à partir de septembre).



### À LA CARTE

Des locations de vélos étaient proposées toute la journée à des créneaux bien particuliers, pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Chaque location a une durée de 30 minutes et coûte 3€, en sus d'une entrée piscine.

#### Fréquentation

nombre d'entrées réalisées **1289**

Chiffre d'affaire réalisé **3 867 €**

Pour sa première année, l'aquabike aura généré près de 27 194,5 € de recettes en 8 mois.

## PLONGÉE

Les fosses constituent un équipement exceptionnel d'Ovive, seules quelques structures en proposent dans le grand Est de la France. La location d'une fosse est prévue pour un club (apnée ou bouteille), pour 12 plongeurs et 3 moniteurs maximum pour 150€. Il est possible de prendre un forfait de location de 6 fosses pour 750€ ou 10 fosses pour 1 000€. En 2013, 13 créneaux de location étaient proposés par semaine.

**Disponibilités : 426 créneaux**

**Occupés : 104**

● 24,4 % de taux de remplissage



● 98 locations de fosses vendues

12 locations simples + 1 forfait 6 fosses + 8 forfaits 10 fosses



● 10 350 € de chiffre d'affaire réalisé

1 800 € + 750 € + 7 800 €

En 2012, la location des fosses avait généré 10 150 €.

## PENDANT LES VACANCES

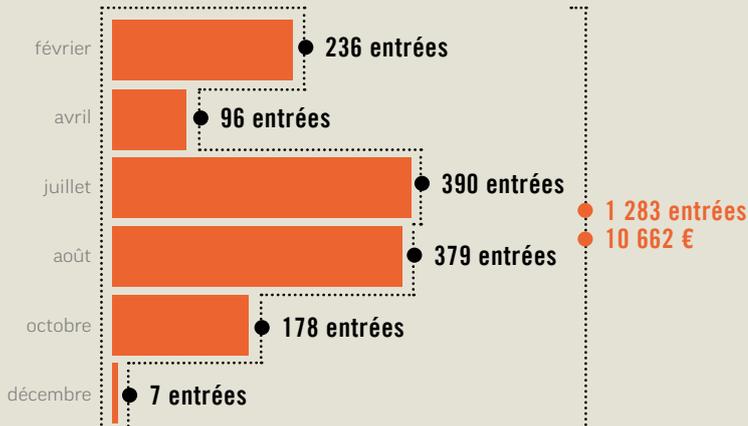
Durant la période estivale, 5 stages de découverte de la plongée et des fosses ont été organisés, dont 2 pour les ados. D'une durée de 4 jours, les 5 sessions ont permis d'accueillir 94 participants à raison de 15 stagiaires maximum par stage.

● 840 € de chiffre d'affaire réalisé



## STAGES VACANCES

Pendant les vacances scolaires des stages hebdomadaires par niveau ont été organisés (cours de natation). Un forfait hebdomadaire à 40 € (42,50 € à partir de septembre) donne accès à une séance par jour pendant 5 jours.



En 2012, les stages vacances comptabilisaient 1 164 entrées et 9 952 €.

## ACTIVITÉS SCOLAIRES

### ÉCOLES PRIMAIRES

Depuis la rentrée de septembre 2012, c'est le Syndicat Mixte du Grand Toulinois (SMGT) qui gère la compétence de l'enseignement de la natation auprès des écoles primaires en lien étroit avec l'Education Nationale.

Ce dernier regroupe l'ensemble des communes de :

- la communauté de Communes des Cotes-en-Haye
- la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois
- la Communauté de Communes de Hazelle en Haye,
- la Communauté de Communes du Toulinois,

Par le biais du SMGT, le centre aquatique Ovide accueille les enfants des écoles primaires d'une grande partie de ce territoire. Un travail préalable avec l'inspection académique est nécessaire pour arrêter le planning et mettre en place les ateliers pédagogiques autour du « savoir nager » avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>, prévoyant ainsi un cours hebdomadaire de 40 minutes, le temps d'un trimestre.

L'encadrement des classes est assuré par les maîtres-nageurs sauveteurs de l'établissement et les professeurs des écoles.

#### Fréquentation

nombre d'entrées réalisées	<b>30 981</b>
nombre d'élèves	<b>3 024</b>

En 2012, le nombre d'entrées réalisées était de 28 844.



### ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Afin de permettre aux établissements secondaires de bénéficier du centre aquatique, des créneaux leur sont réservés chaque jour, dans le bassin sportif.

L'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS de chaque établissement ; la surveillance est assurée par le personnel de la CCT, breveté d'État.

Une convention est établie avec chaque structure et une facture est établie mensuellement, à un coût très attractif.

De 40 minutes à une heure en fonction des disponibilités du bassin et des demandes des établissements..., les collèges, le lycée professionnel et le lycée agricole fréquentent le centre.

La location du bassin revenait à 12,5 € par créneau jusqu'en août 2013, puis 13 € à partir de septembre 2013, le coût et l'organisation du transport restants à la charge de chaque établissement.

#### Fréquentation

nombre d'entrées réalisées	<b>3 876</b>
----------------------------	--------------

<b>Chiffre d'affaire réalisé</b>	<b>4 931,5 €</b>
----------------------------------	------------------

En 2012, les 3 654 entrées réalisées engendraient 3 775 €.



## LOCATIONS

### ARMÉE

Le centre aquatique est fréquenté par 3 régiments :

- le 516<sup>ème</sup> Régiment du Train de Toul
- le RMAT de Domgermain
- la Base Aérienne 133 de Ochey

Une convention annuelle est établie avec le Groupement de Soutien de la Base de Défense de Nancy, une facturation intervient mensuellement. Chaque régiment dispose de créneaux en fonction d'un planning établi qui ne subit pas d'interruption pendant les vacances scolaires et qui leur revient à 15 € par couloir et par heure de location.



- **4 821 entrées réalisées**  
3 156 (516<sup>ème</sup> RTT) + 296 (RMAT) + 1 369 (BA 133)
- **17 730 € de chiffre d'affaire réalisé**

En 2012, 4 669 entrées généraient 18 000 €.

## GROUPES & ASSOCIATIONS

La location de couloirs est ouverte aux groupes et aux associations.

Une convention annuelle est établie avec chaque association uniquement sur la période scolaire. Des conventions spécifiques peuvent être passées pour les vacances scolaires en fonction des disponibilités du bassin, une facturation mensuelle est établie.

La location revient à 30 € par couloir et par heure de location sans enseignement (31 depuis septembre 2013) et 70 € par couloir et par heure de location avec enseignement.

CEPA

CAPPS

Atlas Club

LSDA

Foyer rural de Mourrot  
CERFAV  
Canoe Kayak  
Préparation à la naissance  
Handisport Grand Nancy  
UST AQUA

Gymnastique Volontaire

Amicale laïque toul VTT  
Poissons Volants  
MFC George Finance  
Club des seniors  
CFF Plouzeau

Triathlon



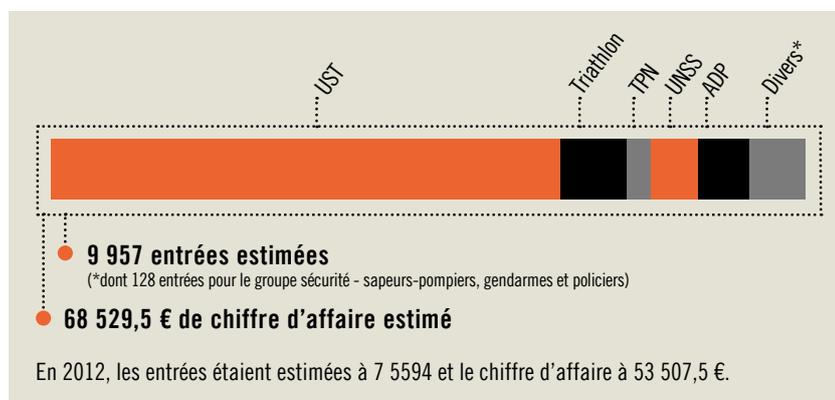
- **6 983 entrées réalisées**
- **16 304 € de chiffre d'affaire réalisé**

En 2012, 6 046 entrées généraient 18 230 €.

## GROUPES GRATUITS

La Communauté de Communes du Toulouais accorde à certaines associations la gratuité de l'établissement pour les entraînements et la pratique sportive. En contrepartie, les associations assurent la promotion de l'établissement et pour Touring Plongée Natation et Action Développement Plongée des contreparties d'entretien de l'établissement (nettoyage des fosses et organisation des stages d'été).

Une convention annuelle est établie avec chaque association uniquement sur la période scolaire. Des conventions spécifiques peuvent être passées pour les vacances scolaires en fonction des disponibilités du bassin.



## CENTRES DE LOISIRS

La location de couloirs est ouverte aux centres de loisirs sans hébergement.

Une convention est établie avec chaque association sur la période choisie, qui fait l'objet d'une facturation mensuelle.

La location revient à 1,2 € par enfant sur le territoire de la CCT et 1,5 € par enfant hors territoire.

### Fréquentation

nombre d'entrées réalisées **1 476**

**Chiffre d'affaire réalisé** **2 293,7 €**

En 2012, 826 entrées généraient 1 227,5 €.



## COMITÉS D'ENTREPRISES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, la CCT propose aux comités d'entreprises des cartes 10 entrées – avec 5 offertes pour 100 achetées.

Une convention est signée avec chaque association sur la période choisie et une facturation mensuelle est établie.

Plusieurs tarifs sont proposés aux CE :

- cartes 10 entrées

CE du territoire de la CCT - 25 € (26 € depuis septembre 2013)

CE hors territoire - 30 € (31 € depuis septembre 2013)

- cartes 20 heures

CE du territoire de la CCT - 39 € (40 € depuis septembre 2013)

CE hors territoire - 45 € (46 € depuis septembre 2013)

## DIVERS

vente de produits dérivés et autres

- **840 €**





## HABITAT

# 2<sup>ème</sup> PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le 2<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) qui s'étend sur la période 2012-2018 a fêté sa 1<sup>ère</sup> année d'existence. Ses grandes orientations sont les suivantes :

- organiser de manière équilibrée le développement d'une offre d'habitat neuve ;
- moderniser l'habitat ancien et valoriser les centres des villes et villages ;
- développer une offre de logements diversifiée et accessible ;
- répondre aux besoins de publics spécifiques ;
- organiser les conditions de mise en œuvre et de suivi du programme.

Le comité de pilotage organisé en juillet 2013 a été l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires et institutionnels spécialisés dans la thématique de l'habitat et de réaliser ensemble le 1<sup>er</sup> bilan annuel du PLH.



## ORIENTATION 1

### GAGNER EN QUALITÉ DANS L'HABITAT NEUF

#### Accompagner les communes dans des opérations d'aménagement de qualité

##### • Mobilisation de foncier

Une convention entre l'EPFL et la commune de Lay-Saint-Rémy a été signée pour l'acquisition d'un ancien bâtiment (ancien relais de Poste) au cœur du village afin d'y développer de l'habitat social. Le bailleur Toul-Habitat, en partenariat avec la commune, souhaite y développer des logements adaptés aux séniors.

##### • Réaliser une opération de qualité sur l'Espace du Génie à Ecrouves (mixité sociale et fonctionnelle, urbanisme de qualité, déplacements doux et collectifs, traitements paysagers) :

C'est le Bureau d'Etudes pluridisciplinaire URBICUS aux côtés de INDIGGO et SEFIBA, qui est en charge de la mission. La phase diagnostic de l'étude est achevée, donnant lieu aux premières esquisses d'aménagement sur l'ensemble du site.

La CCT a été identifiée comme Lauréate de l'appel à projet « Quartier Durable en Lorraine » organisée par la Région et l'ADEME. Une démarche qui lui a permis de bénéficier de co-financements pour mener cette étude d'aménagement.

##### • Subventions pour l'Approche Environnementale de l'Urbanisme

Un règlement a été défini au sein de la CCT pour l'attribution de cette subvention en lien avec l'ADEME Lorraine.

La commune de Bruley s'est engagée dans une étude AEU et bénéficie, à ce titre, d'un co-financement à hauteur de 80 % (70 % de l'ADEME et 10 % de la CCT). La CCT a participé à plusieurs comités de pilotage, invitée par la commune de BRULEY et au regard de ses compétences (déchets ménagers, PLH...). Une visite du village avec une caméra thermique a notamment été organisée avec l'appui technique de l'Espace Info Energie Ouest 54.

- **Conseils d'urbanisme mutualisés à l'échelle du Pays Terres de Lorraine**

Un travail technique a été mené avec le SCOT Sud 54 et le Pays TDL sur les modalités pratiques à mettre en place pour accompagner les communes dans la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme, complété d'un atelier de travail « PLH » avec les CC du Saintois et Hazelle en Haye, en lien avec la CC de Colombey les Belles et Sud Toulinois.

La CCT a par ailleurs lancé le recrutement d'un chargé de mission, spécialisé dans l'urbanisme réglementaire, pour accompagner les communes dans la mise en comptabilité de leurs documents d'urbanisme avec le Scot Sud 54.

- **Etude sociologique sur les motivations des individus à résider dans les communes rurales du Pays TDL (avec le laboratoire des sciences sociales de Nancy 2)** 2 500 questionnaires ont été diffusés sur les communes de Trondes, Bruley, Domgermain et Ecrouves. Des portraits de famille ont été réalisés et une soirée « Couarail » s'est tenue le 7 juin 2013. L'ensemble des données et avis recueillis dans le cadre de cette étude a fait l'objet d'un ouvrage ludique. Ce dernier met en relief les motivations des individus à venir vivre à la campagne.

**Perspectives 2014 :**

→ Possibilités ouvertes pour chaque commune de signer une convention avec l'EPFL (sous critères d'éligibilité), bilan d'activités foncières de l'EPFL et actualisation des périmètres à enjeux, évolution du schéma d'aménagement de l'espace du Génie, recrutement d'un chargé de mission pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le ScoT, intégration des 9 nouvelles communes dans le programme

## ORIENTATION 2

### AMELIORER ET VALORISER L'HABITAT ANCIEN

#### Modernisation et adaptation du parc social

- **ANRU : poursuite du programme sur le quartier de la Croix de Metz**

La restructuration des espaces extérieurs et de résidentialisation a été finalisée en juillet 2013. En parallèle, les travaux de réhabilitation thermique des immeubles du secteur des Bouzons se sont poursuivis et achevés. Un avenant de sortie a été validé par l'ANRU, il comprend notamment la démolition des immeubles Berlioz et Massenet sans reconstruction.

Le programme doit se poursuivre avec le ravalement et la réhabilitation des immeubles restants sur 2013/2015 et la construction des 64 logements conventionnés restants sur 2013/2016.

- **Hors ANRU : poursuite du plan de modernisation et de performance énergétique de l'ensemble du parc de logements sociaux (CUS Toul Habitat)**

D'importants travaux de réhabilitation thermique innovante ont été réalisés sur 346 logements (isolation par l'extérieur, préchauffage solaire de l'eau chaude sanitaire, mise en place de volets roulants isolés...). Ces travaux visent à réduire de façon substantielle les dépenses en matière d'énergie et améliorer de façon significative le confort des locataires.

#### Lexique

ANRU : Agence Nationale de Renouveau Urbain

CUS : Contrat d'Utilité Sociale



# Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT QUI A + DE 15 ANS ?

Améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie !

Aide financière + Accompagnement personnalisé

**HABITER MIEUX**  
Une aide de l'Etat pour un logement économe et écologique



## ORIENTATION 2

### AMELIORER ET VALORISER L'HABITAT ANCIEN

#### Traiter le parc privé ancien des communes

##### • Traitement de la précarité énergétique des logements - dispositif Habiter Mieux

Entre avril 2012 et décembre 2013, 30 dossiers de réhabilitation thermique ont été soutenus par la CCT. Le dispositif a fait l'objet de plusieurs actions de communication et sensibilisation : articles de presse, gazettes communales, revue de la collectivité, Radio Déclat, affiches, Semaine du Développement Durable, ... Un repérage des ménages éligibles s'est par ailleurs organisé, en lien avec l'ANAH, les CCAS, les travailleurs sociaux...

##### • Dispositif global d'intervention sur le parc privé : lancement d'une étude pré-opérationnelle : OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Les thématiques suivantes sont particulièrement étudiées et diagnostiquées, à savoir : précarité énergétique et logements indignes, vacance, adaptation des logements au handicap et vieillissement. L'étude va se dérouler en trois étapes : un diagnostic, puis la définition d'objectifs stratégiques et enfin l'élaboration d'un programme-actions.

Le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe et Moselle a été recruté pour mener l'étude et la phase diagnostic a pu être lancée avec notamment l'organisation de rencontres avec les maires du territoire et la préparation de l'enquête auprès des propriétaires de logements.

##### • Traitement, repérage et signalement des logements indignes et non décents

En 2013, cette thématique a vu la création d'un pôle départemental dédié, de lutte contre l'habitat indigne et non décent.

Des réunions d'informations auprès des élus locaux, dont les maires, ont permis d'identifier les acteurs en matière de logements indignes et non décents (en lien avec l'ANAH, la CAF et l'Agence Régionale de Santé).

##### • Politique sociale menée par le Conseil Général 54

Des priorités territoriales du CG 54, en lien avec les partenaires locaux, ont été ciblées, notamment concernant la politique du logement :

- précarité énergétique : quelles ressources locales disponibles, quels manques à combler pour optimiser le dépistage et le traitement ?
- lutte contre l'habitat dégradé, indigne
- mobilisation du parc privé : relai d'information aux bailleurs privés (en lien avec l'UNPI)

#### Perspectives 2014 :

→ organisation de réunions d'information à destination des propriétaires bailleurs privés, renouvellement du dispositif Habiter Mieux, rendu et validation du programme-actions OPAH

## ORIENTATION 3

### DÉVELOPPER UNE OFFRE DE DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE

#### Aider les communes à développer une offre sociale

##### • Dans le cadre de l'ANRU, implantation de 30 logements sociaux hors Toul

Plusieurs rencontres de Toul-Habitat avec différentes communes rurales se sont tenues dans le cadre de l'étude de projets principalement dans l'ancien. Une opération se projette à Lay-Saint-Rémy (6 logements neufs «sénior»).



### ORIENTATION 5

#### ORGANISER LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES ACTIONS PLH

##### • Animer le PLH

Chaque année se tient un comité de pilotage, complété d'ateliers de travail (ex. Approche Environnementale de l'Urbanisme). La collectivité se fait par ailleurs le relais d'information pour le dispositif « Habiter Mieux », mais aussi la boîte à outils à destination des communes, dans l'organisation de réunions thématiques, comme celle sur le logement des personnes âgées, co-animée par les services du CG 54.

##### • Créer un observatoire local de l'habitat

L'observatoire de l'habitat et du foncier est un outil nécessaire pour la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat. Il a pour vocation de :

- créer une base de données utiles pour mieux connaître la problématique du logement et du foncier : organisation d'indicateurs sur les moteurs de développement (démographie, éco, attractivité, résidentielle), l'évolution du marché du logement, atlas foncier des projets d'aménagement et suivi des mouvements fonciers...
- alimenter la réflexion sur les choix des actions à mettre en œuvre, leurs évaluations et réajustements
- développer des supports d'information

Le choix a été fait de mutualiser un poste de chargé de mission de l'observatoire entre la CCT et la CC de Moselle et Madon. La mutualisation a une valeur expérimentale : elle va permettre à 2 territoires de définir des politiques d'habitat compatibles, de s'accorder sur des stratégies complémentaires à l'échelle du Pays TDL et de publier des données précises sur chaque intercommunalité (également compilables et suffisamment représentatives pour le Pays Terres de Lorraine). Cette mutualisation va notamment permettre d'anticiper de futures évolutions législatives en matière d'urbanisme.

En 2013, la collectivité a poursuivi son recueil de données auprès de partenaires, sa veille documentaire et statistiques et observé l'évolution des prix de l'immobilier sur le territoire...

### ORIENTATION 4

#### RÉPONDRE AUX BESOINS DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

##### • Création d'une Maison Relais de 25 places à Toul (22 T2, 3 T1 bis) initiée par le Grand Saucy

Un accord final a été trouvé sur la localisation du bâtiment (quartier de la Croix de Metz) et le plan d'aménagement a été validé en partenariat avec Toul-Habitat. Suite à l'appel d'offre de travaux, ces derniers ont débuté. Un groupe de travail s'est constitué concernant le règlement intérieur, les procédures administratives, la gestion courante...



##### Perspectives 2014 :

→ organisation d'un comité de pilotage PLH annuel, renforcement des actions d'animation et d'informations envers les élus et publics cibles...

→ recrutement d'un chargé de mission lié à l'observatoire de l'habitat et du foncier, signature d'une charte de fonctionnement de l'observatoire entre les partenaires, rédaction de fiches communales présentant les principales caractéristiques sociodémographiques, économiques et du logement pour chaque commune, création d'une lettre de l'observatoire...

→ en 2014, sera examinée et proposée au vote la loi d'Accès au Logement et pour un Urbanisme Renoué, dite « ALUR ». Cette loi comporte 2 volets principaux : l'un sur l'urbanisme et le second sur l'habitat. Elle prévoit en outre, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (POS, PLU...) avec les SCoT et des transferts de compétences aux intercommunalités compétentes en matière d'habitat (ex. police spéciale logement indigne, gestion des OPHLM...).



## GENS DU VOYAGE

# AIRE D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

### ACCUEIL ET GESTION DES CARAVANES

Selon les dispositions du règlement intérieur communautaire, seules les familles pourvues d'un titre de circulation (nomades et forains) ont été reçues.

Le taux d'occupation de l'aire a sensiblement diminué à partir du mois de février ce qui peut s'expliquer par :

- la présence importante d'implantations dites sauvages proches sur l'arrondissement où les caravaniers bénéficient souvent de fournitures d'eau et d'électricité gratuites sur des emplacements dont les communes ne peuvent légalement les expulser, faute d'aires d'accueil aménagées conformes à la loi ;
- des périodes de grands rassemblements caravanes sur le département auxquels de nombreux voyageurs participent en profitant de terrains mis à dispositions souvent gratuitement ;
- l'ouverture de l'aire de grand passage de Toul proche de l'équipement pour des groupes de 15 à 20 caravanes, malgré une collaboration optimale entre les services de la ville de Toul et de la CCT ;
- le défaut d'assurance de certains convois de nombreuses familles, les empêchant de séjourner sur l'aire.

A noter que le pretataire GDV mène différentes actions de régularisations auprès des familles afin qu'elles puissent se mettre en règle avec la législation et accéder au site.



### OCCUPATION

→ **10,12%**  
(taux d'occupation)

→ **1 066 journées**  
**caravanes,**

→ **84 adultes**  
**et 39 enfants**

→ **19,74 jours**  
(durée moyenne du séjour)

## LES ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES

En liaison avec l'ensemble des partenaires sociaux de régime général et les familles tsiganes pour la régularisation de leurs dossiers familiaux, de multiples interventions sont effectuées à partir du centre d'accueil avec un service de domiciliation administrative possible (suivi de courrier) :

- plus de 160 interventions réalisées dans des domaines variés auprès d'organismes tels que la C.A.F.
- 10 familles ont leur dossier familial suivi régulièrement par la conseillère sociale,
- 40 familles ont bénéficié d'une domiciliation administrative sur l'aire d'accueil selon leur demande avec un suivi de leur courrier.

La scolarisation des enfants :

- 2 enfants ont été scolarisés en maternelle,
- 16 enfants ont été inscrits auprès du CNED
- 15 séances de soutiens scolaires ont été menées les mercredis matins ou après l'école pour les enfants inscrits en école
- 35 enfants et adolescents de 3 à 12 ans ont participé au cours de leurs séjours à des ateliers socio-éducatifs divers



## GESTION DU SITE

Le conseil avait validé le principe d'exploitation du service public de l'aire d'accueil des Gens du Voyage dans le cadre d'une délégation de service public et autorisé la mise en œuvre de la procédure ad hoc, la présente DSP arrivant à échéance le 17 février 2014.

L'impossibilité de mener à terme cette procédure a imposé de proposer au conseil communautaire une solution pour la continuité du service public et l'engagement d'une réflexion pour un éventuel nouveau mode de gestion.

Déroulé de la procédure :

- 28 mars 2013 : rapport et vote du conseil sur le principe de la DSP. Election de la Commission DSP
- 3 mai : avis d'appel à candidature et publication
- 10 juin : réception des candidatures et ouverture
- 17 juin : la commission DSP valide les candidatures
- 5 juillet : envoi du cahier des charges aux 3 candidats retenus
- 6 septembre à 12h : réception des offres
- 1 offre, 1 excuse.
- le délégataire actuel ne répond pas
- 10 septembre : ouverture et analyse de l'offre
- 23 septembre : avis de la commission DSP, engagement des négociations par la Présidente
- 3 octobre : envoi du courrier d'engagement de négociations, à la société candidate
- 9 octobre : la société candidate déclare se désengager de la procédure en cours

Le conseil a examiné les 3 solutions proposées :

1/→ Prolonger l'actuelle convention par voie d'avenant jusqu'au 31/08/2014 ou 31/12/2014, conformément à l'article L 1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, sans modifier substantiellement les éléments essentiels de la délégation,

2/→ Lancer une nouvelle procédure de délégation de service public telle que prévue par la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 dite «Loi Sapin» relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, codifiée aux articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

3/→ Décider le principe de gestion en régie communautaire de l'aire d'accueil des Gens du Voyage.

**Conformément à l'avis rendu par les Commissions Services Publics du 28 novembre et Territoire du 5 décembre 2013, le Conseil Communautaire a autorisé la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre d'un avenant à la convention de gestion actuelle, la fin de cet avenant étant fixée au plus tard au 31/12/2014.**



photos © Arnaud Codazzi

**ST2I**

## SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL D'INSERTION

### ORGANISATION DU SERVICE

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, assisté d'un responsable du service, le Service Technique Intercommunal et d'Insertion (ST2I) est chargé d'exécuter des travaux pour le compte des services de la CCT.

Par ailleurs, il intervient pour le compte des communes membres de la CCT dans tous les domaines pour lesquels il est possible de répondre aux attentes des élus :

- contrôle et entretien des équipements, entretien et maintenance du patrimoine, des zones industrielles et commerciales, des espaces protégés, de l'aire des gens du voyage, de l'abords des cours d'eau ;
- appui technique pour les différents pôles, chantiers d'espaces verts (fleurissement, arrosage, désherbage, entretien des cimetières,...) ;
- transport et montage de matériel à destination de différentes manifestations, travaux de second œuvre (électricité, maçonnerie, peinture,...) ;
- réalisation de projets en tant que maître d'œuvre ;
- fabrication en régie de divers matériels ;
- mise en conformité réglementaire et gestion de l'ensemble immobilier.

Les personnes qui sont orientées sur le chantier d'insertion de la CCT sont des demandeurs d'emploi du territoire, en quête d'un projet professionnel et d'un nouveau projet de vie, mais rencontrant des difficultés d'ordre social et professionnel nécessitant un accompagnement spécifique.

Les difficultés d'insertion sont de différents ordres et formes, certaines personnes étant plus fragiles et impactées que d'autres. Les personnes accueillies sont avant tout orientées dans la structure par les services de l'emploi et les organismes partenaires de l'insertion.

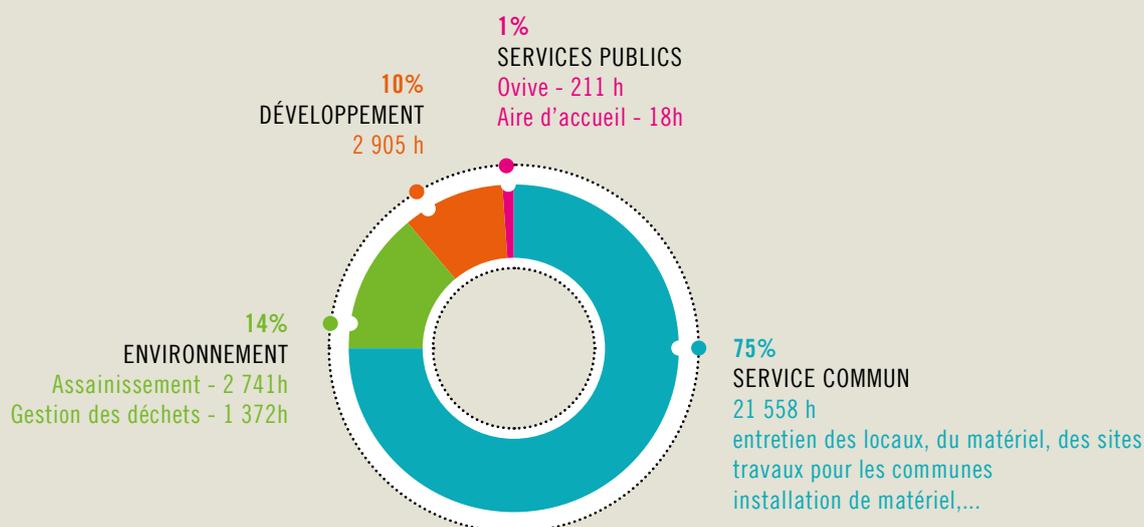
Pour cela, le chantier d'insertion par l'activité économique entend proposer aux participants un accueil et une organisation structurés autour des services techniques intercommunaux, avec un encadrement technique de qualité, et un suivi socio-professionnel individualisé.



→ **28 805 heures travaillées**  
 dont 16 500 h réalisées par le personnel en insertion

→ **23 communes**  
 ont sollicité les services du ST2I

## RÉPARTITION



## L'INSERTION : TRAVAILLER POUR RETROUVER DU TRAVAIL

Les personnes en parcours d'insertion professionnelle accueillies par la CCT, sont orientées vers notre structure par les services de l'emploi et les organismes partenaires de l'insertion. Ils le sont avant tout, pour une mise ou une remise progressive en situation de travail, avec pour objectif de faire ou refaire acquérir les repères indispensables à leur insertion socioprofessionnelle et ainsi les remobiliser vers l'emploi.

Durant la durée de leur contrat, et parallèlement aux activités techniques que nous leur proposons d'effectuer sous la direction et l'encadrement des agents techniques de notre collectivité, les bénéficiaires se voient proposer un suivi. Il s'agit d'un accompagnement individualisé hebdomadaire et à la demande, en matière de construction et d'élaboration de projet, d'aide aux démarches administratives (logement, santé, mobilité, vie sociale...) et aux démarches de recherche d'emploi et de formation professionnelle (lettre, CV, contact avec les employeurs ou les divers organismes de formation...).

Des séances collectives d'information et de sensibilisation aux diverses problématiques sont également organisées, avec le concours de la médecine du travail, du centre de prévention de l'hôpital St Charles, des conseillers en économie sociale et familiale de la CAF, ou par les partenaires de l'insertion du territoire et les centres de formation professionnelle.

Depuis cinq ans, des séances de travail autour de l'image de soi, du savoir faire et de la vidéo sont également organisées. Ainsi, en 2013, un film de 17 minutes a été réalisé, construit autour de témoignages de participants, d'encadrants et d'élus du territoire « ST2i en pays Toullois » est visible sur le site internet de la CCT et de la maison de l'emploi Terres de Lorraine.

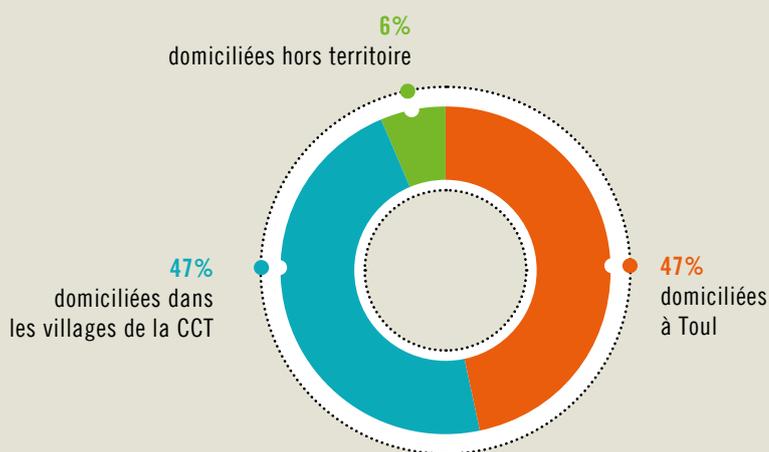
8 participants ont également réalisé avec le concours de Radio Déclik un CV audio, qui leur a permis de faire connaître leurs compétences et leurs savoir-faire de manière innovante. Ils ont ainsi pu postuler à un emploi via les ondes de la radio, mais également directement auprès d'employeurs grâce à un fichier MP3 envoyé par courrier électronique.



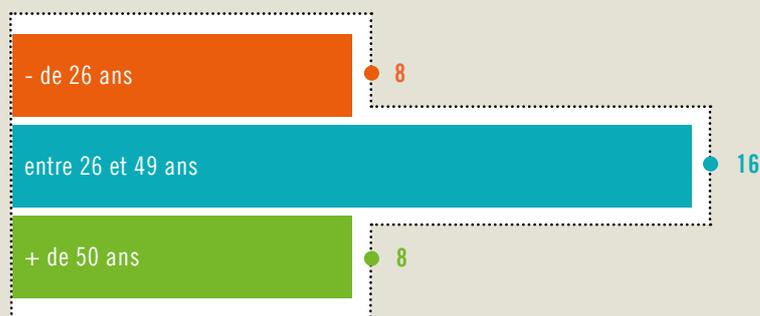
# → 32 personnes accompagnées

## 29 hommes & 3 femmes

### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



### ÂGE



### ENTRÉE & SORTIE DU DISPOSITIF

A l'entrée :

- 6 personnes n'avaient aucune ressource
- 11 personnes étaient bénéficiaires du RSA
- 6 personnes étaient bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS)
- 9 personnes étaient demandeurs d'emploi de longue durée (+ 24 mois)

A noter que 6 des personnes accueillies en 2013 sont des anciens salariés de Kléber.

### À RETENIR

#### → 11 personnes sont sorties du dispositif

- 3 personnes en emploi durable (CDI ou CDD de + 6 mois)
- 2 personnes en emploi de transition (Intérim ou CDD de - 6 mois)
- 2 personnes de façon positive (formations, habilitations, permis)
- 4 personnes sans solution d'emploi



## RISQUES PROFESSIONNELS

### DÉMARCHE PRÉVENTION

Différentes actions ont été menées en 2013, suite à la mise en place du document unique d'évaluation des risques. Celui-ci détaille des actions à réaliser en terme d'investissement en matériels et équipements, de formations, d'actions techniques réalisées par des sociétés extérieures (vérifications des équipements de levage, agréments des matériels...).

#### INVESTISSEMENT EN MATÉRIEL

- pour les véhicules de services : signalisation remise à neuf, gyrophares économiques, signalétique spécifique *arrêts fréquents*
- dans les bureaux : acquisition de nouveaux sièges ergonomiques, travaux d'amélioration de l'accueil, cheminement extérieur vers les points de regroupements en cas d'évacuation des bâtiments
- pour les agents : harnais de sécurité, casques de monteur, suivi des équipements de protection individuels, masques respiratoires, mise en place d'une fontaine à eau pour l'été...

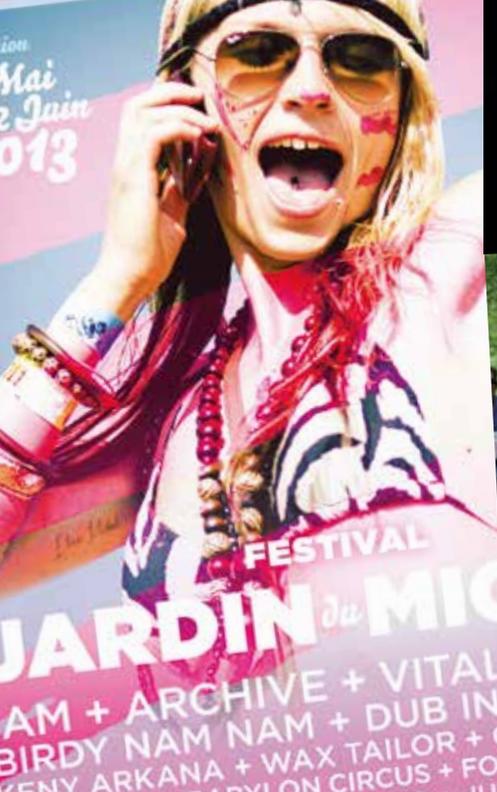
#### FORMATIONS

- formations des agents à la sécurité (organismes externes) :
  - prévention du risque lié à l'activité physique (PRAP),
  - signalisation temporaire de chantier,
  - permis remorque B96,
  - Sauveteur Secouriste du Travail,
  - certiphyto
- formations organisées en interne (approche de proximité) :
  - habilitation électrique
  - PRAP
  - sensibilisation à l'utilisation produits chimiques

#### AUTRES

- application des protocoles de sécurité (chargement / déchargement) élaborés dès 2012, au centre aquatique Ovide, ainsi qu'à la déchèterie.
- suivi documentaire (fiches de données de sécurité, consignes de sécurité, fiche simplifiée des équipements de protections individuels, registres uniques de sécurité, registres du personnel, programme annuel de prévention, Document unique d'évaluation des risques, Comité de Pilotage prévention,...)





## ANIMATION

# SOUTIEN AU MILIEU ASSOCIATIF ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

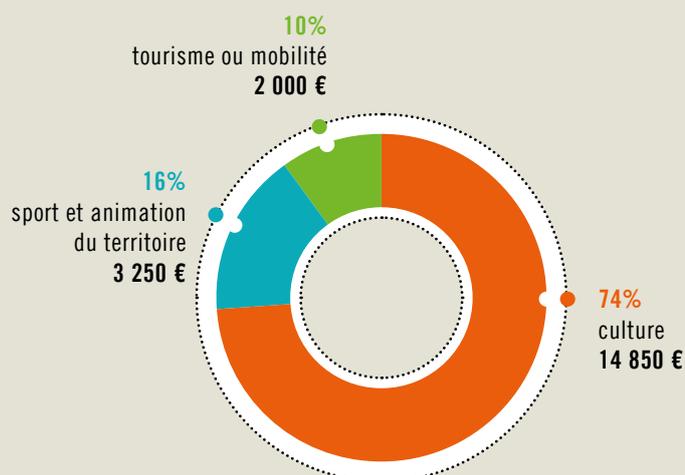
En 2013, la Communauté de Communes du Toulois a soutenu 19 projets d'associations du territoire respectant le règlement d'attribution des subventions. Le montant des subventions s'élève à 20 100 €, dont 4 500 € versés dans le cadre d'une convention triennale aux associations le Théâtre de Cristal et la Tota Compania.

La majorité des projets soutenus relève du domaine culturel, dans toute sa diversité : spectacles et ateliers de théâtre, émissions radiophoniques, festival de musique... Ces actions prennent place aussi bien en ville que dans les communes rurales, s'adressent à des publics très variés (scolaires, personnes handicapées, jeunes en insertion, personnes âgées en maison de retraite...) et participent pleinement à l'animation globale du territoire.

### Culture - 14 850 €

- 3 000 € au Théâtre de Cristal, dans le cadre d'une convention triennale votée en 2012 (2012/2014), pour plusieurs actions culturelles territoriales : animations autour de la création *le Temps des C(e)ris*, ateliers de théâtre amateur et stages école de cirque pendant les vacances ;
- 1 500 €, dans le cadre d'une convention triennale (2013/2015) à la compagnie Tota Compania, pour son action auprès du jeune public : atelier, création, diffusion de spectacles (ateliers en école, création d'un spectacle sur la violence scolaire...);
- 2 250 € à l'association Cache-Cache Média, pour l'organisation de 5 journées de découverte de la radio à destination des scolaires (1250€) et la 27<sup>ème</sup> Fête de la Com' (1000€) à Domgermain, le 24 mai 2013 ;
- 1 300 € au Foyer rural de Choloy-Ménillot, pour le 8<sup>ème</sup> festival culturel *Le Feu aux planches*, sur plusieurs communes de la CCT du 9 au 19 mai 2013 ;
- 500 € à l'association JM Family, pour l'organisation d'un vide-grenier à Toul le 19 mai 2013 avec des animations artistiques (musique, arts plastiques) ;
- 3 500 € ainsi qu'une aide en nature (mise à disposition de matériel) évaluée à 1500 € à la SCIC TURBUL'LANCE, pour le 9<sup>ème</sup> festival musical du JDM, du 31 mai au 2 juin 2013, le tremplin musical *Groove ma poule* et les ateliers associés ;
- 500 € à l'association ALPAM, pour une représentation avec échanges, ateliers sur le territoire toulois de la création *Focus carmin*, sur le thème du travail ;
- 700 € à Radio Déclit, pour le développement du réseau de correspondants volontaires ;
- 500 € au Club Saint-Charles de Toul, pour la réa-

## RÉPARTITION



lisation d'un projet musical avec le service gériatrie de l'Hôpital (intervention d'un musicien une fois par semaine) ;

- 300 € aux Familles Rurales 54, pour l'opération *Artistes en campagne* : diffusion de spectacles vivants autour du thème de l'isolement en milieu rural ;
- 300 € au Foyer Rural de la Reine à Royaumeix, pour l'organisation d'un week-end culturel intergénérationnel (représentations théâtrales, ateliers) à l'automne 2013 ;
- 500 € à la compagnie Autrement Dit, pour un atelier hebdomadaire de théâtre à Toul, mêlant les publics (publics en situation de handicap...).

### Sport & animation

- 1 500 € à l'association La Caldénacienne, pour la 25<sup>ème</sup> course de la Caldé' le 1<sup>er</sup> septembre 2013 ;
- 1 000 € à l'association UST Athlétisme, pour le 6<sup>ème</sup> Trail des Leuques (29 septembre 2013) et les 30<sup>ème</sup> 6 Jours du Toulais (du 23 au 29 juin 2013) ;
- 250 € à l'association ALTC, pour le 31<sup>ème</sup> Circuit des Côtes de Toul le 19 mai 2013 ;
- 250 € à l'association Santé Lucey Cyclo, pour l'organisation de la 16<sup>ème</sup> Lucey'n, course VTT sur le Toulais le 1<sup>er</sup> avril 2013 ;
- 250 € à l'association ALTCK, pour l'organisation durant l'été 2013 de tours des remparts de Toul en Dragon Boat, le championnat régional de Dragon Boat le 23 juin 2013.

### Tourisme & mobilité

- 1 000 € à l'association ADEL, pour l'organisation d'animation autour du cheval de trait sur le territoire (journée nationale de l'attelage 2013, fête interculturelle du 1<sup>er</sup> mai 2013 à Toul, ateliers avec des jeunes en difficulté, personnes âgées...)
- 1 000 € à l'association Roues Libres, pour la mise en œuvre d'aides à la mobilité auprès du public toulais : location de scooter, transport micro-collectifs, projet de création d'une plate-forme à la mobilité.



Les élus de la CCT en visite à la Communauté Rurale d'Oukout en Casamance en octobre 2013.

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

En 2013, l'association Oukout-Toulois a été dissoute pour des raisons de simplification de gestion. C'est désormais la CCT qui assure cette mission au titre de sa compétence sur la coopération décentralisée. Un élu délégué sur cette mission et un groupe de travail assurent le suivi des actions.

Actions réalisées depuis 2006 :

- réalisation d'un terrain de football dans le cadre d'un chantier avec des jeunes du Toulais,
- développement de l'acquisition de vélos pour les déplacements des maires entre communes,
- achat d'un véhicule pour le transport des productions maraîchères du groupe des femmes, projet d'installation de canalisations et de branchement de 20 maisons en eau potable dans la zone d'Eyoune à partir du forage de Sigantar.

### 2013 : soutien à l'adduction d'eau et projet d'achat d'une décortiqueuse à riz

En octobre 2013, trois élus de la CCT se sont rendus en Casamance pour faire le point avec les élus de la Communauté Rurale d'Oukout sur les projets en cours. Une première rencontre s'est notamment tenue le 29 octobre sur le projet d'adduction d'eau avec les différents partenaires (service régional de l'hydraulique, agence régionale de développement, associations de développement, coopération française...). Une première partie des travaux, celle du forage et de la construction d'un château d'eau est assurée par d'autres organismes. Les élus ont cependant pu exprimer les modalités d'intervention de la CCT, notamment en terme de respect d'un cahier des charges précis pendant toute la durée des travaux. Si toutes les conditions d'intervention sont réunies, la CCT, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, pourrait ainsi débloquer une enveloppe de 60 000 € (10 000 € de la CCT, 50 000 € de l'Agence de l'Eau) en 2014, pour financer le raccordement au réseau de 7 villages de la communauté, dont celui d'Oukout.

Ce voyage a par ailleurs permis de faire le point sur l'achat d'une décortiqueuse à riz pour les villages insulaires de la communauté rurale : la société chargée de la commande n'ayant pas pu honorer son contrat, c'est le Centre Régional de Formation Professionnelle de Casamance qui récupère cette mission, d'autant qu'il est déjà chargé par convention avec la CCT de la formation d'un technicien



Le Groupement féminin de Promotion, avec à droite Soukeyna Solange Camara, sa présidente.



# RESSOURCES

FINANCES

COMMUNICATION

RESSOURCES HUMAINES



**FINANCES**

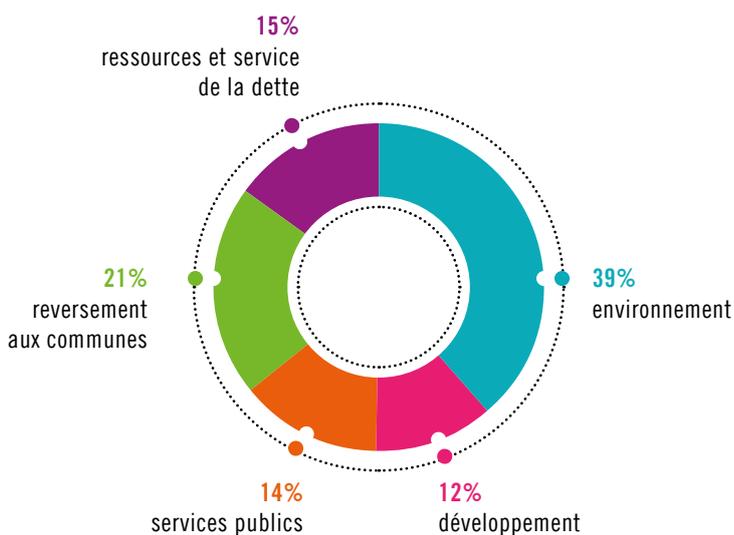
**COMPTES ADMINISTRATIFS**

**Les missions du service**

- En 2013, le pôle finances et commande publique a :
- assuré la préparation et le suivi du budget principal et des 2 budgets annexes
  - émis 3 062 mouvements en dépenses et 1 388 en recettes
  - produit la facturation de la redevance spéciale des ordures ménagères, de l'assainissement des communes en régie et des utilisateurs récurrents du centre aquatique Ovide
  - préparé la délibération relative aux exonérations de TEOM
  - assuré le suivi des dotations et subventions
  - permis la passation de 27 marchés publics supérieurs à 15 000€ HT
  - préparé l'ensemble des bons de commande nécessaires à l'exécution du budget
  - opéré une gestion active de la dette de la communauté s'élevant à 12,7 M€ au 31 décembre
  - réalisé des études spécifiques (exemples : répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales, travail préparatoire pour la part incitative de la TEOM, préparation de la fusion avec la communauté de communes des Côtes en Haye et simulations afférentes, etc.)
  - travaillé à la préparation de l'ensemble des rapports à caractère financier présentés au conseil communautaire
  - assuré le suivi du patrimoine et des amortissements comptables correspondants
  - préparé l'adoption des comptes administratifs 2012
  - engagé le processus de renouvellement de ses outils de gestion

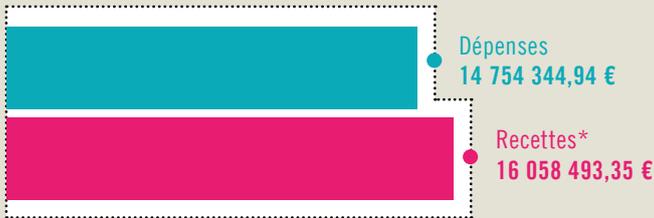
**DÉPENSES PAR THÉMATIQUES**

Budget principal et budgets annexes consolidés (prévisionnel 2013)



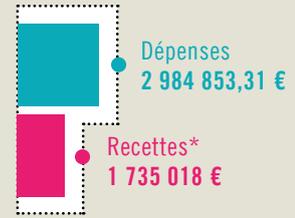
# BUDGET PRINCIPAL

## FONCTIONNEMENT



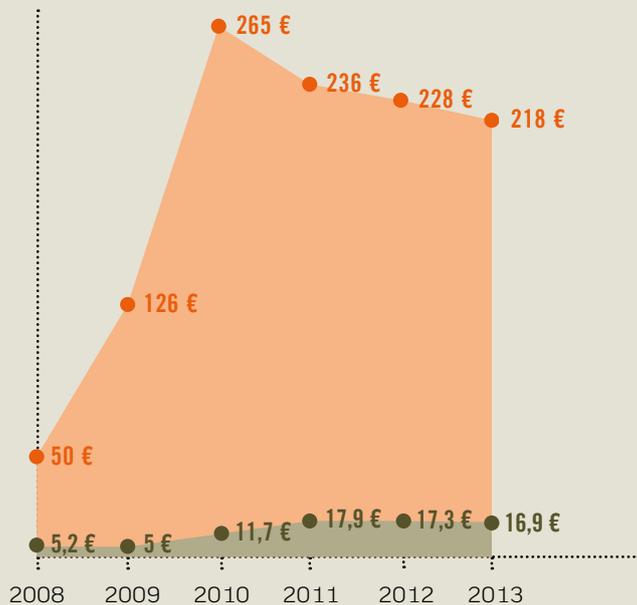
\* Montants hors résultat antérieur reporté

## INVESTISSEMENT

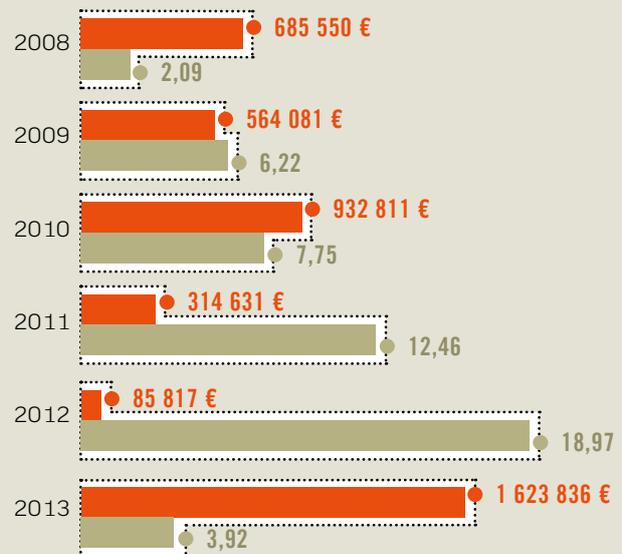


## ÉTAT DE LA DETTE

Encours de dette par habitant au 31/12/2013  
Annuité par habitant



## ÉPARGNE & CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



Épargne nette  
Capacité de désendettement en années

## Compte administratif détaillé

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	1 437 831,88	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 415 315,51
012	Charges de personnel	2 582 845,17	013	Atténuation de charges	172 599,09
014	Atténuation de produits	7 433 035,70	70	Produits du domaine et ventes diverses	1 550 396,15
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	10 871 259,70
65	Autres charges de gestion courantes	1 866 393,13	74	Dotations et participations	3 092 396,47
66	Charges financières	257 024,82	75	Autres produits de gestion courante	39 158,34
67	Charges exceptionnelles	93 227,93	77	Produits exceptionnels	199 767,58
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>13 960 358,63</b>		<b>Recettes réelles</b>	<b>17 340 892,84</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	132 916,02
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	793 986,31			
	<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>793 986,31</b>		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>132 916,02</b>
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>14 754 344,94</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>17 473 808,86</b>

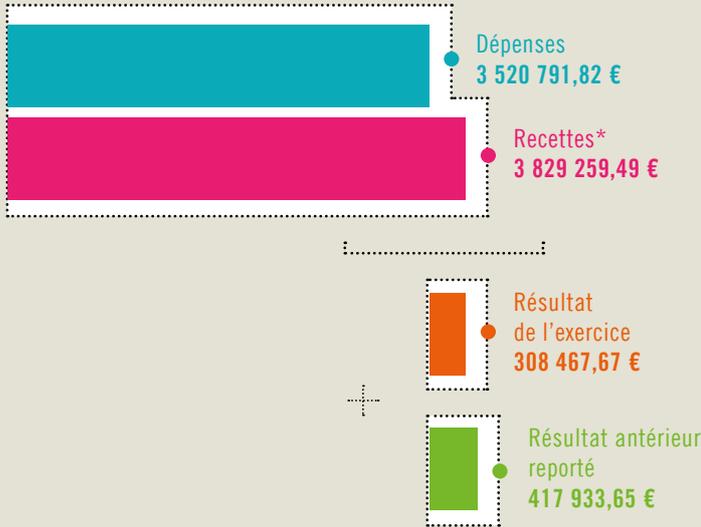
### INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
020	Dépenses imprévues	0,00	001	Solde d'exécution reporté	347 533,83
13	Reprise sur subventions d'équipement	2 478,00	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	183 301,74
16	Emprunt et dettes assimilées	341 382,54	13	Subventions d'investissement reçues	355 049,76
20	Immobilisations incorporelles	65 153,26	16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 502,08	20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 114 671,66	23	Immobilisations corporelles en cours	4 220,44
23	Immobilisations corporelles en cours	0,00	27	Autres immobilisations financières	23 727,49
45	Comptabilité distincte rattachée	0,00	45	Comptabilité distincte rattachée	0,00
	Opération d'équipement (total)	942 017,49		<b>Recettes réelles</b>	<b>913 833,26</b>
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>2 477 205,03</b>	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	132 916,02	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	793 986,31
041	Opérations patrimoniales	374 732,26	041	Opérations patrimoniales	374 732,26
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>507 648,28</b>		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>1 168 718,57</b>
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 984 853,31</b>		<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 082 551,83</b>

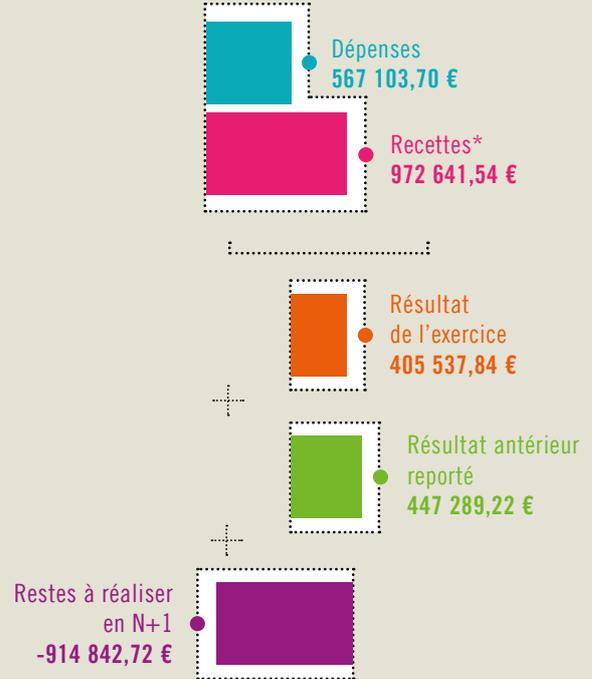
• BUDGET ANNEXE

ORDURES MÉNAGÈRES

FONCTIONNEMENT



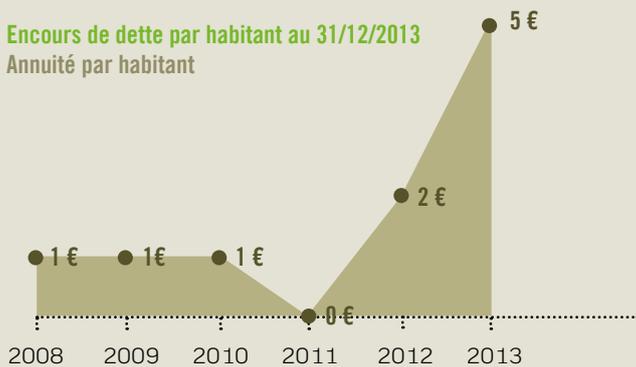
INVESTISSEMENT



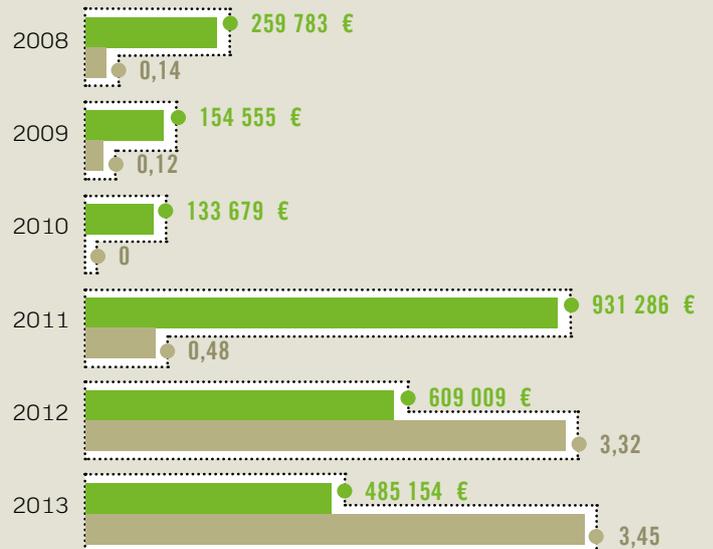
\* Montants hors résultat antérieur reporté

ÉTAT DE LA DETTE

Encours de dette par habitant au 31/12/2013  
Annuité par habitant



ÉPARGNE & CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



Épargne nette  
Capacité de désendettement en années

## Compte administratif détaillé

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	2 783 776,79	002	Résultat de fonctionnement reporté	417 933,65
012	Charges de personnel	301 676,63	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	570 384,50
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	2 921 238,00
65	Autres charges de gestion courantes	20 925,19	74	Dotations et participations	287 958,56
66	Charges financières	84 779,97	75	Autres produits de gestion courante	20,00
67	Charges exceptionnelles	6 521,54	77	Produits exceptionnels	7 126,79
68	Dot. aux provisions pour risques et charges	0,00	78	Reprises sur provisions	0,00
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>3 197 680,12</b>		<b>Recettes réelles</b>	<b>4 204 661,50</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 531,64
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	323 111,70			
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>323 111,70</b>		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>42 531,64</b>
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 520 791,82</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 247 193,14</b>

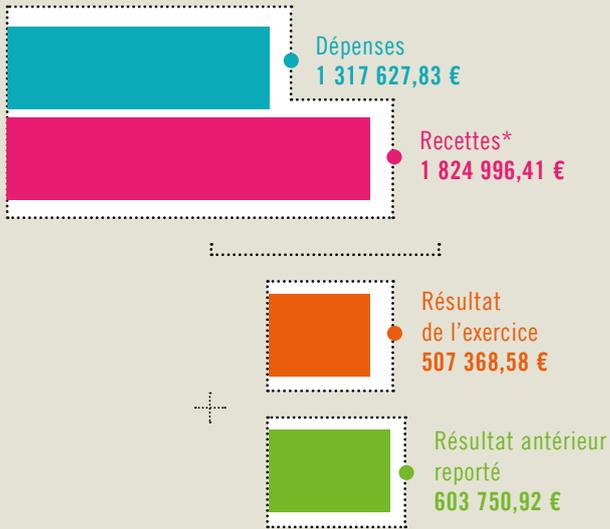
### INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
001	Solde d'exécution reporté	0,00	001	Solde d'exécution reporté	517 330,81
16	Emprunt et dettes assimilées	0,00	024	Produits des cessions	0,00
20	Immobilisations incorporelles	103 893,71	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	590 025,98
21	Immobilisations corporelles	0,00	13	Subventions d'investissement reçues	59 503,86
23	Immobilisations corporelles en cours	215 508,89	16	Emprunt et dettes assimilées	0,00
	Opération d'équipement (total)	205 169,46	21	Immobilisations corporelles	0,00
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>524 572,06</b>		<b>Recettes réelles</b>	<b>1 166 860,65</b>
			021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	42 531,64	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	323 111,70
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>42 531,64</b>		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>323 111,70</b>
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>567 103,70</b>		<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 489 972,35</b>

• BUDGET ANNEXE

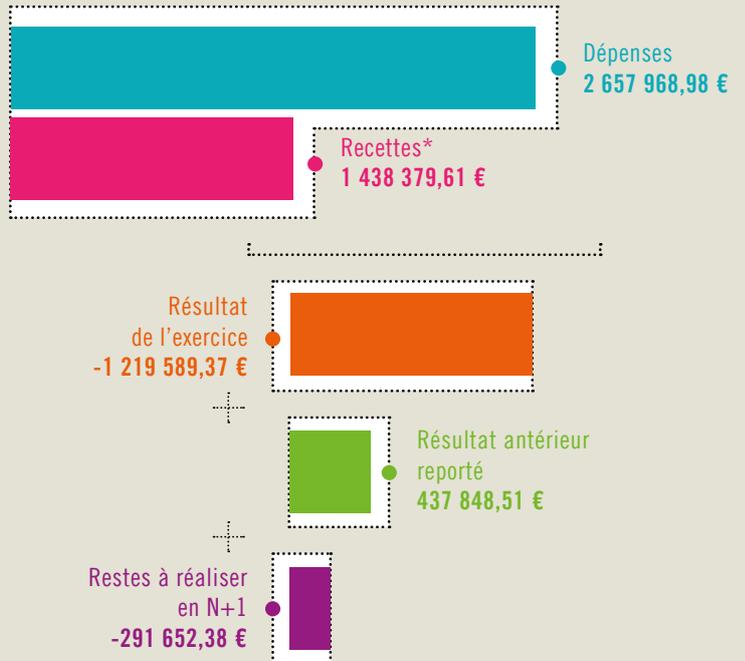
ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT



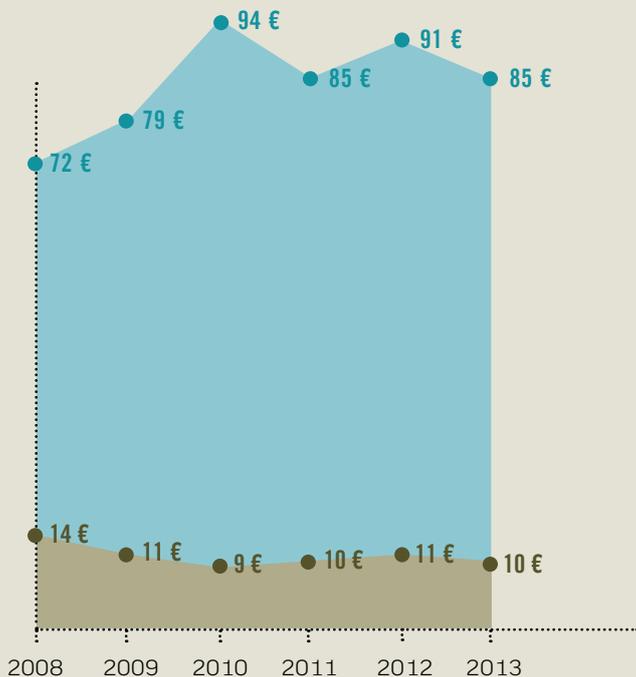
\* Montants hors résultat antérieur reporté

INVESTISSEMENT

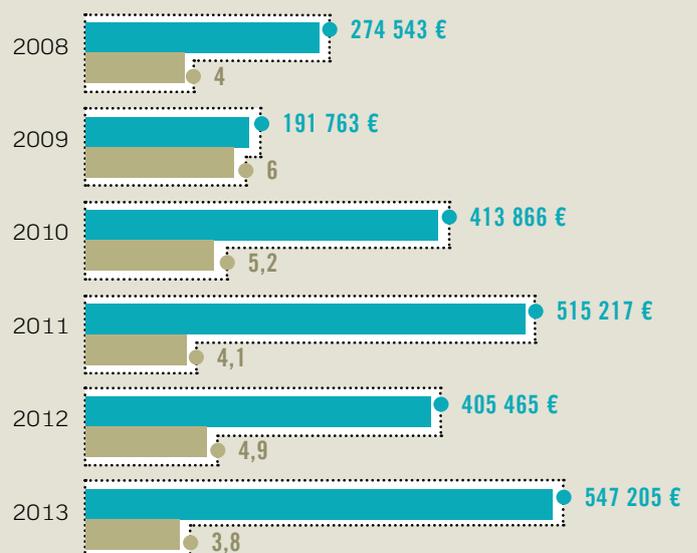


ÉTAT DE LA DETTE

Encours de dette par habitant au 31/12/2013  
Annuité par habitant



ÉPARGNE & CAPACITÉ DE DÉSENNDETTEMENT



Épargne nette  
Capacité de désendettement en années

## Compte administratif détaillé

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	383 101,27	002	Résultat de fonctionnement reporté	603 750,92
012	Charges de personnel	301 701,81	013	Atténuation de charges (remises...)	0,00
014	Atténuation de produits	93 141,00	70	Produits du domaine et ventes diverses	435 141,39
022	Dépenses imprévues	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	9 803,87	74	Dotations et participations	101 222,87
66	Charges financières	125 429,31	75	Autres produits de gestion courante	1 056 441,46
67	Charges exceptionnelles	11 339,28	76	Produits financiers	0,00
68	Dot. aux provisions pour risques et charges	14 950,00	77	Produits exceptionnels	132 190,69
	<b>Dépenses réelles</b>	939 466,54		<b>Recettes réelles</b>	2 328 747,33
023	Virement à la section d'investissement	0,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	378 161,29			
	Dépenses d'ordre	378 161,29		Recettes d'ordre	100 000,00
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 317 627,83</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 428 747,33</b>

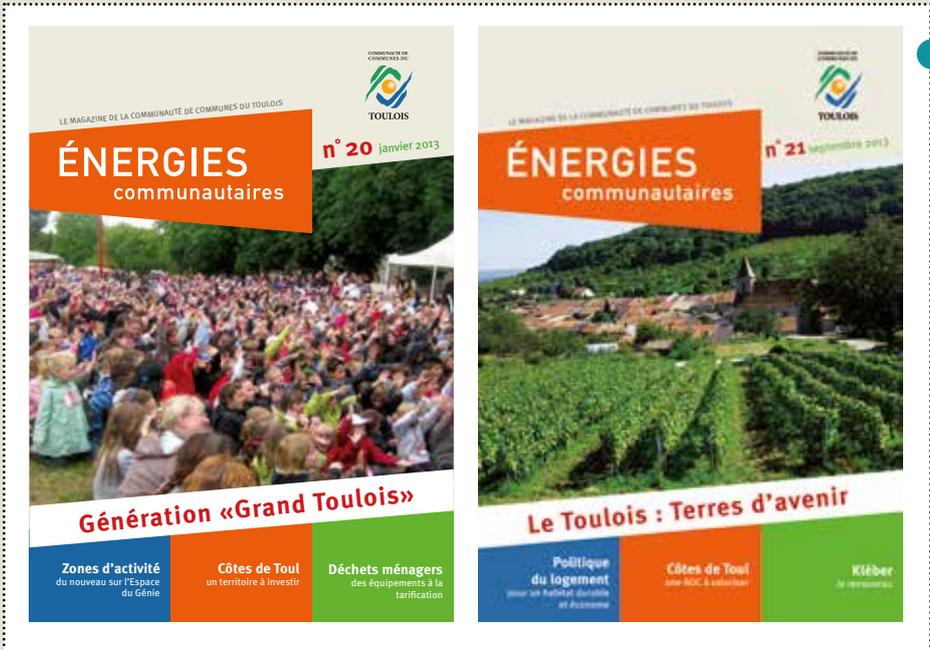
### INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
16	Emprunt et dettes assimilées	244 479,73	001	Solde d'exécution reporté	437 848,51
20	Immobilisations incorporelles	12 136,41	10	Reprise sur apports, dotations et réserves	243 999,46
204	Subventions d'équipement versées	0,00	13	Subventions d'investissement reçues	331 256,62
21	Immobilisations corporelles	637 341,73	16	Emprunt et dettes assimilées	54 293,04
23	Immobilisations corporelles en cours	6 001,96	23	Immobilisations corporelles en cours	0,00
	Opération d'équipement (total)	1 374 665,33	27	Autres immobilisations financières	147 325,38
	<b>Dépenses réelles</b>	2 274 625,16		<b>Recettes réelles</b>	1 214 723,01
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
041	Opérations patrimoniales	283 343,82	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	378 161,29
	Dépenses d'ordre	383 343,82	041	Opérations patrimoniales	283 343,82
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 657 968,98</b>		Recettes d'ordre	661 505,11
				<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 876 228,12</b>

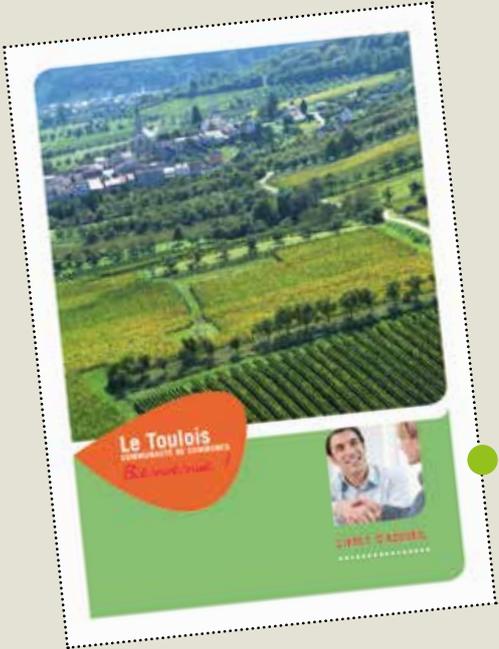
# COMMUNICATION

## COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

### MAGAZINE



### VOEUX



### LIVRET D'ACCUEIL à destination des agents de la collectivité

**Le rendez-vous des  
CONSEILLERS MUNICIPAUX**  
→ jeudi 16 mai 2013 de 18h à 20h à la CCT

**Madames et messieurs,**

C'est une agréable surprise, la commission de concertation de l'année, vous convie à la soirée des conseillers municipaux, le temps d'échange convivial, qui se tiendra dans nos locaux le jeudi 16 mai de 18h à 20h. Cet événement permet d'aborder ensemble des sujets qui trouvent leur place dans notre vie de tous les jours et sont également au cœur de nos préoccupations de collectivité.

Cette année 2013, animée par l'Office de l'Énergie des Pays de l'Aube, sera consacrée à la **valorisation ou seconde vie des produits et déchets**. L'occasion de mettre en lumière quelques bonnes pratiques, avec les recommandations d'experts et d'associations, tels que le Directeur de la société DEVE, qui présente à son tour son travail sur les déchets (électriques, domestiques et déchets dangereux, un cours d'initiation sur le site Moller de Toul), Les Technologies de l'Énergie dans l'habitat (intervention de l'EE Quat 54 et de la société conseil équivalente associée en fin de réunion).

La soirée se déroulera sous la forme d'un atelier/rode par petits groupes d'élus.

Une collation sera servie par un buffet convivial, accompagné à partir de 18h.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, merci de bien vouloir nous retourner la copie en joint et remplir ce questionnaire par téléphone, fax ou mail auprès de nos services.

T - 03 83 42 22 76 / F - 03 83 44 90 42 / contact@ctoulois.com

**Le rendez-vous des  
CONSEILLERS MUNICIPAUX**  
→ jeudi 16 mai 2013 de 18h à 20h à la CCT

**Madame / Monsieur**

**Collectivité**

Participez-vous à cette soirée des conseillers municipaux :

oui  non

Participez-vous à ce buffet accompagné des élus :

oui  non

**Comment répondre**

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, merci de bien vouloir nous retourner la copie en joint et remplir ce questionnaire par téléphone, fax ou mail avant le 7 mai 2013.

**Direction de l'Office de l'Énergie des Pays de l'Aube**  
Christophe Gauthier  
T - 03 83 42 22 76  
F - 03 83 44 90 42  
contact@ctoulois.com  
www.ctoulois.com

● **SOIRÉE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**  
16 mai 2013  
sur le thème de la valorisation ou seconde vie des produits et déchets



● **OBJETS DE COMMUNICATION**

- oriflammes
- gobelets éco-responsables

COMMUNICATION

COMMUNICATION ÉVÈNEMENTIELLE & THÉMATIQUE



1<sup>er</sup> > 7 avril 2013  
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

7 juin 2013 - Bruley  
SOIRÉE NOUVEAUX HABITANTS  
Habiter en milieu rural, comment prend la greffe ?



8 juillet 2013 - Ecrouves  
INAUGURATION  
DE L'ÉCO-PARC  
espace du Génie



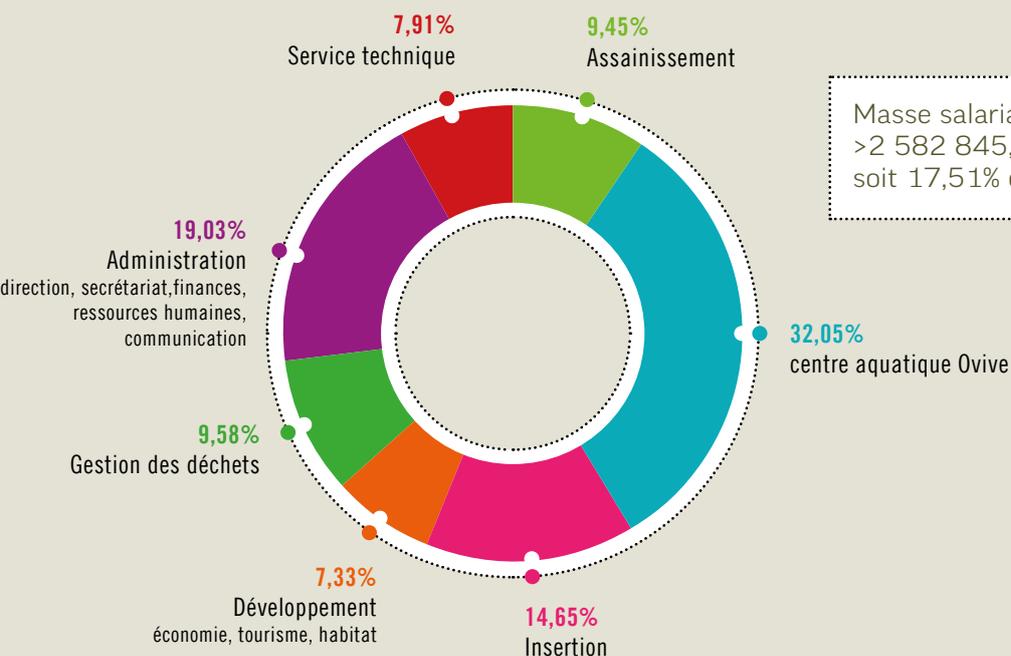
- GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES développement d'outils de communication par l'agence Résonance Publique
  - campagne d'affichage contre les dépôts sauvages
  - stand complet
  - totems présentoirs
  - guide du tri



## RESSOURCES HUMAINES

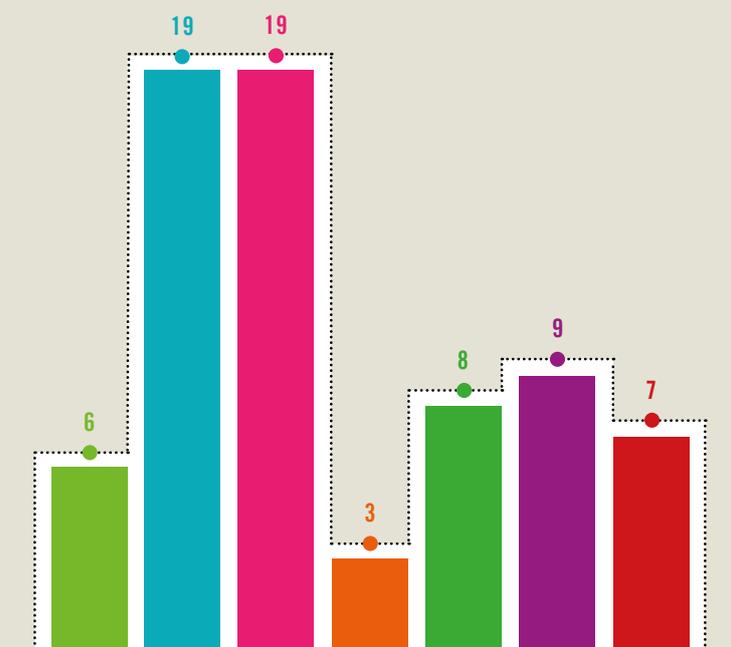
### EFFECTIFS 2013 source 31 décembre 2013

#### MASSE SALARIALE



Masse salariale totale en 2013  
 >2 582 845,17 €  
 soit 17,51% des dépenses de fonctionnement

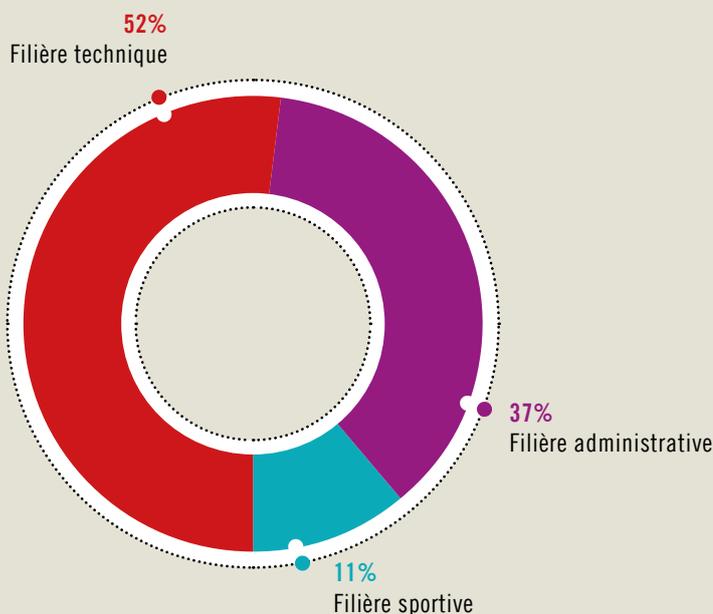
#### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF



En décembre 2013, la CCT comptait 71 agents.

- Assainissement
- Centre aquatique Ovide
- Insertion
- Développement
- Gestion des déchets
- Administration
- Service technique

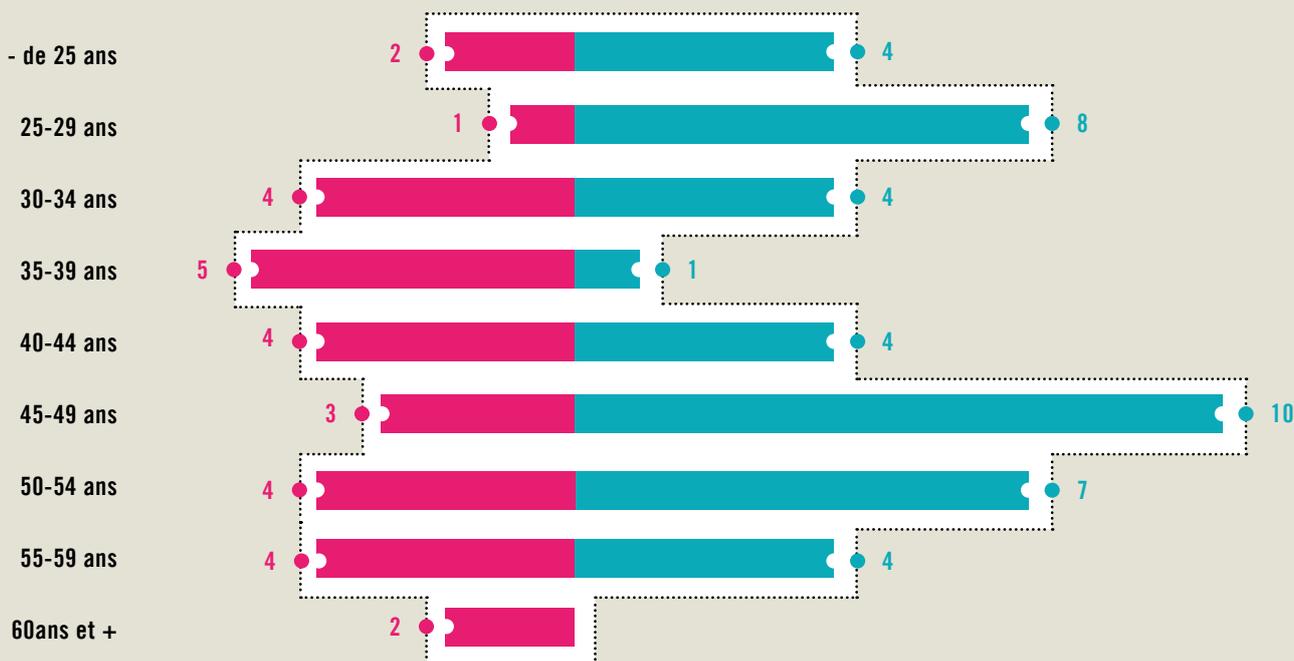
## RÉPARTITION PAR FILIÈRES



- Grades de la filière technique :
- Agent technique
  - Adjoint technique
  - Technicien
  - Ingénieur
- Grades de la filière administrative :
- Adjoint administratif
  - Rédacteur
  - Attaché
- Grade de la filière administrative :
- Maître-nageur sauveteur

## PYRAMIDE DES ÂGES

29 femmes & 42 hommes



# RAPPORT D'ACTIVITÉ **2013**



**Le Toulois**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

CS 40 325 Ecrouves - 54 201 Toul Cedex  
T - 03 83 43 23 76 / F - 03 83 64 90 42  
contact@cctoulois.com / [www.cctoulois.com](http://www.cctoulois.com)